



in bw

Rapport Annuel 2024

Sommaire

Édito	4
Démarche	8
Mission, Vision, Valeurs, Territoire	10 11

Notre organisation 12

Projets majeurs 13

Ressources humaines 16

Chiffres-clés 16

Faits marquants 16

Prévention et protection au travail 17

Chiffres-clés 17

Faits marquants 17



Le Cycle de l'eau 18

1. Production d'eau potable 19

Nos missions 19

Interview Yves Renson, Directeur du département Eau potable 21

CHIFFRES-CLÉS 22

FAITS MARQUANTS 23

ZOOM SUR NOS ACTIVITÉS 23

2. Assainissement des eaux usées 33

Nos missions 33

Interview Pierre Leuris, Directeur du département Assainissement 35

CHIFFRES-CLÉS 36

FAITS MARQUANTS 37



Le Cycle des déchets 52

Interview Laurent Mafa, Directeur du département Déchets 53

1. Collectes et recyclage 55

Nos missions 55

CHIFFRES CLÉS 56

FAITS MARQUANTS 56

ZOOM SUR NOS ACTIVITÉS 58

2. Valorisation 61

Centre de transfert de prétraitement (Mont-Saint-Guibert) 61

Unité de valorisation énergétique de Virginal 63



Développement économique et territorial 68

Nos missions 69

Interview Valérie Kessen, Directrice du département économique 71

CHIFFRES-CLÉS 72

FAITS MARQUANTS 73

ZOOM SUR NOS ACTIVITÉS 73

Crématorium du Champ de Court 84

Transition numérique et durable 86

Nos missions 87

Interview Benoit Parmentier, 89

Directeur du département de la transition numérique et durable

FAITS MARQUANTS 90

Transition durable 90

Accroître notre pourcentage d'énergies propres 91

ZOOM SUR NOS ACTIVITÉS 93

Transition digitale 94

ZOOM SUR NOS ACTIVITÉS 95



Fondation Bâisseurs d'Étoiles 98

Annexes 100

CHRISTOPHE DISTER ET PIERRE HUART, PRÉSIDENTS

En 2024, nos équipes ont fait face à de nombreux défis, à commencer par celui de la **qualité de l'eau**. L'actualité autour des PFAS a légitimement suscité des inquiétudes. Notre tâche consiste à capter l'eau et à la rendre potable, en respectant scrupuleusement les normes wallonnes établies par les autorités régulatrices sur des bases scientifiques. En 2024, nous avons atteint un taux de conformité de 100 %.

Le climat de suspicion s'étend à d'autres paramètres émergents, pour lesquels il n'existe parfois pas encore de normes officielles. Nous prenons une part active aux groupes de travail régionaux, afin de partager notre expertise avec nos partenaires et les instances officielles. Notre ambition : mieux anticiper les évolutions réglementaires et relever les futurs défis de la qualité de l'eau.

Nous avons renforcé la **sécurisation du réseau de distribution** en renouvelant plus de 20 km de canalisations, dépassant ainsi notre objectif annuel, et en atteignant un rendement record de plus de 90 %.

Le **secteur de l'assainissement** a, lui aussi, été affecté par la crise des PFAS. À l'échelle wallonne, des audits et un screening de six mois ont été menés par la Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE) pour analyser la présence de PFAS dans les eaux usées et dans les boues. Fin 2024, le Gouvernement wallon a validé des valeurs cibles pour les PFAS dans les boues d'épuration valorisées en agriculture.

Nous avons par ailleurs connu un incident majeur : l'explosion d'une pompe de relevage à la station d'épuration de la Vallée du Hain à Wauthier-Braine. Cet accident a inondé entièrement le local des pompes, submergeant les équipements et arrachant plusieurs conduites. Heureusement, aucun collaborateur n'a été blessé et, grâce à la mobilisation rapide de tous les métiers, la capacité de pompage a pu être rétablie en un temps record.



Christophe Dister

Malgré ces difficultés, nous avons poursuivi nos investissements. La nouvelle station d'épuration de Nethen est entrée en exploitation et un centre de regroupement des curures d'avaloirs a été mis en service à la station d'épuration de la Vallée de la Dyle, à Wavre – une prestation désormais gratuite pour les communes, auparavant contraintes de s'adresser à des prestataires privés hors province.

L'année 2024 a été marquée par le lancement d'un nouveau contrat de service avec la SPGE pour une durée de 20 ans.

L'égouttage demeure un enjeu crucial pour nos communes. Le déploiement de la phase pilote de la gestion intégrée de l'égouttage à Wavre et Ittre, associé à la cartographie complète des réseaux, leur permettra dans le futur d'optimiser l'entretien et l'exploitation de ces infrastructures.

Dans le domaine des déchets, nos projets ont porté leurs fruits. Grâce au changement de fréquence des collectes dans 24 communes et à une sensibilisation accrue des citoyens, nous sommes passés sous la barre des 100 kg/hab.an de déchets résiduels (98 kg/hab.an) et à 19 kg/hab.an pour les déchets organiques, nous rapprochant



Pierre Huart

sensiblement de notre objectif 90/25. Nous avons aussi étendu notre réseau de points d'apport volontaire et encouragé des initiatives de réemploi, notamment via nos Espaces Récup'.

Nous avons défini un système de contrôle d'accès par barrière dans les recyparcs, en vigueur depuis le 1er janvier 2025. L'objectif est de garantir une utilisation équitable et responsable des recyparcs par les habitants des communes partenaires, en encourageant une meilleure gestion des déchets, en fluidifiant la mobilité sur les sites et en renforçant le principe du pollueur-payeur par une participation plus juste aux coûts.

Au centre de transfert et de prétraitement, un important incendie a nécessité l'activation du plan d'urgence provincial pendant quatre jours. Là encore, aucun blessé n'est à déplorer, mais les dégâts matériels ont été considérables.

Notre département économique a poursuivi ses missions fondamentales de soutien au développement territorial. Après la pose du pont en mai, les travaux de voirie du boulevard urbain à Tubize s'achèvent, améliorant la

mobilité et l'accès au futur parc d'activités. Le diagnostic territorial des 27 communes du Brabant wallon, en cours, offrira un outil stratégique précieux pour le schéma de développement communal prochain.

Parallèlement, notre mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) a permis de finaliser en 2024 la restauration du Moulin de Saintes à Tubize et nous avons en outre vu s'achever les travaux du théâtre Jean Vilar à Ottignies.

Malgré un ralentissement des ventes, nos réserves de terrains équipés restent limitées, soulignant l'importance de projets structurants tels que la révision du plan de secteur pour le PAE de la Sablière et celui de Nivelles Nord C4. Parallèlement, nous avons continué la rénovation de nos business centers et halls relais.

Christophe Dister : il s'agit du dernier éditto que je signe en tant que Président de l'intercommunale, fonction que j'ai occupée dès juin 2019. Durant ces années, j'ai eu la chance de collaborer avec l'ensemble de mes collègues du Conseil d'administration, du Bureau exécutif et avec les équipes de terrain. J'adresse mes remerciements à chacune et chacun d'entre vous. L'intercommunale joue un rôle essentiel pour les citoyens et constitue un relais indispensable pour les communes. Je suis fier d'avoir contribué à la faire progresser.

Le 1er décembre dernier, j'ai cédé la Présidence à Pierre Huart qui occupe cette fonction jusqu'au renouvellement des mandats des administrateurs en juin 2025. Déjà membre actif du Bureau exécutif depuis de nombreuses années, Pierre apporte son expérience pour guider in BW au cours de cette période de transition. Les autres membres du Bureau exécutif ont également conservé leurs mandats, assurant ainsi continuité et stabilité dans notre gouvernance.

LAURENT DAUGE DIRECTEUR GÉNÉRAL

En parallèle, nous avons accentué nos engagements en matière de **sécurité, d'énergie et de digitalisation**.

L'année 2024 a enregistré une diminution significative du nombre d'accidents de travail avec incapacité. Cette évolution positive est en lien avec une **culture de sécurité** qui se renforce jour après jour. Toutefois, nous devons rester vigilants : chaque accident évité est une victoire. Il est crucial de continuer à respecter les consignes, à faire preuve de vigilance et à signaler toute situation dangereuse.

Dans le secteur de l'énergie, nous avons réalisé des avancées majeures en matière de renouvelables et d'efficacité énergétique. En 2024, six installations photovoltaïques supplémentaires ont été installées et plusieurs ouvrages d'épuration ont fait l'objet d'audits approfondis. Ainsi, in BW a non seulement dépassé ses objectifs de neutralité et d'indépendance énergétiques, mais elle a également produit 134 % de l'électricité qu'elle a consommée, en dépit d'une baisse de la production éolienne due à des conditions climatiques moins favorables. Notre part de production d'électricité verte est restée stable à 35 %.

Dans le prolongement de ces initiatives, le Gouvernement wallon a approuvé le lancement de RenoBW, un nouveau service destiné à accompagner la rénovation énergétique des logements en Wallonie.

Par ailleurs, la première phase de notre projet de thermographie aérienne s'est achevée avec la restitution finale des données aux citoyens. Au total, ce sont près de 7.000 ménages qui ont ainsi été sensibilisés à la performance énergétique de leur habitation.



Laurent Dauge

Le programme Digit'inBW s'est poursuivi avec des actions opérationnelles concrètes : un portail RH pour l'ensemble du personnel, la gouvernance des données, la centralisation documentaire, la création d'un datalake et la mise en place d'une plateforme de gestion énergétique.

Dans le même esprit, les Vision Days ont permis d'engager des réflexions déterminantes sur les enjeux de la digitalisation dans notre province.

Je tiens à remercier chaleureusement tous les collaboratrices et collaborateurs dont le professionnalisme et la détermination nous permettent de progresser au quotidien et de remplir nos missions de service public avec enthousiasme.



Le développement durable est au cœur de nos métiers et constitue l'un de nos trois **objectifs stratégiques à atteindre en 2025**. Nous souhaitons continuer à réduire nos impacts et participer activement à l'agenda du développement durable fixé par l'Organisation des Nations Unies (ONU) en 2015, au travers des **17 Objectifs de Développement Durable (ODD)**.

En 2024, nous avons contribué directement ou indirectement à ces **ODD** et aux cibles fixées par l'ONU pour les atteindre.

Nous avons identifié 4 ODD prioritaires, majoritairement impactés par nos métiers :

- ODD n°6 - « Eau propre et assainissement »
- ODD n°8 - « Travail décent et croissance économique »
- ODD n°9 - « Industrie, innovation et infrastructure »
- ODD n°12 : « Consommation et production responsables »

Ensuite, les principes de bonne gouvernance d'in BW contribuent à l'**ODD 16**, et à deux cibles en particulier :

16.6 - Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux.

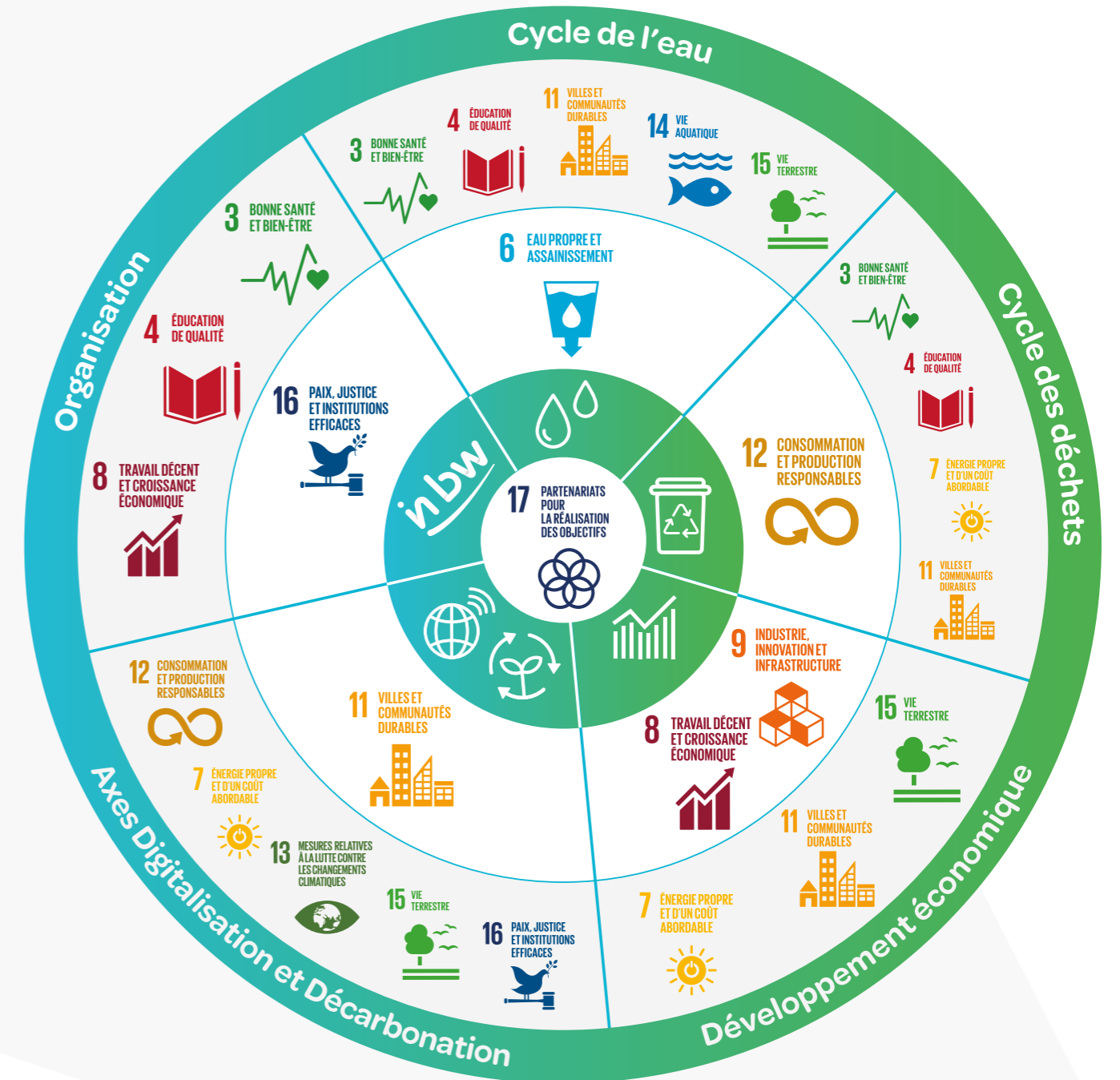
16.7 - Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions.

En outre, l'essentiel de notre stratégie de transition digitale et durable contribue favorablement à l'**ODD n°11** - « Villes et communautés durables ».



Enfin, l'**ODD 17** - « Partenariats pour la réalisation des objectifs » constitue le fondement même de notre mission de service public : être au service de nos associés, des 'clients-citoyens' et des entreprises de notre territoire. Cet objectif est également impacté par l'ensemble des partenariats établis avec nos parties prenantes pour assurer nos activités de manière efficiente

Tout au long de ce rapport, nous présenterons notre contribution aux 4 ODD prioritaires, mais aussi l'impact que nos activités génèrent sur les autres ODD, à différents niveaux de notre organisation.





Notre organisation

Projets MAJEURS

Afin de répondre aux ambitions du plan stratégique 2023-2025 d'in BW, de nombreux projets (d'innovation) sont mis en œuvre. Parmi ceux-ci, une série de projets majeurs ont été identifiés. Il s'agit des 10 priorités présentes dans le plan stratégique, complétées par plusieurs autres projets majeurs. Parmi ceux-ci, on trouvera le projet PIPER (développement d'un hub énergétique sur le site de la sablière de Mt Saint-Guibert), la gestion des risques ou encore le développement de notre notoriété. L'avancement des projets transversaux est présenté ci-après tandis que les projets « métier » ou en lien avec l'énergie et la digitalisation sont présentés dans les chapitres « métier » et « transition » de ce rapport. Les descriptifs présentant l'avancement de ces projets sont tagués par une pastille spécifique « Projet majeur » dans ce rapport.

Projet
MAJEUR

DÉVELOPPER DES NOUVEAUX SERVICES AUX COMMUNES

La raison d'être d'in BW est la réalisation des missions d'intérêt communal qui nous ont été confiées. Les matières à traiter au quotidien par les communes sont de plus en plus pointues et évolutives, dans un contexte social et économique de difficultés budgétaires. Dans le cadre de nos métiers, les communes bénéficient de nos compétences et de notre expertise, leur permettant de profiter d'économies d'échelle. Soucieux que chaque actionnaire puisse faire appel à nos services, nous souhaitons renforcer notre rôle fédérateur notamment en accentuant la promotion de nos actions et en mettant en place de nouveaux services en lien avec nos métiers.

Dans ce cadre, nous rassemblons différentes initiatives pour dynamiser cette offre de services par le biais d'un certain nombre de projets pilotes et innovants dans les différents métiers « historiques » d'in BW (entretien des égouts, réutilisation de l'eau assainie, ...) mais aussi au-delà comme :

- L'aide au développement de Communautés d'énergies renouvelables (CER) : un projet pilote avec une commune du BW a été proposé dans le cadre d'un appel à projet en 2024. Le nouveau GW a néanmoins décidé de postposer le cofinancement potentiel de ce type de projet afin que le cadre technico-légal soit mieux élaboré avant tout démarrage ;
- Le développement d'un service d'aide à la rénovation énergétique pour les citoyens via une plateforme dédiée mais aussi pour les acteurs publics via des partenariats : notre projet a été accepté en fin d'année 2024 pour le nouveau GW. Le projet est détaillé dans le chapitre dédié au Département Transition numérique et Durable (cadre POLLEC). L'opérationnalisation aura lieu mi 2025 ;
- Le développement d'une plateforme open-data pour répondre au décret sur le sujet et qui vise la publication et la valorisation des données publiques : ce projet fait suite au développement de la stratégie e-zy BW expliquée au chapitre dédié à la Transition numérique et durable. La plateforme est désormais en place et est alimentée par une équipe interne accompagnée d'un groupe de pilotage avec 10 communes ;
- L'aide à la digitalisation des communes : en 2024, un projet de transition numérique des pouvoirs locaux a été initié. Pas moins de 8 communes pilotes ont participé au lancement d'un groupe de travail qui a permis d'établir un état des lieux (une maturité numérique) via la cartographie des capacités et des plateformes IT sous-jacentes. L'idée, pour 2025, est de proposer une vision partagée et un plan d'action (voir chapitre dédié à la Transition numérique et durable) ;
- Le volet smart metering est toujours en cours, en particulier pour le modèle financier associé aux technologies identifiées. ;
- Une nouvelle approche de gestion intégrée de l'égouttage (GIEg) : La phase opérationnelle de l'essai visant à exploiter 80 km d'égouts pour le compte des Communes de Wavre et Ittre a débuté en 2024.
- La création d'un nouveau centre de dépotage des produits de curage : l'unité a vu le jour en 2024 ! Ce projet qui permet désormais aux communes de se défaire de ces produits gratuitement est présenté dans le chapitre dédié aux activités du Département Assainissement ;
- Le support aux acteurs du territoire pour orienter le schéma de développement territorial (SDT) et communal (SDC). Un Conseiller en stratégie territoriale a rejoint l'équipe d'in BW en juillet 2024, afin de mener cette mission à bien dont les livrables sont attendus pour octobre 2025. Entretemps, les informations sont données aux communes pour l'établissement et l'optimisation de leur cahier des charges pour l'élaboration d'un SDC par un auteur de projet agréé et pour permettre aussi à ceux-ci d'affiner leur offre en évitant toute redondance avec le travail déjà réalisé (voir le chapitre dédié au Département économique).

La mise en route de ces différents projets nécessite une expertise technique indéniable. Nous sommes persuadés que, face aux enjeux importants et aux opportunités, il est essentiel de massifier cette expertise au sein de l'intercommunale pour répondre aux attentes, renforcer l'attractivité et valoriser le savoir-faire développé. Cette massification de l'expertise génère des effets d'échelle positifs pour nos partenaires et nous permet de capitaliser sur les résultats de ces projets afin de construire une offre de services pertinente et de qualité pour nos associés.

RENFORCER UNE CULTURE DE GESTION DES RISQUES

Après des échanges et ateliers avec nos différents métiers et nos organes de gestion fin 2023 et début 2024, il s'est avéré opportun d'élargir le scope du projet afin de tendre vers un système intégré de gestion des risques. Le projet GUARD a donc vu le jour à l'issue du premier semestre 2024. Une note méthodologique ainsi qu'une approche planifiée ont été présentées à nos organes de gestion, en particulier à notre comité d'audit le 4/12/2024. La priorité a été portée sur les projets majeurs issus de notre plan stratégique actuel. Des échanges ont eu lieu dans le cadre de notre projet de digitalisation interne (Digit'inBW), et les discussions avec nos départements se sont poursuivies conjointement.

Cela étant, la mise en œuvre du cadre et le lancement d'un processus harmonisé de gestion des risques prendra plus de temps que prévu, compte tenu des nombreux projets en cours de déploiement et des revirements réglementaires en matière de reporting durable. En effet, la Directive Européenne en matière de reporting durable (ou CSRD) a été transposée en droit belge. La loi qui en découle a été adoptée le 2 décembre 2024. Etant donné qu'in BW rencontre les critères d'application de cette loi, nous devons publier au premier trimestre 2026 un rapport sur les sujets qui nous sont matériels au travers d'une sélection pertinente de 1138 points de données ! Les sujets sont identifiés après un exercice dit de « double matérialité », qui n'est ni plus ni moins qu'une évaluation des impacts ESG (Environnemental – Social – Gouvernance) de nos activités sur notre environnement au sens large, ainsi que l'évaluation des risques ESG susceptibles de nuire à l'atteinte de nos objectifs ! Cette approche de double matérialité est d'ores déjà intégrée dans le projet GUARD.

Pour s'y préparer au mieux, in BW a rejoint une centrale d'achat lancée à l'initiative de la SWDE et de la SPGE fin 2023. Le marché a été attribué en août 2024 et in BW a confirmé sa participation. Les premiers ateliers de travail sont prévus en janvier 2025. L'analyse de double matérialité est une opportunité évidente d'accélérer la mutualisation de la gestion des risques sur les sujets ESG, de challenger les analyses réalisées jusqu'alors, de nous positionner vis-à-vis des autres entreprises et intercommunales de nos secteurs d'activité et de ne pas passer à côté d'enjeux majeurs alors même que nous lancerons début 2025 la construction du Plan Stratégique 2026-2028.

Mais un revirement législatif est survenu fin décembre car des rumeurs circulaient à propos d'un futur « paquet Omnibus », qui consiste en une révision profonde de la CSRD par l'UE et permettrait de simplifier les obligations de reporting et d'alléger considérablement les critères d'application.

Ce paquet a été adopté par la Commission Européenne en février 2025 et doit encore être ratifié par le Conseil et le Parlement européen. Mais les nouveaux critères excluent de facto in BW des obligations de reporting.

Hormis l'aspect reporting, l'enjeu en matière de gestion des risques reste entier. C'est pourquoi nous avons choisi de poursuivre la mission CSRD dans une version « allégée » appelée VSME, qui comprend les analyses de double matérialité. Des ateliers seront planifiés au cours du premier semestre 2025.

DÉVELOPPER NOTRE NOTORIÉTÉ ET FAVORISER L'ACCESSIBILITÉ DES SERVICES AUX ACTIONNAIRES

Le plan d'actions initié en 2023 s'est poursuivi et renforcé en 2024.

Particulièrement, 4 séances d'informations baptisées "in BW Vision Days" ont été organisées entre mars et juin 2024 à destination de nos actionnaires, visant à renforcer notre rôle fédérateur pour préparer le futur des communes en mettant en place de nouveaux services autour des enjeux sociétaux en matière de transition numérique et durable. Ces sessions encouragent les communes à la mutualisation au travers de l'intercommunalité pour ces matières techniques nécessitant des ressources pour lesquelles les communes peuvent bénéficier des compétences et de l'expertise d'in BW en profitant ainsi d'économies d'échelle.

Une séance portait sur les Communautés d'énergie renouvelable et trois sur la thématique digitale :

- La transformation digitale des pouvoirs locaux ;
- La centralisation des données et l'Open Data ;
- L'intelligence artificielle au service des administrations communales.

Par son intermédiaire, in BW a initié la réalisation gratuite, au profit des communes, d'une vision digitale générique et d'un plan d'action pouvant nourrir l'élaboration des futurs PST.

Au-delà de la participation d'in BW, sur demande ponctuelle des communes, à des réunions organisées par leur soin (commissions communales, conseil communal, consultation citoyenne, enquête publique, etc), différentes réunions thématiques ont par ailleurs été tenues avec les communes à l'initiative d'in BW afin de les informer et consulter adéquatement sur différents sujets tels que la gestion des déchets, la thermographie aérienne, Reno BW, Connect my home, les PFAS.

Les membres des collèges ont été invités à participer à des événements afin de favoriser les relations informelles.

Pour la première fois, in BW a lancé, au terme de la législature, une enquête de satisfaction auprès de l'ensemble des mandataires en place. Celle-ci avait pour objectif de recueillir leurs avis sur la collaboration d'in BW avec ses communes actionnaires afin de préparer au mieux la coopération avec les futurs mandataires.

Un fonctionnement sous format de circulaire a été mis en place en décembre 2024 suite aux élections locales d'octobre 2024, dont une diffusée à l'installation des conseils communaux/provincial transmettant :

- Une brochure de présentation des missions d'in BW ;
- Une invitation à une session de présentation des activités d'in BW tenue le 19 février 2025 ;
- Un nouveau canal de communication par un point de contact unique (SPOC) vers lequel les communes peuvent désormais orienter leurs questions pour lesquelles elles ne disposeraient pas déjà d'un contact identifié ;
- Une invitation à des rencontres privilégiées entre le Collège communal et le Comité de direction pour aborder les thématiques spécifiques à la commune pour les matières traitées par in BW.

Les Bourgmestres ont par ailleurs été invités à partager des moments d'échanges en petits groupes avec le Président et le Directeur général.

Notre partenariat s'est par ailleurs renforcé avec les services de la Fonctionnaire déléguée de la Région wallonne avec qui des réunions régulières se sont initiées en 2024 de manière à assurer un suivi rapproché des dossiers communs en matière urbanistique.

Ressources humaines

Chiffres-CLÉS

Nombre de collaborateurs (hors MLD*)	498
Nombre d'équivalents temps plein	478.1
Taux de turn-over moyen annuel	2.92
Nombre d'heures de formation (annuel)	7.394

*Maladies de longue durée

Faits-MARQUANTS

ÊTRE UN EMPLOYEUR ATTRACTIF

En lien avec notre plan stratégique 2023-2025 de nouvelles actions ont pris cours pour renforcer notre attractivité en tant qu'employeur (voir infra.). Par ailleurs une nouvelle mise à jour de certains de nos textes règlementaires a été effectuée tant pour en garantir la mise en conformité légale que pour asseoir une meilleure concordance avec la réalité/pratique de terrain.

Parmi ces nouvelles actions on peut relever :

- **Réalisation d'un benchmark et rédaction d'une stratégie globale de rémunération** : afin de vérifier l'adéquation du package salarial proposé par in BW à ses collaborateurs un benchmark a été mené par le Département RH en partenariat avec une société de consultance externe. Subséquemment une stratégie de rémunération devant asseoir les principes directeurs en la matière a été présentée en Conseil d'Administration et servira de base à la révision ultérieure (potentielle) de notre modèle de classification des fonctions et des barèmes liés.

- **Analyses relatives à l'implémentation d'un Plan Cafétéria, d'un Budget Mobilité et d'un système de Warrants** : bien que toutes les analyses d'opportunité et de faisabilité relatives aux 3 projets précités aient été réalisées, la mise en place d'un Plan Cafétéria et du système de Warrants sont pour l'instant suspendues. La mise en œuvre d'un Budget Mobilité a cependant été supprimée à ce jour compte-tenu notamment du public cible restreint concerné.

- **Simplification des descriptions de fonction** : la simplification et l'harmonisation de l'ensemble de nos descriptions de fonction a été menée par le Département RH en collaboration avec Berenschot afin de préserver la cohérence globale du modèle de classification actuel et d'asseoir les bases du projet de gestion des compétences à venir.

- **Modification des textes règlementaires** : fin 2024 nous avons proposé au Conseil d'Administration la modification de nos statuts administratif et pécuniaire et ce conformément au prescrit du nouveau décret du 14 mars 2024 modifiant le CDLD. Cette modification nous a permis, en principal, de modifier le processus de maintenance des descriptions de fonction, d'extraire le livre des DF en tant qu'annexe au statut – simplifiant ainsi grandement la procédure de validation liée – et de modifier nos procédures de recrutement en harmonisant en outre les conditions d'accès à l'emploi par classe de fonction et filières.

Projet MAJEUR

Projet MAJEUR

RÉALISER LA DIGITALISATION DE L'INTERCOMMUNALE

Mise en place de la plateforme de digitalisation HCM : dans le cadre du projet général de digitalisation d'in BW et après plusieurs mois de paramétrage, la plateforme MPLEO a été mise en œuvre au 1er janvier 2025 et ce pour les modules dits de "Self-Service" et de "Talents et performances". Ainsi, les collaborateurs pourront désormais effectuer un plus grand nombre de modifications de leurs données personnelles en ligne, pourront introduire par ce biais des notes de frais ou des certificats médicaux et encore recevront leur fiche de paie sous format digital. Dans la même optique le flux des évaluations est désormais intégralement digitalisé et fluidifié. En 2025-2026 les modules relatifs à la formation et à la gestion des compétences devront être déployés.

Implémentation d'un logiciel de paie unique : avec pour point d'ancrage un seul logiciel de pointage instauré en 2023, l'année 2024 a également vu se mettre en place l'implémentation d'un logiciel de paie unique en usage dès le premier trimestre 2024 et complété, dès janvier 2025, par le passage d'une partie de la paie sous MPLEO.

Prévention et protection au travail

Chiffres-CLÉS

Accidents de travail sans incapacité	10
Accidents de travail avec incapacité	19
Accidents sur le chemin du travail	3
Nombre de jours d'incapacité	599
Nombre de visites de terrain réalisées par nos conseillers en prévention (chantiers, sites et installations) avec rapports de visites et propositions d'actions d'amélioration	30*
Taux de fréquence des AT	25,48

*sur base des rapports mensuels du SIPP

Faits-MARQUANTS

- Rédaction d'un **Plan Global de Prévention transversal** à tous nos métiers (2025-2029)
- Déclinaison en un **Plan Annuel d'Actions** (2025)
- **Mai 2024** : arrivée du **nouveau chef du SIPP** → retour des CP référents dans leur département respectif après avoir été les back-ups pour le département économique
- **Inspection SPF ET&CS** pour la gestion des aspects psychosociaux chez In BW

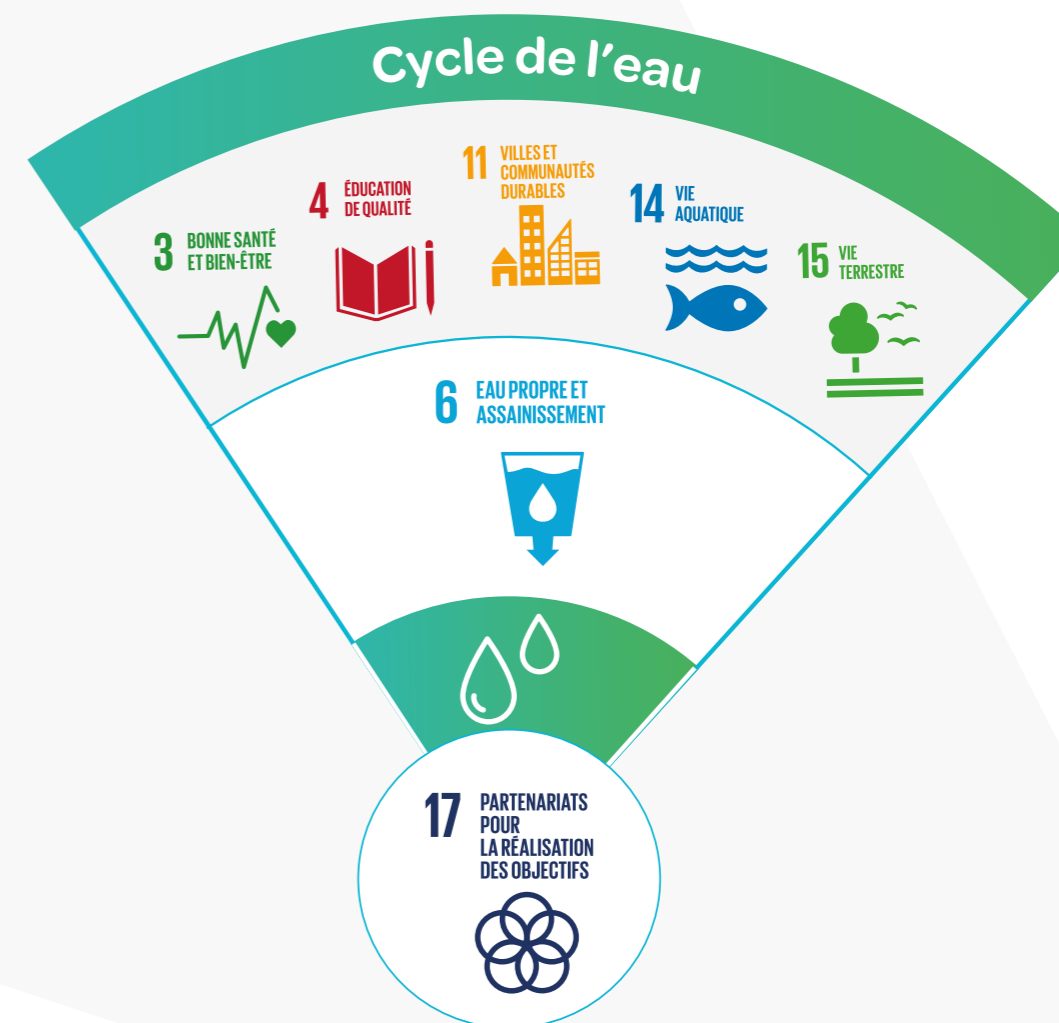
6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



1. Production et distribution d'eau potable

Nos MISSIONS

- Protéger les sites de captage et préserver les ressources d'eau.
- Produire de l'eau parfaitement saine et potable (prélèvement, traitement, acheminement et stockage).
- Distribuer, en toutes circonstances, à chacun de nos clients-citoyens (particuliers, entreprises, ...) une eau de **qualité**, en **quantité suffisante**, à une **pression** et à un **débit constants**, 24 heures / 24 et 7 jours / 7.
- Optimiser la gestion du réseau d'eau potable.
- Solutionner les approvisionnements alternatifs en cas d'incident (hydrants).
- Gérer la relation clientèle.



Nos activités en lien avec l'ODD 6 impactent également les ODD 3,4,11, 14,15 et 17

Le cycle de l'eau

Yves Renson, Directeur du département Eau potable

Des attaques incessantes de la presse sur la qualité de l'eau distribuée qui ne doivent pas cacher de très bons résultats !



Depuis l'émission "Investigation" de la RTBF sur les PFAS en novembre 2023, les articles de presse et les prises de position se sont succédées pour jeter, sans nuances, le discrédit sur la qualité de l'eau de distribution en Wallonie en lui attribuant de manière disproportionnée la responsabilité de l'impact de

ces substances sur le corps humain. Un climat anxigène mobilise de manière démesurée nos équipes pour répondre aux questionnements de la presse, des Autorités communales et de nos «clients-citoyens».

Alors que les normes à respecter en matière de PFAS n'entraient en vigueur qu'en 2026, le Ministre de l'Environnement a proposé une modification du Code de l'Eau afin d'anticiper cette mise en œuvre au début 2025 et a ajouté une valeur guide à respecter pour les 4 PFAS les plus problématiques pour 2028. Je voudrais rappeler une nouvelle fois que la qualité de notre eau est l'une de nos préoccupations majeures au quotidien et que les normes que nous devons respecter sont particulièrement strictes, bien plus même que dans d'autres secteurs alimentaires. En 2024, nous affichons un taux de conformité de 100% pour les paramètres pouvant influencer la santé humaine.

Au niveau opérationnel, l'année 2024 a été très positive. En matière de production, nous avons poursuivi notre objectif de sécurisation de l'approvisionnement en eau potable en débutant les travaux à Corbais. Le château d'eau a été démoli et, après un blocage des travaux pour des questions de stabilité de sol, son remplacement par un double réservoir semi-enterré est mis en œuvre en 2025. Nous avons également placé 2 filtres à charbon actif en

grain sur le site de Try Coquiat à Sart-Dames-Avelines afin de pouvoir traiter l'eau du puits et de garantir en tout temps la conformité de l'eau au niveau de certains micropolluants.

Côté distribution, nous avons posé 4,2 km de nouvelles conduites, raccordé 293 nouvelles constructions, placé 712 nouveaux compteurs et remplacé près de 20 km de canalisations (anciennes, en mauvais état ou sous-dimensionnées), soit 1,12% de notre réseau. Ceci nous a permis de dépasser notre objectif d'1%. Preuve de l'excellent état de notre réseau, notre rendement (volume d'eau facturé / volume injecté sur le réseau) s'est encore amélioré et a à nouveau dépassé les 90%, un taux record qu'il va être difficile de maintenir !

En 2024 notre CVD (coût vérité distribution) est resté inchangé à 2.47 €/m³ et notre service clientèle est resté à l'écoute de nos abonnés pour offrir un service rapide et efficace. Les trois releveurs de compteurs sont partis à la retraite et, dorénavant, tous les abonnés recevront chaque année une carte indexphone leur permettant d'effectuer eux-mêmes leurs relevés de compteurs. Un seul agent interviendra encore sur le terrain pour des demandes spécifiques ou pour des enquêtes.

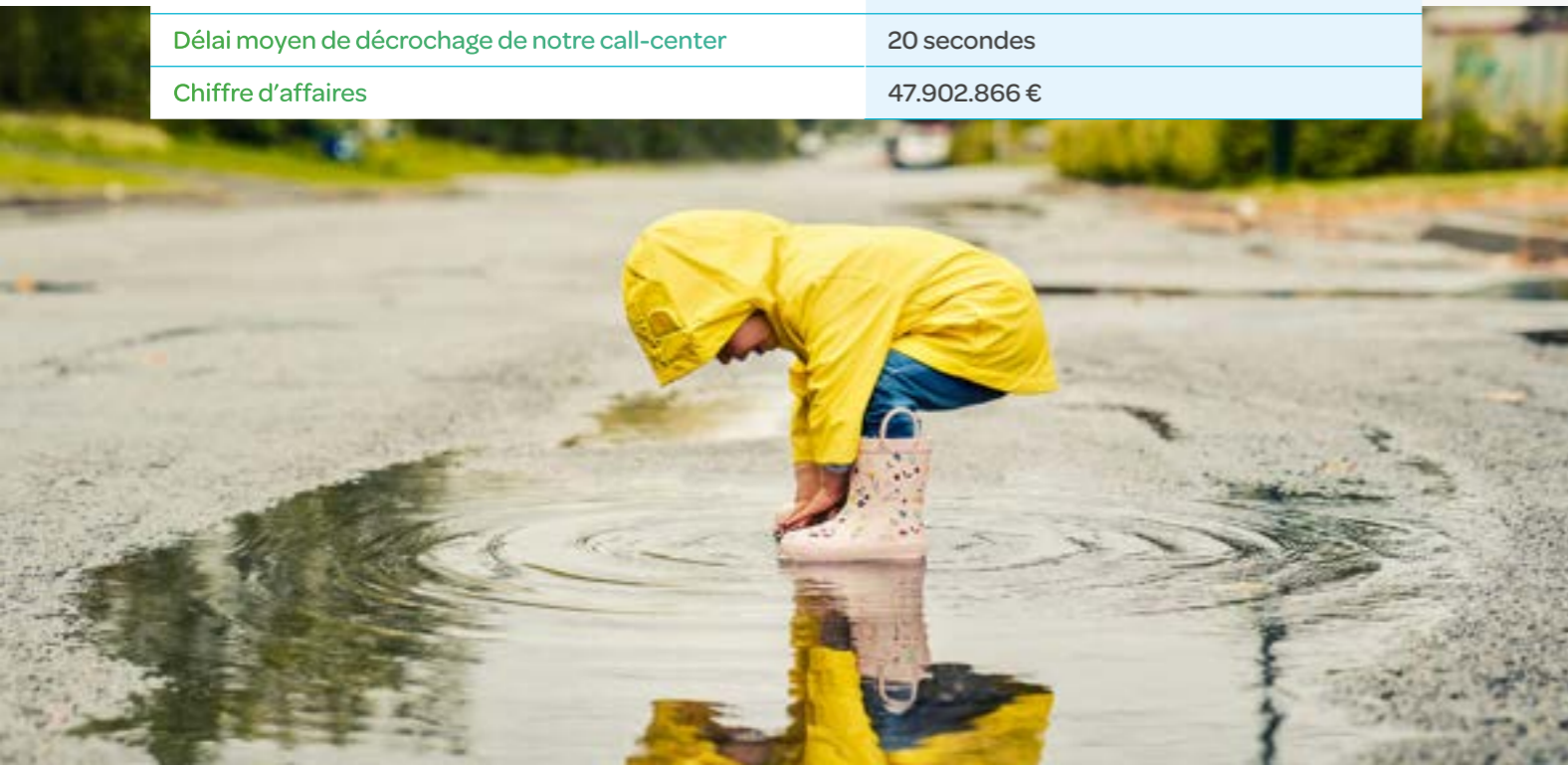
Je tiens vraiment à remercier tous les agents du Département Eau potable pour leur travail quotidien permettant d'atteindre ces excellentes performances. Leur efficacité, leur réactivité et la grande rigueur de chacun permettent d'assurer un service de qualité à un prix abordable notamment grâce à une bonne maîtrise des coûts.

Nous sommes également présents dans de nombreux groupes de travail au niveau régional (plateformes sectorielles, Aquawal, Pôle de l'Environnement,...) afin de partager notre expertise avec des collègues du secteur de l'eau et faire valoir notre point de vue.



Chiffres-CLÉS

Production d'eau potable in BW	7.354.342 m ³
Achat d'eau auprès d'autres opérateurs	5.259.920 m ³
Volume d'eau injecté sur le réseau de distribution in BW	11.389.928 m ³
Volume d'eau vendu à la SWDE	1.224.334 m ³
Rendement du réseau de distribution (volume consommé facturé / volume injecté)	91.6 %
Longueur du réseau de distribution (sans les adductions)	1.760 km
Nombre d'hydrants	8.944
Renouvellement de conduites de distribution (à charge d'in BW et sans les adductions)	19.746 mètres (soit 1,12% de notre réseau)
Remplacement de raccordements	314
Nombre de compteurs	90.799
Remplacement de compteurs	5.293 (soit 6 % de notre parc)
Investissements (réseau et raccordements)	6.570.164 €
Consommation facturée	10.438.046 m ³
Prix du Coût Vérité Distribution	2,47 €/m ³ (depuis 01/01/2023)
Nombre de factures émises	364.014
Nombre d'appels à notre call-center (clientèle / comptabilité / technico-commercial)	67.000
Délai moyen de décrochage de notre call-center	20 secondes
Chiffre d'affaires	47.902.866 €

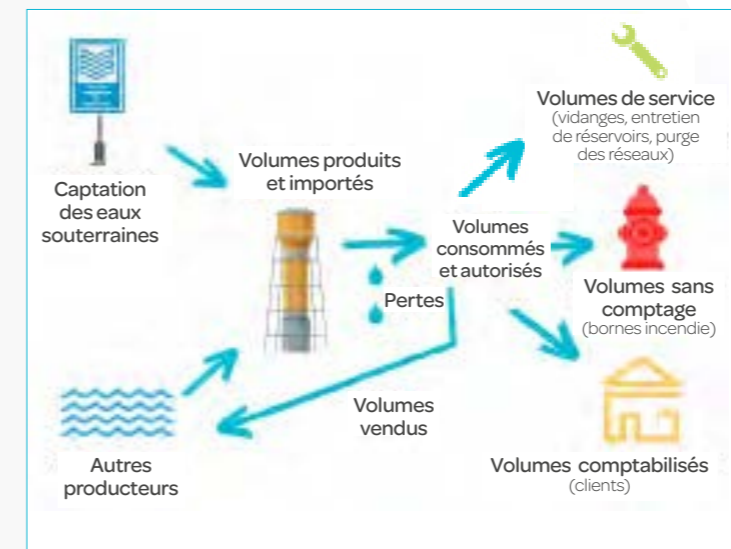


Faits-MARQUANTS

ZOOM SUR NOS ACTIVITES



Sécuriser l'approvisionnement en eau potable



Toutes les données (volumes journaliers produits, volumes journaliers injectés dans les réseaux, ...) sont très proches de la moyenne de ces 10 dernières années.

Faits-MARQUANTS

- > Mise en place de 2 filtres à charbon actif sur le site de Sart-Dames-Avelines pour améliorer la qualité d'eau du puits de Try Coquiat
- > Finalisation du remplacement de la conduite d'adduction de Marache vers Aywiers
- > Dans le cadre de la sécurisation de nos sites de production et de traitement, pose de nouvelles clôtures sur les sites de Sart-Dames-Avelines et La Hulpe

Projet MAJEUR

9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES



AUGMENTER LA CAPACITÉ DE PRODUCTION EN EAU

Le château d'eau de Corbais a été démolé en mars 2024. Des discussions sur la stabilité du sol ont retardé l'avancement des travaux des nouveaux réservoirs (chantier arrêté au stade des terrassements) mais ceux-ci ont repris en janvier 2025

Une demande de permis a été introduite pour la rénovation de l'escalier du château d'eau de Genval ainsi que pour le désamiantage de sa colonne centrale. Des problèmes de procédure au SPW ont retardé le dossier mais le permis a été obtenu au 1er semestre 2025.

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



La 1^{re} version d'un plan de gestion quantitative de nos ressources a pu être finalisée en 2024 : elle fait un focus sur plusieurs zones spécifiques définies comme prioritaires ainsi que sur la gestion d'un type de puits bien spécifique nécessitant une attention plus particulière. Un plan d'actions a ainsi été dégagé pour l'année à venir.



Garantir la qualité de l'eau

La qualité de l'eau est une de nos préoccupations environnementales et sanitaires majeures au quotidien. De la source jusqu'au robinet, l'eau que nous fournissons fait l'objet de nombreuses mesures de qualité :

- > 377 analyses de routine portant sur 13 paramètres
- > 36 analyses complètes portant sur 144 paramètres (y compris les pesticides et les hydrocarbures)
- > 285 analyses bactériologiques portant sur 10 paramètres
- > 92 analyses de surveillance volontaire
- Taux de conformité des analyses impératives : 100 % (donne le pourcentage d'analyses n'ayant aucun

paramètre non conforme pouvant influencer la santé humaine – les non-conformités ont été observées sur les installations intérieures des clients avec une eau conforme au compteur).

- Taux de conformité des analyses indicatives : 98,6% (donne le pourcentage d'analyses n'ayant aucun paramètre non conforme influençant le confort d'utilisation de l'eau (exemples : la température, la turbidité (aspect très légèrement trouble), l'odeur, ...))
- Intensité d'autocontrôle de la qualité de l'eau : 2,1 (donne le rapport entre le nombre total d'analyses sur eau traitée et le nombre d'analyses légalement requises)

Faits-MARQUANTS

> L'année 2024 a prolongé la tendance amorcée fin 2023, marquée par une forte attention médiatique autour des PFAS et du TFA. Ces sujets ont mis à mal l'image de l'eau de distribution, face à des attaques répétées auxquelles nous devons continuellement répondre. Le suivi des PFAS est désormais intégré au programme légal de contrôle sous forme de monitoring. Concernant le TFA, un monitoring wallon s'est mis en place depuis juillet. Le climat de suspicion vis-à-vis de la qualité de l'eau de distribution s'étend également aux nouveaux paramètres dits "émergents" pour lesquels il n'existe parfois pas encore de normes officielles. Cela nécessite un investissement important de nos équipes pour répondre aux sollicitations diverses et urgentes.

Malgré ce contexte, l'année 2024 a permis de confirmer que l'eau distribuée sur notre réseau respecte pleinement la législation en vigueur.

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT

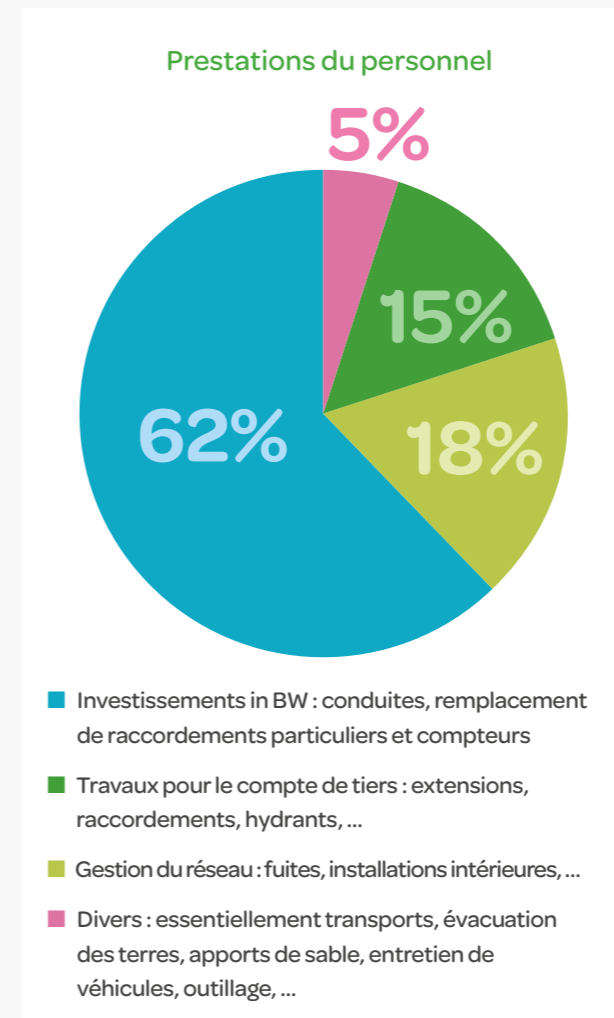
Réalisation d'un diagnostic environnemental dans le cadre du lancement d'un Contrat Captage (dont l'objectif est d'optimiser les pratiques agricoles afin de préserver la ressource en eau) pour nos ressources de Limal.

Dans le cadre des contrats-captage, un travail est mené sur le long terme afin d'adapter les mesures agricoles (modifications de pratiques mais surtout aussi modifications systémiques).



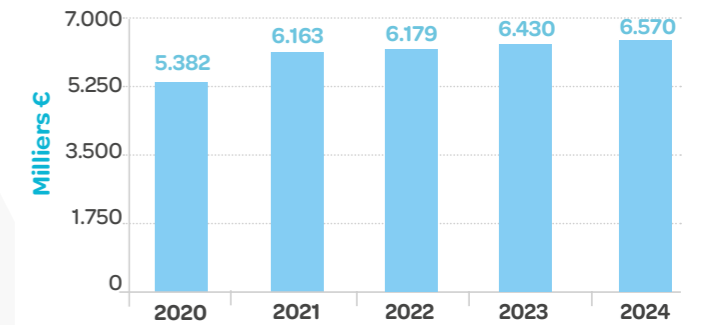
Maintenir un réseau d'eau potable performant

Les membres de notre personnel ont presté 55 387 heures sur le terrain (soit ± 7693 journées ou 37 équivalents-temps plein, hors personnel d'encadrement et de surveillance). Ces prestations se sont réparties de la manière suivante (répartition très semblable depuis ces 3 dernières années).



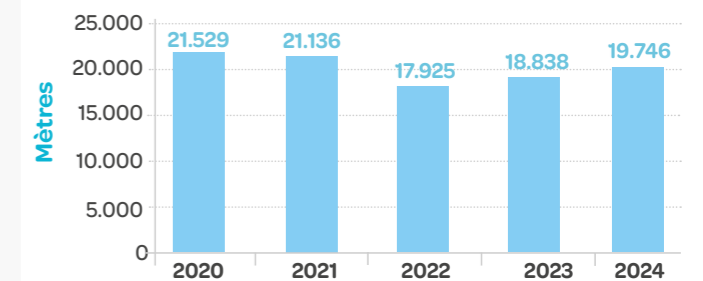
Investissements in BW

Évolution des investissements (pose de conduites et remplacement de raccords)



1. Renouvellement des réseaux de distribution (conduites) à charge d'in BW

Longueur des réseaux de distribution remplacée annuellement à charge d'in BW



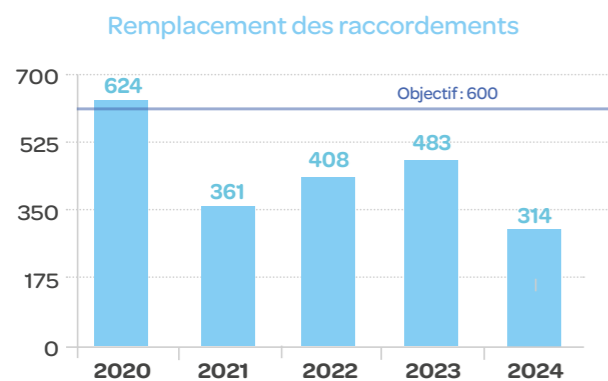
Environ 38 % de nos travaux d'investissements ont été réalisés en commun avec un ou plusieurs autres impétrants ou en parallèle avec des travaux communaux.

En cumulant les investissements à charge d'in BW et les travaux pour le compte de tiers, nous obtenons un taux de renouvellement global de 1,19 % en matière de conduites. L'objectif de 1% par an (en moyenne) est donc largement atteint.

Longueur totale du réseau de distribution	Longueur 2024 remplacée à charge d'in BW	Longueur 2024 remplacée à charge de tiers	Longueur totale remplacée / longueur totale du réseau
1.760.009 m	19.746 m	1143 m	1,19 %



2. Remplacement des raccordements particuliers

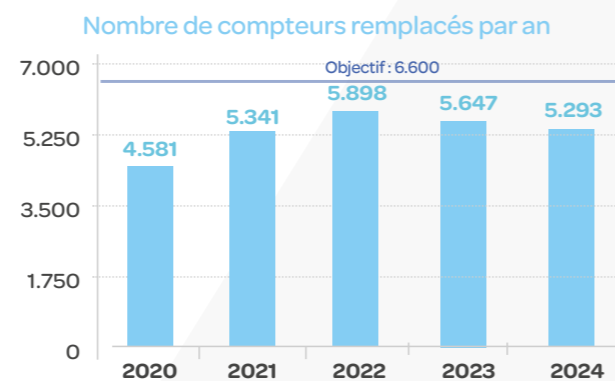


L'objectif d'atteindre 600 remplacements tous matériaux confondus n'a de nouveau pas été atteint en 2024. La difficulté de trouver des ressources techniques et la priorisation des travaux avec la main d'œuvre disponible sont 2 facteurs qui peuvent expliquer cette évolution.

Le remplacement des raccordements en plomb étant terminé, de nouvelles priorités doivent être fixées pour les prochaines années (remplacement des raccordements acier vétustes) et l'objectif annuel doit être revu.



3. Remplacement des compteurs

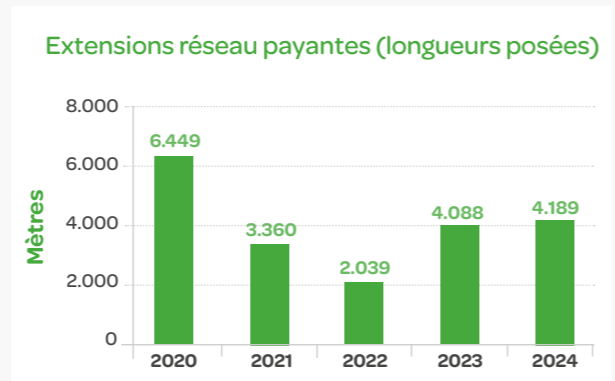


L'objectif fixé pour 2024 (6.600 compteurs) n'est à nouveau pas atteint. Nous l'expliquons principalement par les difficultés d'accès aux habitations durant toute l'année. Malgré de nombreux rappels nous n'avons pas de contacts avec les abonnés nous permettant de fixer un rendez-vous pour accéder chez eux.

Le rendement horaire reste toutefois identique aux années précédentes : environ 1,2 heure par compteur (en ce compris les déplacements, les remplacements de robinets et les fuites avant compteur).

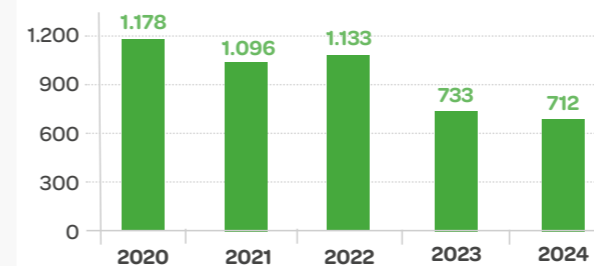
Le taux de renouvellement est de 6 %. Il s'agira d'augmenter ce rythme pour répondre aux exigences légales : remplacement de tous les compteurs au minimum tous les 16 ans.

Travaux à charge de tiers



Après plusieurs années de diminution, on a constaté une augmentation des extensions en 2023 surtout poussées par quelques gros projets.

Évolution du nombre de nouveaux compteurs



Après une forte diminution en 2023, le nombre de nouveaux compteurs a à nouveau légèrement baissé en 2024. Ce constat est à surveiller ces prochaines années.

Faits-MARQUANTS

- Difficultés d'organisation du travail de remplacement des compteurs dues à l'accès difficiles aux habitations. Depuis la crise Covid, les citoyens ne laissent plus facilement l'accès à leur installation privée et sont peu réactifs aux courriers envoyés.
- Objectifs de l'année globalement atteints (sauf pour les remplacements de compteurs et les remplacements de raccordements).
- On observe environ 3500 heures de travail prestées en moins en 2024 par rapport à 2023. Ceci s'explique par une année 2024 encore marquée par un taux d'absentéisme élevé (tant au niveau des agents que de l'encadrement) et des difficultés dans le recrutement d'agents techniques.
- Poursuite de notre politique de renouvellement des réseaux (remplacement de conduites, vannes et raccordements) dont une partie en synergie avec d'autres impétrants (gaz, électricité, téléphone) ou avec les communes. Néanmoins il est de plus en plus difficile de planifier ces synergies, ce qui entraîne des difficultés opérationnelles importantes.
- Disponibilité réduite des sous-traitants en matière de travaux de voirie, conséquence de l'impact post-crise économique puis énergétique de ces 2 dernières années encore tangible sur les prix des matériaux et de la main d'œuvre : les conditions des marchés publics en cours ne sont plus toujours intéressantes pour ces sous-traitants (marge bénéficiaire devenue insuffisante).

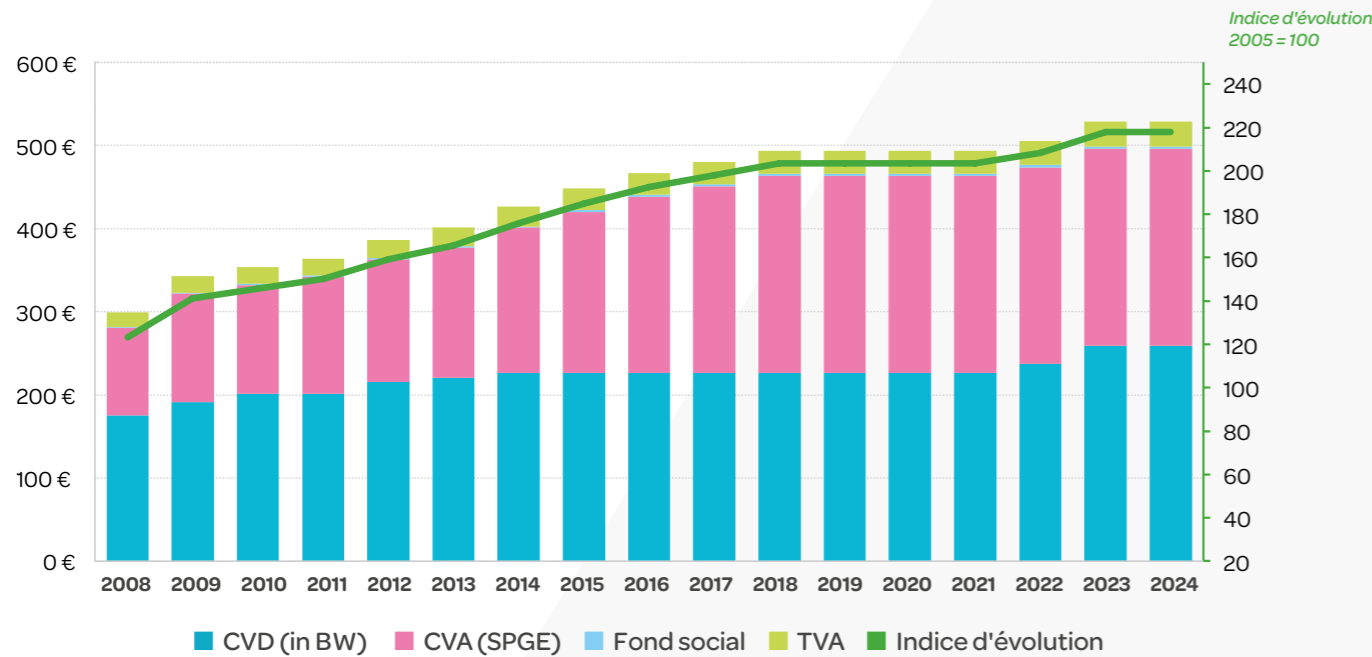




Garantir une eau de qualité à un prix maîtrisé

Le prix de l'eau a été augmenté en 2023. Le CVD (Coût-vérité Distribution) est passé de 2.26 €/m³ à 2.47 €/m³ au 01/01/2023. Le CVA (Coût-Vérité Assainissement) est resté à 2,365 €/m³. Le CVD et le CVA sont restés inchangés en 2024.

Évolution du prix de l'eau pour une consommation de 100 m³



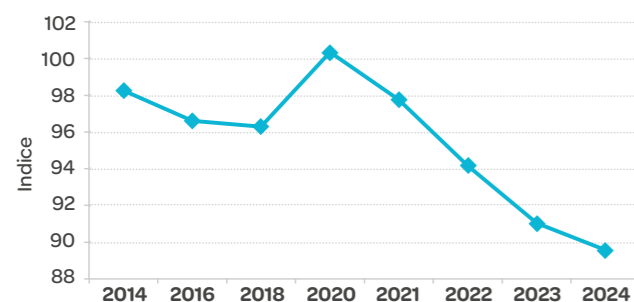
Évolution de la consommation

En 2024, le nombre de compteurs en service a augmenté de 0.8 %, ce qui est en diminution par rapport aux années antérieures.

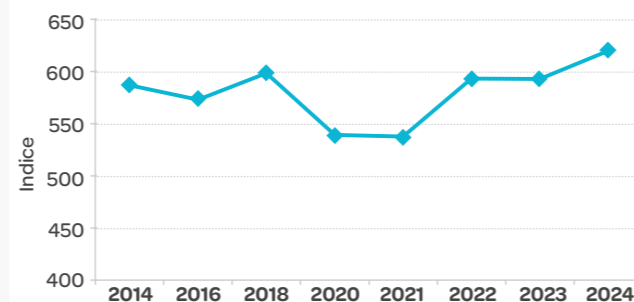
La consommation facturée aux abonnés a atteint 10.438.046 m³, soit une légère augmentation par rapport à 2023.

75% de cette consommation sont d'origine domestique. L'année 2024 n'a pas été impactée par une sécheresse ce qui explique la stabilité de la consommation par rapport à 2023 qui était déjà une année humide.

m³/compteur (domestique)



m³/compteur (non domestique)



Recouvrement

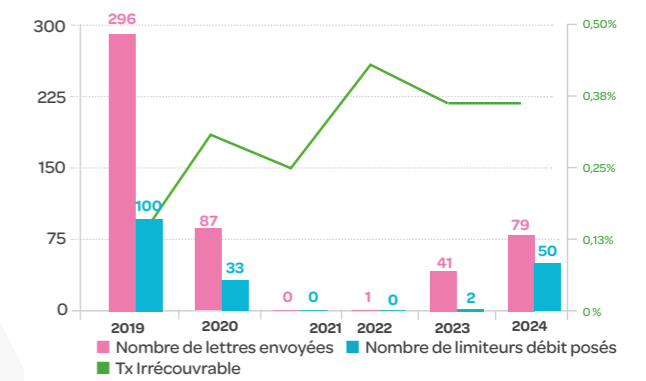
Nous n'avons pas observé de difficultés majeures en matière de recouvrement :

- > 12 % des factures émises ont donné lieu à un simple rappel ;
- > 5 % à une mise en demeure de paiement ;
- > 2 % à un dernier avertissement ;
- > à l'issue des 3 phases de rappel, 0,5 % des factures ont dû être gérées de manière individuelle (= 1.900 dossiers / an).

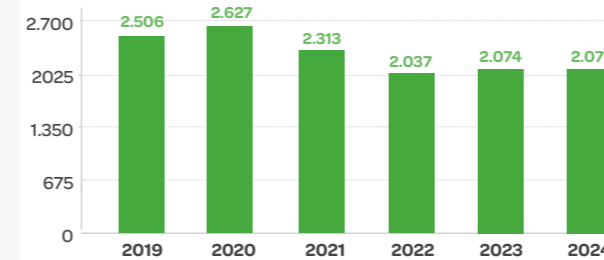
Grâce à notre politique de recouvrement active et soutenue, les montants passés en irrécouvrable sont restés très faibles. Le taux 2023 est de 0,36 % (= 172.374 €) du montant du chiffre d'affaires (= 47,8 millions d'euros).

Nous observons une stabilisation du nombre de plans de paiement octroyés.

Limiteurs de débit / Taux Irrécouvrables



Échelonnements de paiements accordés



Comme l'interdiction du recours à la pose de limiteurs de débit a pris fin et que cela a été légiféré en date du 19/07/2022 (date de publication au M.B.), nous avons relancé la procédure définissant les conditions de placement de tels limiteurs.

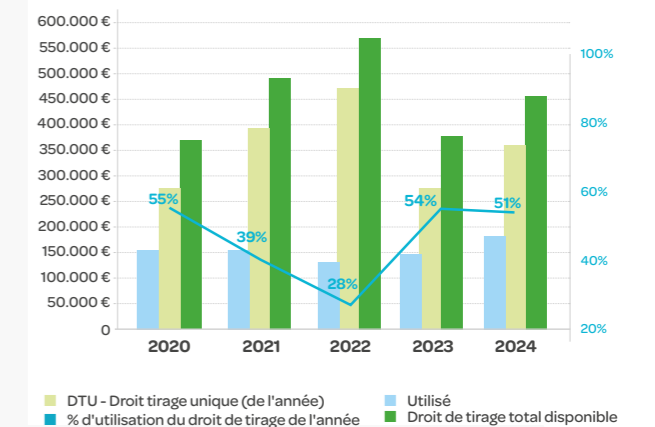
Avant application de cette dernière procédure, nous gardons toujours notre politique de recouvrement amiable (mis en place en juin 2021) via huissiers de justice afin de maintenir notre taux d'irrécouvrable.

Fonds social de l'eau

Le fonds social est toujours sous-utilisé. L'augmentation du pourcentage d'utilisation observée en 2023 provient du fait que le montant disponible a diminué fortement. Pour rappel, le montant disponible pour les années 2020 et 2021 était plus élevé (report exceptionnel des montants non utilisés en 2020 à la suite de la crise Covid).

Les montants non utilisés par le Fonds social de l'eau seront reversés à la SPGE.

Fonds social de l'eau - évolution utilisation (euros)





Sensibiliser à la préservation des ressources en eau

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

15 VIE TERRESTRE

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Actions de sensibilisation pour préserver la qualité et la quantité aux endroits des ressources en eau

- Installation de panneaux de sensibilisation au droit de plusieurs ressources faisant l'objet d'un Contrat Captage (Houtain, Corbais)
- Participation à un évènement PROTECT'eau mettant en valeur auprès des agriculteurs, la culture de la siphie favorisant la protection de la ressource en eau au niveau d'une parcelle concernée par le Contrat Captage de Houtain
- Porte-ouverte des Réservoirs de Ohain lors des Journées Wallonnes de l'Eau
- Sensibilisation des citoyens à l'impact climatique sur les ressources et sur les réseaux au travers des médias (entre autres suite au constat d'une consommation record sur notre réseau mi-juin 2023)

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ

Classes d'eau

En 2024, 15 écoles ont participé au programme des Classes d'Eau, soit un total de 1823 enfants (92 classes allant de la 2e primaire à la 6e primaire) sensibilisés aux enjeux du secteur de l'eau.



6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT

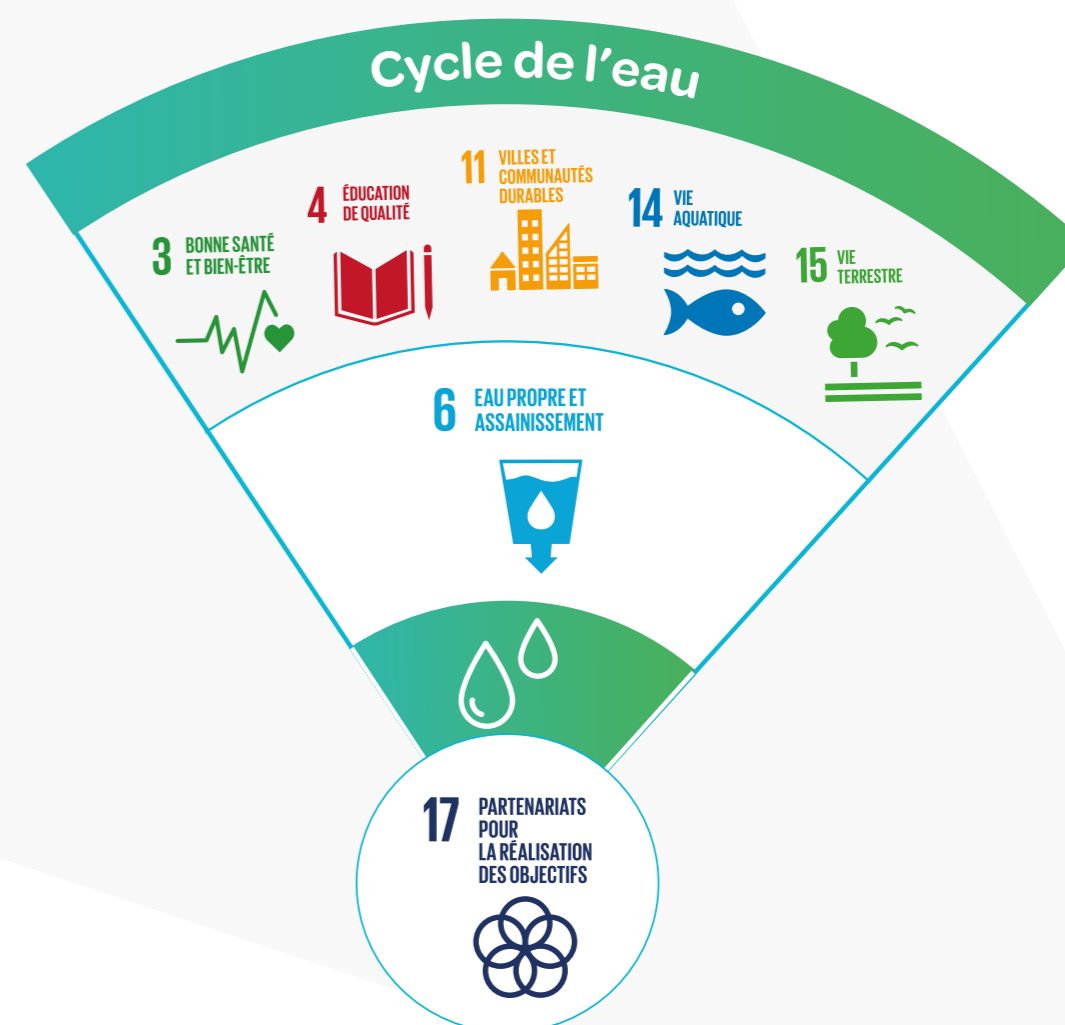


2. Assainissement des eaux usées

Nos MISSIONS

- > Gérer les études et les mises en chantier d'ouvrages d'assainissement (égouts, collecteurs d'eaux usées, stations d'épuration)
- > Assurer l'exploitation des ouvrages d'assainissement mis en service : stations d'épuration, stations de pompage, réseau de collecte (collecteurs et déversoirs d'orage)
- > Superviser les travaux d'égouttage communal (bureau d'études, surveillance, coordination sécurité – santé)
- > Remettre des avis sur les autorisations de déversement d'eaux usées à l'égout, établir et gérer les Contrats d'Assainissement Industriel (CAI)
- > Assurer le contrôle des systèmes d'épuration individuelle (GPAA)
- > Coordonner l'endoscopie, la cartographie et le cadastre des réseaux d'égouttage

in BW est l'Organisme d'Assainissement Agréé (OAA) en Brabant wallon. Depuis 1978, nous y menons la politique de l'assainissement des eaux usées urbaines pour le compte du Gouvernement wallon et de la SPGE (Société Publique de la Gestion de l'Eau) dont l'objectif est de restaurer la qualité des eaux de surface.



Le cycle de l'eau

Nos activités en lien avec l'ODD 6 impactent également les ODD 3,4,11, 14,15 et 17

Pierre Leuris, Directeur du département Assainissement

Une année 2024 bien remplie : records de suivi de travaux de stations d'épuration & collecteurs et de projets d'égouts & voiries, explosion à la station du Hain, crise PFAS et nouveau contrat de service avec la SPGE, gérés avec brio



Les années difficiles financièrement semblent s'éloigner. Pour la deuxième année consécutive, notre Service Investissements a en effet retrouvé l'équilibre financier. Nous le devons à notre ténacité à travailler tous azimuts sur de nombreux dossiers, à notre capacité à prendre nos responsabilités lorsqu'un dossier est en « souffrance » ou en attente d'appro-

bation auprès d'une instance et à notre aptitude à susciter, avec efficacité et structuration, une collaboration transversale et une grande polyvalence au sein de notre personnel.

Quelle fierté d'avoir attribué pour 11,6 M€ de travaux de collecteurs avec une équipe d'études relativement jeune dans le métier. Il faut y ajouter 9,9 M€ d'adjudications en matière d'égouts & voiries, ce qui est une garantie importante d'activité sur nos futurs chantiers dans les deux prochaines années.

Au total, notre activité d'étude c'est 24 avant-projets, 36 projets et 18 adjudications en 2024, des chiffres vraiment impressionnants !

Sur le terrain, nous avons assuré la direction et la surveillance des chantiers de construction des collecteurs de Sart-Risbart, Marilles, Huppaye, Jandrain, Noduwez et des stations d'épuration de Nethen, Autre-Eglise, Jandrenouille, Noduwez, Bois-Seigneur-Isaac, sans oublier les locaux de nos stations de Waterloo et Nivelles, soit un total de 13,5 M€.

2024 a également vu la finalisation d'un projet stratégique pour nos communes : l'unité de dépotage / drainage des produits de curage des réseaux d'assainissement (dont les avaloirs de voiries) sur le site de notre station d'épuration de Basse-Wavre. Ce Centre permet désormais aux services communaux de se séparer de ces produits gratuitement en Brabant wallon alors qu'ils devaient jusqu'ici se rendre dans des centres privés situés en dehors de la province.

En matière de cadastre et d'inspections télévisuelles des réseaux, nos équipes ont atteint nos objectifs ambitieux :

70% des égouts du Brabant wallon sont aujourd'hui cadastrés et 150 km d'inspections ont été réalisées, ce qui nous a permis de continuer à fournir un service de qualité et des rapports complets à nos communes pour les aider à prendre les meilleures décisions en matière d'entretien et de réparation de leurs égouts.

Côté Exploitation, l'explosion d'une pompe de relevage à la station d'épuration de la Vallée du Hain, causant d'importants dégâts, fut incontestablement l'événement marquant de l'année. Grâce aux efforts conjoints de l'ensemble des métiers ainsi que des sous-traitants, la capacité de pompage de la station a pu être rétablie dans un temps record.

Dès le début de l'année, nous avons également été plongés dans une nouvelle crise PFAS. À l'échelle du territoire wallon, des audits et un screening ont été mis en place durant 6 mois pour analyser les teneurs dans les eaux usées et dans les boues d'épuration, ce qui a permis au Gouvernement wallon d'approuver, en fin d'année, des valeurs cibles pour l'épandage des boues en agriculture.

La mise en place d'un réseau de surveillance à distance de nos déversoirs d'orage s'est également poursuivie : plus d'une centaine de détecteurs de débordement et de capteurs de niveau ont été installés. Objectif : mesurer la fréquence des débordements et la quantité d'eau rejetée dans l'environnement lors des périodes pluvieuses.

Enfin, la phase opérationnelle de l'essai de Gestion Intégrée de l'Egouttage (visant à exploiter 80 km d'égouts pour le compte des Communes d'Ittre et Wavre) a débuté, nous avons poursuivi notre chemin en matière d'efficacité énergétique (en mettant en service 8 installations photovoltaïques et 48 bornes électriques de recharge pour alimenter nos véhicules) et 2024 a été marquée par le démarrage du nouveau contrat de service avec la SPGE pour les 20 années à venir (un contrat qui amène nombre de changements dans nos procédures de travail mais qui s'étale sur une durée particulièrement rassurante pour nous).

Je voudrais remercier sincèrement toutes nos collaboratrices et tous nos collaborateurs qui ont travaillé au quotidien pour obtenir ces excellents résultats.





Chiffres-CLÉS

Stations d'épuration en service	39 (dont 1 mise en service en 2024)
Capacité épuratoire	634.000 EH
Taux d'équipement des STEP en Brabant wallon / RW	98% / 94%
Reste à réaliser	15.000 EH
Réseau de collecte d'eaux usées en Brabant wallon	408 km
Taux de collecte en BW (km existants / km à terme)	86,4%
Reste à réaliser	64 km
Egouts existants en Brabant wallon	2.581 km
Taux d'égouttage en BW (km existants / km à terme)	91%
Reste à réaliser	257 km
Montant des adjudications STEP et collecteurs	11.653.512 €
Montant des Travaux STEP et collecteurs	11.618.038 €
Volume d'eaux usées traitées	49.432 454 m ³
Inspection visuelle des réseaux d'égouttage	151 km
Réseaux cadastrés	202 km

Faits-MARQUANTS

Projet
MAJEUR

DÉVELOPPER DE NOUVEAUX SERVICES AUX COMMUNES

Fin des travaux du nouveau centre de regroupement des curures d'avaloirs (PSCRA) à la Vallée de la Dyle

- Mise en exploitation début décembre 2024
- Offre à nos communes la possibilité de déverser leurs produits de curage d'avaloir

Gestion Intégrée de l'EGouttage (GIEg) :

Pour rappel, le projet a pour but d'établir un plan d'entretien des égouts au travers d'un processus de décision clair. La phase opérationnelle de l'essai visant à exploiter 80 km d'égouts pour le compte des Communes de Wavre et Ittre à réellement débuté en 2024.

En 2024, 517 trapillons ont été visités et 265 Chambres de visite.

Quatre sinistres ont dû être pris en charge sans délai pour garantir le fonctionnement du réseau et la sécurité des riverains.

Seuls 6% du budget alloué pour ce projet GIEg (qui s'étend sur une durée de 5 ans) ont été utilisés lors de la première.

Construire la gestion patrimoniale des égouts

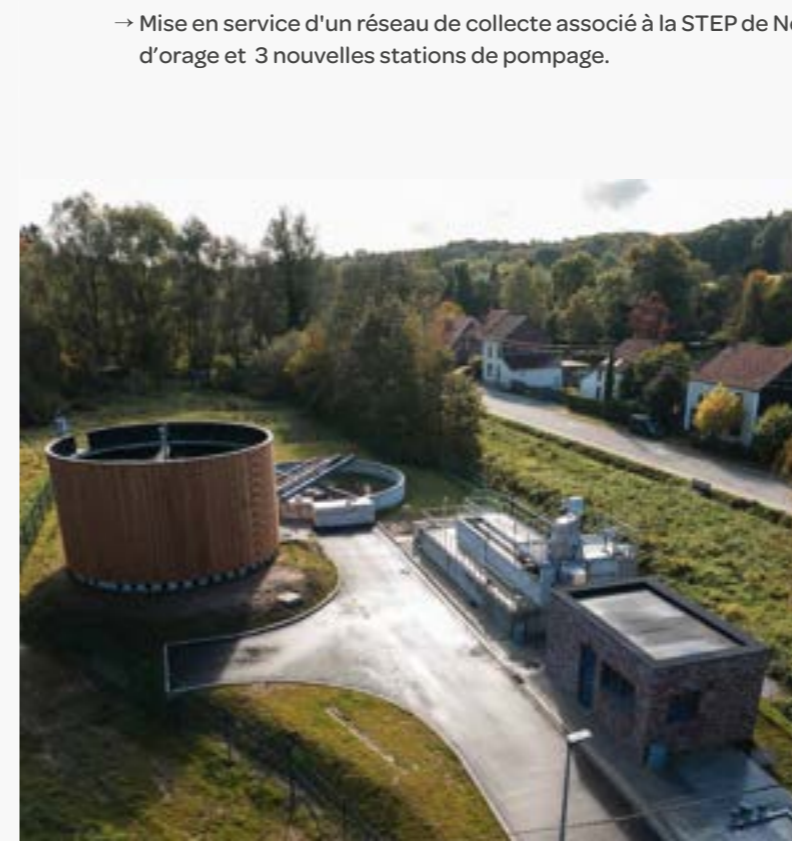
En 2024, nous avons **cartographié 202 km de réseaux d'égouts**, ce qui porte le total à 1817 km. Pour rappel, nous avons fixé, dans notre plan stratégique, un objectif de 2041 km d'égouts cadastrés d'ici fin 2025. Nous avons par ailleurs **inspecté 147,7 km de réseaux d'égouts**

Tendre vers 100% d'épuration des eaux usées



Mise en service et reprise en exploitation de la station d'épuration de Nethen en janvier 2025

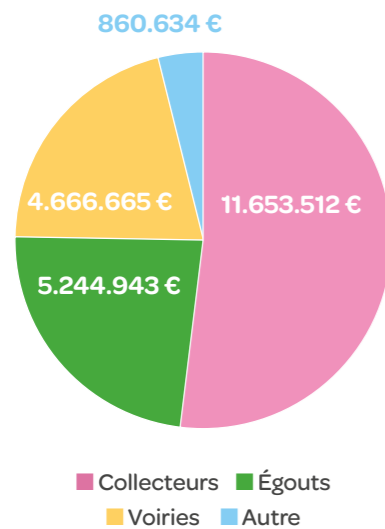
- Capacité d'épuration de 2000 EH supplémentaire
- Mise en service d'un réseau de collecte associé à la STEP de Nethen comprenant 2 750 mètres de collecteur, 13 déversoirs d'orage et 3 nouvelles stations de pompage.



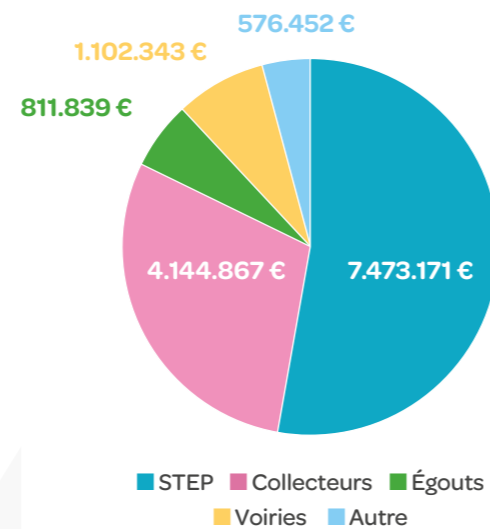


Investissements réalisés au cours de l'année

Montant des Adjudications



Montant des Travaux



Être une intercommunale performante en favorisant la transversalité

Le service investissement vient en appui aux autres métiers de notre Intercommunale !

Ainsi l'adjudication de **860.634 €** et des travaux à hauteur de **576.452 €** viennent en appui au département Déchets dans le cadre de la rénovation et extension des Recyparcs de Rebecq et Jodoigne.

Le traitement des eaux d'incendie du centre de transfert (CDT) de Mont-Saint-Guibert :

Le service d'exploitation des ouvrages d'assainissement a mis à disposition ses compétences en matière de pompage, traitement des eaux afin d'aider le département déchets à faire face à ce sinistre de grande ampleur. Environ 3000m³ d'eaux d'extinction ont été acheminées vers la station de la Vallée de la Dyle pour y être stockées puis traitées. Une dérogation au permis d'exploitation a dû être obtenue pour permettre leur traitement dans l'installation. Par ailleurs, la valorisation des boues a été suspendue pendant près d'un mois après le traitement de la phase liquide.

Au total, environ 420 tonnes de boues ont été récupérées dans les bassins de stockage et transportées vers un centre de traitement agréé.

Les PFAS dans l'assainissement des eaux usées

Au début de l'année, nous avons été plongés dans une nouvelle crise liée aux PFAS, ou « Substances per- et polyfluoroalkylées ». Ce micropolluant, présent dans diverses sources domestiques, n'était pas encore mesuré et monitoré dans les eaux ainsi que dans les boues. Aucune norme ou projet de normes n'existe pour les eaux usées et les boues.

La SPGE et les 7 OAA ont pris part à un audit en avril-mai 2024, dont les conclusions étaient rassurantes à l'échelle du territoire wallon. Concernant in BW, la station d'épuration de Louvain-La-Neuve a révélé des niveaux élevés de PFAS dans ses eaux et boues, ce qui a confirmé d'autres mesures ponctuellement réalisées avant l'audit. Les mesures suivantes ont été prises conjointement avec la SPGE et SPW :

Filière EAU : Mission d'étude confiée à la SPAQUE pour examiner les sources de PFAS, sur la base des processus industriels et activités.

Filière BOUE : Pas de mesure particulière étant donné que les boues de la STEP de LLN n'ont jamais été valorisées en agriculture depuis sa mise en service (eaux usées issues d'un parc d'activités scientifiques).

Un second audit a débuté fin 2024 pour l'ensemble des STEPS ainsi qu'un Screening visant à mettre en évidence d'éventuelles variations dans le temps des valeurs mesurées. L'objectif est d'établir avec précision le niveau de concentrations de fond pour les PFAS qui passent par nos installations

La valorisation agricole des boues a fortement été mise à mal à la suite de l'émission « Investigation » le 9 octobre 2024. La méfiance ainsi que les hésitations sont apparues dans le milieu agricole avec pour conséquence une diminution de 30 à 50 % des épandages et emplacements de stockage des boues selon les régions.

Pour faire face à cette crise, le 10 octobre 2024, le Gouvernement wallon a approuvé les mesures suivantes :

- 1) Restreindre les quantités d'épandage à 6 tMS/ha sur une durée de trois ans (soit 2 tMS/ha/an) ;
- 2) Instaurer une valeur cible de 40 µg/kg MS pour six PFAS,
- 3) Etablir une valeur cible de 400 µg/kg pour la totalisation des 22 PFAS.

→ Si l'une des deux valeurs cibles est franchie, les lots de boues doivent être exclus de la valorisation agricole.

Depuis janvier 2025, le département des sols et des déchets a diffusé une circulaire ministérielle requérant un examen systématique des PFAS pour chaque lot d'analyse de boues. Des réunions de crises hebdomadaires (SPGE/OAA) ont été mises en place et sont toujours opérationnelles en 2025.

Explosion à la station du Hain :

Le 28 mars 2024, une pompe de relevage a explosé, ce qui a entraîné l'inondation complète du local des pompes, submergeant les pompes de relevage et arrachant plusieurs conduites. Face à cette situation, toutes les équipes se sont rapidement mobilisées pour rétablir un relevage minimum dans les plus brefs délais. Dès le 13 mai, la station était en mesure de traiter l'intégralité des eaux nécessitant un passage par le traitement biologique, avec un relevage de 2 200 m³/h pour une capacité de traitement de 1 716 m³/h. Les efforts conjoints de l'ensemble des métiers ont permis de réparer les dégâts et restaurer la capacité de pompage de la STEP par temps sec, de pluie et d'orage. Une présentation de l'incident a été réalisée à l'attention de la commune de Braine-le-Château et de Tubize en janvier 2025.

Après avoir écarté toutes les hypothèses « habituelles » pouvant expliquer une explosion au niveau d'une installation de pompage, nous avons consulté le Laboratory for Energetic Materials and Blast Engineering of RMA (Académie royale militaire) afin d'identifier l'origine de cette déflagration et de réduire au maximum les risques qu'un incident similaire se reproduise. Nous avons reçu un rapport contenant des conclusions et des recommandations que nous allons mettre en œuvre.





ZOOM SUR NOS ACTIVITÉS



Situation des ouvrages de collecte et d'épuration en BW

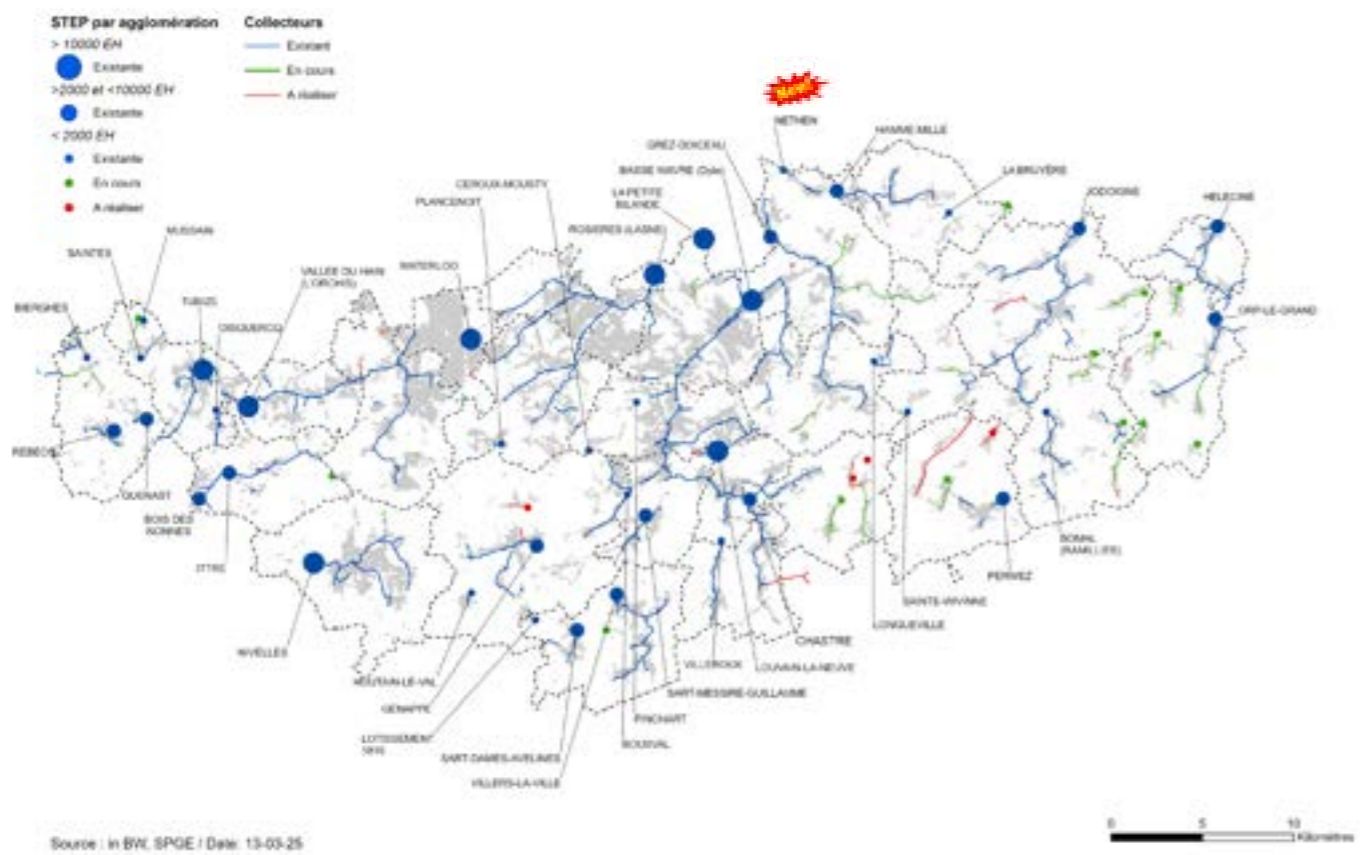


Figure 1 – Situation des ouvrages de collecte et d'épuration en Brabant Wallon au 13/03/2025, issue de la cartographie de la SPGE

Investissement des stations d'épuration et collecteurs au 31/12/2024

Tendre vers 100% d'épuration des eaux usées en finalisant le réseau des égouts communaux et le réseau des collecteurs et stations d'épuration

Finalisation à temps de la majorité des études entamées dans le cadre du PIC malgré les tergiversations des instances subsidiaires. Les quelques dossiers communaux retardés seront achevés grâce à la prolongation du PIC en 2025.

Nombreux chantiers de constructions :

5 collecteurs et 6 STEPS (Nethen, BSI, Autre-Eglise, PCRA, Noduwez, Jandrenouille)

Rénovations des bâtiments administratifs des STEPS de Nivelles et Waterloo

Adjudications 2024 - Collecteurs	Montants
Collecteur de Gottechain	2.513.957 €
Collecteur de Piétrain	3.715.219 €
Coll Corroy-le-Grand	4.402.758 €
Coll L'ecluse	1.021.577 €
Total Collecteurs	11.653.512 €
Adjudications 2024 - STEP	Montants
Total Steps	0 €
Total Collecteurs + stations d'épuration	11.653.512 €

Dossiers dont l'attribution de marché par le Bureau exécutif d'in BW a eu lieu en 2024. Montants hors égouttage et hors travaux communaux en € HTVA

CHANTIERS 2024 - steps	Montants
Nethen	1.126.284 €
Autre Eglise	€ 1.351.451 €
Dyle PCRA	1.481.677 €
Waterloo rénov et ext. Bat. Admin.	495.858 €
Jandrenouille	87.764 €
Noduwez	1.036.920 €
Bois-Seigneur-Isaac	1.587.150 €
Step Nivelles - aménag. locaux sanitaires	306.068 €
Total	7.473.171 €
CHANTIERS 2024 - collecteurs	Montants
Sart-Risabrt	344.357 €
Marilles	794.710 €
Baulers RER (DF)*	13.259 €
Huppaye	1.521.679 €
Jandrain	1.211.083 €
Noduwez	226.664 €
Haut-Ittre (DF)*	33.115 €
Total	4.144.867 €
Total 2024 Coll + STEP ::	11.618.038 €

*DF = Décompte final

Égouts et voiries	Montants
Travaux d'égouttage	811.840 €
Travaux de voiries conjoints	1.102.343 €





Améliorer la connaissance de nos réseaux de collecte

Notre équipe de cartographie, cadastre et inspection des réseaux (composée de 8 agents) a pour missions :

- D'effectuer les inspections télévisuelles des canalisations dans le but de déterminer leur état et de fournir un conseil aux communes en matière d'entretien et de réhabilitation ;
- De cadastrer les réseaux et d'enrichir nos ressources cartographiques afin de traiter avec à-propos les demandes d'impétrants et de mettre cette connaissance à la disposition de nos communes.

Inspections télévisuelles

Cette année nous dépassons l'objectif annuel interne des 140 km fixés par la SPGE. Nous avons ainsi réalisé **147,7 km** d'inspections télévisuelles. Ces statistiques se répartissent comme suit : 27,5 km par inspection endoscopique, et 120,7 km par inspection en zoomage.

Par l'entremise du projet de sous-traitance du curage-endoscopie (financement SPGE) que nous supervisons, ce sont par ailleurs 3 km d'endoscopie supplémentaire que notre prestataire a réalisé. L'objectif annuel externe des 40 km n'est pas rencontré. Ceci s'explique par le retard pris pour le lancement du marché par suite d'un retard d'approbation conséquent de la SPGE.

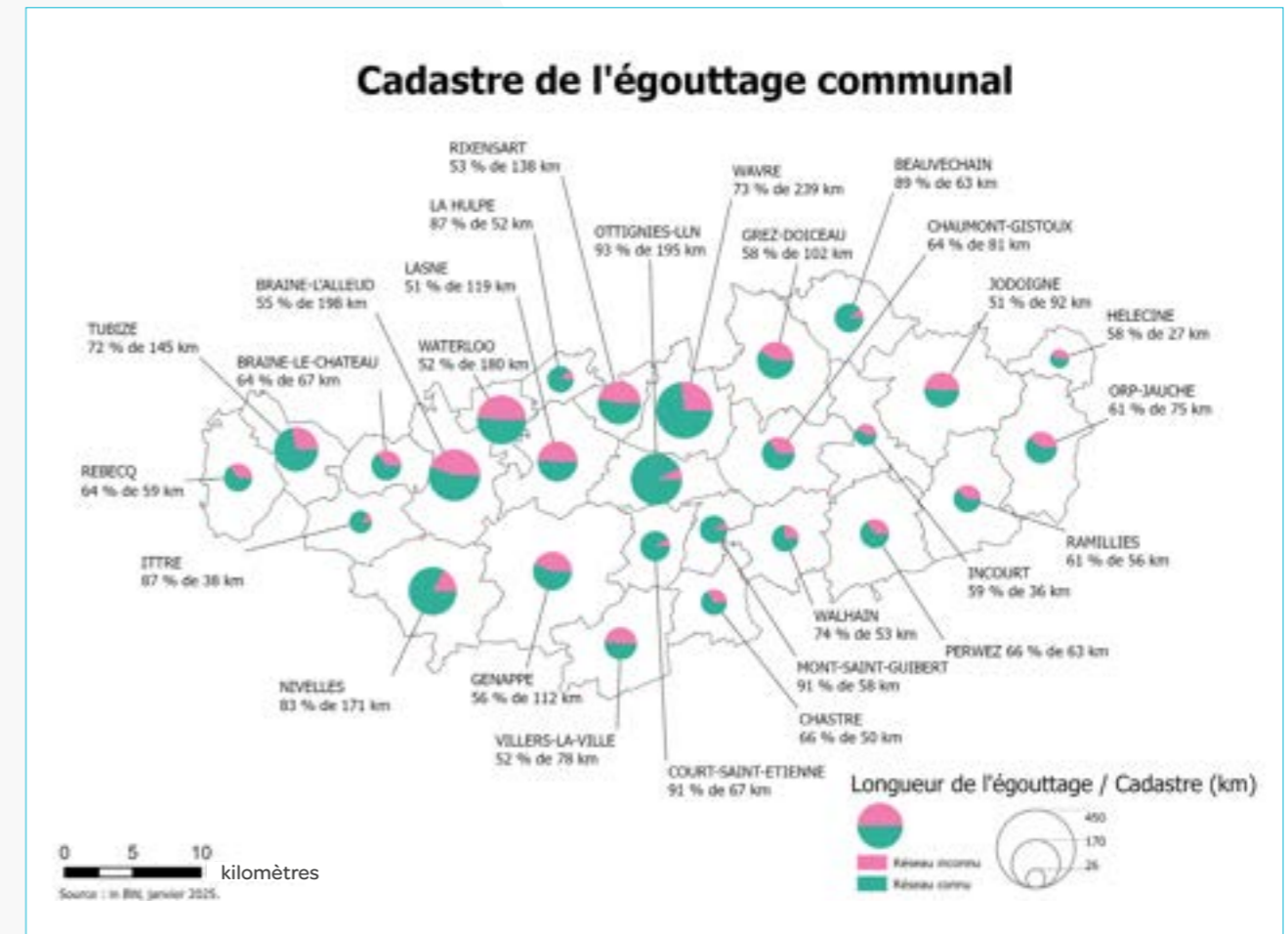
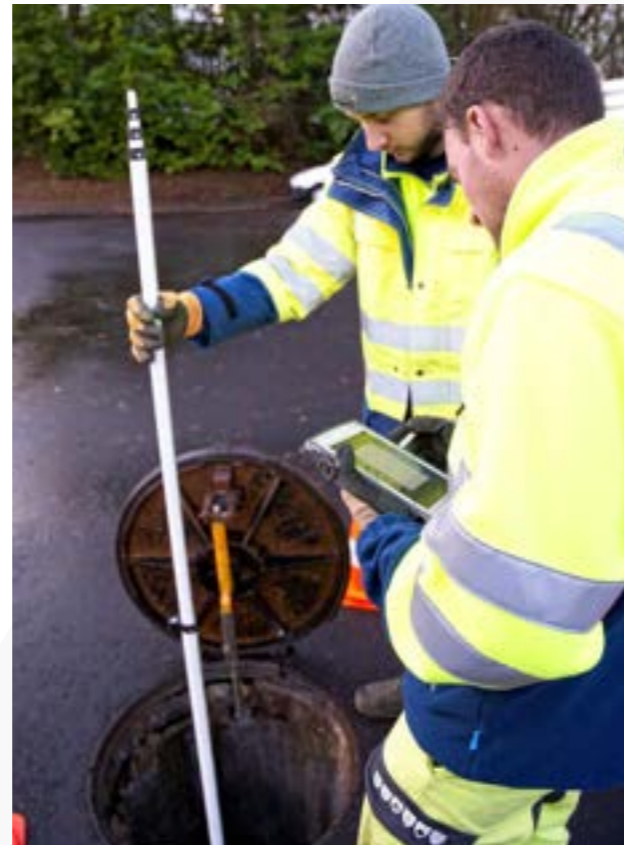


Figure 2 – État d'avancement des connaissances en Brabant Wallon)

Traitement des demandes d'impétrants

Sur les 2370 demandes d'impétrants que nous avons reçues, seules 134 (5,65%) d'entre-elles ont nécessitées d'être traitées manuellement, les 2236 autres ayant été traitées sur la plateforme de gestion des impétrants. Cela a permis de réduire considérablement la charge de travail dévolue à cette tâche.



Cadastre

L'opération consiste à :

- **MESURER** la position topographique des regards de visite ;
- **CARACTÉRISER** les ouvrages d'assainissement (géométrie, matériaux, ...);
- **ÉVALUER** leur intégrité.

En 2024, nous avons cartographié **202 km** de réseaux d'égouts.

2024

Egouts cadastrés	1.817 km (70 %)
Égouts non-cadastrables	105 (4%)
Egouts à cadastrer	659 km (26 %)
Total des égouts	2.581 km



Être en appui de nos partenaires dans la lutte contre les inondations

Nous sommes régulièrement consultés par la Province et nos Communes en vue d'assurer la coordination (études, acquisition des emprises et travaux) de projets de Zones d'Immersion Temporaire (ZIT) ou de Zones d'Expansion de Crues (ZEC) chargées de stocker temporairement les eaux d'orage pour éviter qu'elles inondent les habitations en aval.

Aménagement d'un ouvrage de lutte contre les inondations sur le territoire de Mont-Saint-Guibert : la Commune a souhaité se faire aider d'un consultant externe pour l'accompagner dans les démarches d'études, de réalisation d'un cahier spécial des charges, d'adjudication des travaux, de gestion et suivi du chantier. Cette **zone d'immersion temporaire (ZIT)** jouxte le bassin d'orage « du Linchet » et a une capacité de rétention d'environ **11.000 m³**.

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Dossiers en ÉTUDES

ZEC de la Thyle à Villers-la-Ville

ZEC de Cocrou à Grez-Doiceau



Veiller à la conformité des projets immobiliers

Acquisition des emprises

Notre cellule « Emprises » a poursuivi les négociations, les investigations dans le cadre des études de projets, les authentications et régularisations des emprises nécessaires aux ouvrages. Aucune procédure d'expropriation par la voie judiciaire n'a dû être lancée durant l'année, la totalité des négociations ayant abouti amiablement.

L'authentification des emprises avant les travaux est maintenant la norme. Ainsi, sur 91 actes d'emprises enregistrés, 55 ont eu lieu avant travaux. 36 autorisations ont par ailleurs été délivrées. Les honoraires seront à l'avenir mieux rémunérés par le nouveau Contrat de Service Unique (CSU) conclu avec la SPGE en 2023.

Remise d'avis

Nous avons remis **310 avis** relatifs à la gestion des eaux usées et PLUVIALES lors d'introduction de permis, ainsi que **31 avis** relatifs à des demandes d'autorisations de déversement d'eaux usées industrielles dont 17 ont été facturés.

Assurer l'exploitation des ouvrages d'assainissement

Chiffres-CLÉS

Volume d'eaux usées traitées	49.432.454 m ³ (+11%)
Charge polluante traitée	4084.4 de DBO5
Gadoues de fosses septiques traitées	39.507 m ³
Production de boues solides (à 35% de MS) Dont valorisation thermique	24.729T de MF 569 T
Production de boues solides séchées (pellets/poudres) (à 90% de MS)	1.266 T de MF produites et 1.341 T de MF évacuées
Boues valorisées pour un tiers (IGRETEC)	3 979 T de MF
Stations conformes annuellement	100%
Déversoirs d'orage contrôlés	3.454
Systèmes d'épuration individuels (SEI) contrôlés	45
Nouveaux Contrats d'Assainissement Industriels signés (CAI)	2
Stations de pompage en exploitation	105
Nouvelles stations de pompage exploitées	3
Déversoirs d'orage en exploitation	1.504



Cette année, les volumes d'eau sont particulièrement importants et proportionnels aux périodes pluvieuses enregistrées







Lutter contre les eaux claires parasites

L'étude cartographique confiée au cabinet Sweco vise à détecter les eaux indésirables qui atteignent les Stations d'Épuration d'Orp-le-Grand, Bousval et Villers-la-Ville. Elle a permis en premier lieu d'identifier les principales sources d'ECP, dont les résultats sont confirmés par une seconde phase sur le terrain. Finalement, l'utilisation du diagramme décisionnel d'intervention a évalué le niveau d'importance de l'élimination des eaux claires parasites par rapport aux solutions suggérées.

Valorisation des boues

24.160 T de boues ont été valorisées en agriculture, soit 9% de plus que l'année précédente. A cela s'ajoute la valorisation de 3.979 T de boues issues de 2 stations exploitées par IGRETEC (Roux et Viesville), soit un total de 28.139 T (+9,3% versus 2023).

-  Nos services ont transporté **24.580 T de boues (+14%)** et parcourus **123.178 km, soit plus de trois fois le tour de la Terre !**
-  Nous avons rencontré quelques problèmes liés à des boues dont la structure n'était pas conforme. Ces soucis ont été rapidement réglés. Les produits sont depuis lors, dans la très grande majorité des cas, d'excellente qualité.
-  Le nouveau système de déshydratation installé à la station de Ways fournit une marchandise de qualité peu satisfaisante.
-  L'utilisation des boues de stations d'épuration en agriculture est de plus en plus complexe et pose des problèmes pour la reprise des boues. La crise des PFAS et le battage médiatique exacerbe le problème. Actuellement, nous considérons que **25 %** de notre clientèle renonce complètement à l'utilisation de boues, **25%** restent convaincus et **50%** est dans l'expectative.

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



Coût énergétique de l'assainissement collectif

	2023	2024
Consommation énergétique pour le traitement des eaux usées en kWh/m ³ (hors station de pompage)	0,44	0,37

D'une manière générale, on note une diminution de la consommation énergétique de nos sites d'exploitation





Améliorer nos infrastructures techniques



- **Amélioration du suivi de l'azote en sortie de la station d'épuration du Hain** : Mise en place d'un système intelligent permettant d'optimiser l'aération sur base des mesures d'azote dans le bassin biologique. Cette modification offrira un meilleur rendement épuratoire ainsi qu'un gain énergétique.
- **Amélioration du suivi du phosphore sur la station de Chastre** : A la suite d'une révision des exigences de traitement par le SPW (DESU), nous avons acquis un analyseur de phosphates. Cet investissement permettra de mesurer en continu les phosphates et d'adapter la quantité de chlorure ferrique injectée.

Réaliser la digitalisation d'in BW

Nous avons continué à faire progresser la GMAO

- Certaines rondes et inspections préventives de nos sites et installations sont automatisées et sont désormais gérées via l'outil de Gestion de Maintenance Assistée par Ordinateur. Ainsi nous avons l'opportunité d'améliorer la sécurité et la fiabilité de nos équipements, conformément au développement stratégique d'in BW
- Lancement d'un projet visant à générer des demandes de maintenance suite au suivi automatique des compteurs d'heures réelles des machines, et donc sans besoin d'intervention manuelle
- L'automatisation de l'encodage des données énergétiques dans l'outil de Gestion de l'Exploitation Assistée par Ordinateur simplifie le travail de nos agents et évite aux agents l'encodage manuel des relevés de compteurs

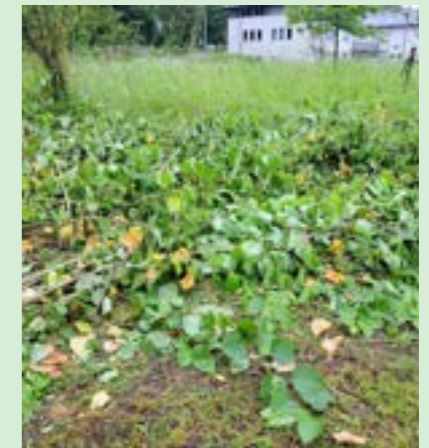
Monitoring énergétique

Télé-rapatriement des compteurs Basse Tension : remplacement de 116 compteurs électriques (88%) sur nos Stations d'épuration et Stations de pompage)



Œuvrer à la gestion durable des ressources naturelles

- Sensibilisation sur le traitement des eaux usées : Nous avons accueilli 4 822 visiteurs sur nos sites lors des diverses journées portes ouvertes (Journées Wallonnes de l'Eau et Place aux Enfants), des Classes d'Eau et des visites habituelles de nos installations, organisées par l'Intercommunale.
- Création de panneaux pour sensibiliser le public : Nous avons créé des panneaux pour sensibiliser le public sur l'utilisation des lingettes et leurs impacts dans nos infrastructures, réalisée avec le concours de l'un de nos stagiaires.
- Élimination des plantes invasives : L'intervention est effectuée avant la floraison pour réduire leur propagation. Les résidus de coupe sont laissés sur le site. L'opération consistant à tailler à ras a été effectuée plusieurs fois par an afin d'épuiser les plants concernés.
- La création de zones refuges : Une zone de refuge a été créée cette année, à raison de 10% de chaque parcelle de fauche.
- Des dépôts de bois mort : Les dépôts de bois mort sont utilisés comme habitats pour la faune dans plusieurs sites (Waterloo, Nivelles, Grez-Doiceau).





7 ÉNERGIE PROPRE
ET D'UN COÛT
ABORDABLE



Tendre vers l'indépendance énergétique

Via un **marché public in BW**, nous avons mis en service 6 installations photovoltaïques au cours de l'année. La plus importante avec près de 1000 panneaux installés sur la STEP de la Vallée du Hain, a été mise en service début 2025.



Site	Puissance [kWc]	Nbr panneaux	Date démarrage production
Station d'épuration Grez-Doiceau	128	256	08/04/2024
Station d'épuration Jodoigne	210	420	08/04/2024
Station d'épuration Nivelles	205,5	411	15/07/2024
Station d'épuration Rosières (vallée de la Lasne)	152	298	04/01/2024
Station d'épuration Tubize	158	316	11/12/2023
Station d'épuration Waterloo	213	426	15/05/2024
Station d'épuration Braine-le-Château (vallée du Hain)	500	998	Q1 2025

Deux autres installations photovoltaïques ont par ailleurs été installées en 2024 dans le cadre d'un **marché public SPGE** :

Site	Puissance [kWc]	Nbr panneaux	Date démarrage production	Production [kWh]
Station d'épuration Chastre	38.7	87	30/08/2024	8.800
Station d'épuration Hamme Mille	30.26	68	30/08/2024	570

Au total, c'est 3.280 panneaux photovoltaïques à même de fournir une puissance de 1635 kWc !

Audit énergétique sur 10 stations d'épuration: la vallée de la Dyle, Chastre, Louvain-La-Neuve, La vallée du Hain Tubize, Grez-Doiceau, Jodoigne, Villers-La-Ville, Ways-Genappe et Hamme-Mille). La réception des rapports est prévue pour le premier trimestre 2025.

Bornes électriques : démarrage de l'installation de 48 bornes supplémentaires réparties sur 6 sites.

Cogénération : l'unité de cogénération a tourné 4.063 heures, pour une production électrique de 845.778 kWh. L'unité a tourné 500 heures de moins que l'an dernier et s'explique notamment par des travaux de réparation et d'amélioration menés en 2024.

Par ailleurs l'un des digesteurs a été curé et un sécheur de biogaz a été installé afin de diminuer les usures anormales sur le moteur de la cogénération !





Laurent Mafa, Directeur du département Déchets

Objectif 90/25 en vue, système d'accès automatisé dans nos recyparcs implanté et résultats-records à l'UVE de Virginal pour nous faire oublier l'incendie du Centre de Transfert !



Avec 98 kg de déchets résiduels et 20 kg d'organiques produits en moyenne par chaque habitant des 26 communes nous ayant confié la gestion de leurs collectes (à comparer aux 115 et 10,5 de l'année précédente), nous avons véritablement fait un bond dans la bonne direction. Pour rappel, notre objectif stratégique est de descendre

sous la barre des 90 kg /an de résiduels et de dépasser les 25 kg /an d'organiques. Ces excellents résultats ne sont pas une surprise puisqu'après 4 communes-pilotes en 2023, nous avons convaincu 20 nouvelles communes de diminuer la fréquence de leurs collectes de déchets résiduels (toutes les deux semaines) en 2024.

La mesure-phare de l'année fut incontestablement la mise en place du système de contrôle automatisé des accès dans nos recyparcs. La phase-test a débuté en septembre en vue d'une opérationnalisation du système en janvier 2025. Nos objectifs sont clairs : encourager les habitants à une gestion responsable de leurs déchets et à une utilisation raisonnée des recyparcs, limiter leur facture en faisant contribuer systématiquement les usagers hors-zone et les professionnels (PME / PMI) et améliorer la mobilité dans et à proximité de nos installations.

Au Centre de Transfert de Mont-Saint-Guibert, l'année est par contre à oublier au plus vite ! Après un important incendie qui a nécessité le déploiement du plan d'urgence provincial, notre installation fait peine à voir : toiture, bardages latéraux, ponts-roulants, ligne de broyage des

encombrants et nouveaux panneaux photovoltaïques ont dû être démontés tandis que des tests de résistance des éléments métalliques et des bétons ont dû être lancés afin d'évaluer les possibilités de reconstruction, sans oublier la gestion du traitement des eaux d'extinction à la station d'épuration de Basse-Wavre. Heureusement, aucun blessé n'a dû être déploré !

Les nouvelles sont nettement meilleures à Virginal : les importants travaux de rénovation menés ces dernières années ont porté leurs fruits et nous sommes passés au-dessus de la barre des 100.000 tonnes de déchets traités, ce qui n'avait plus été le cas depuis plus de 10 ans. Plus que jamais, nous disposons d'une installation en parfait état pour traiter les déchets ménagers du Brabant wallon et de Braine-le-Comte.

Enfin, nous n'avons pas ménagé nos efforts en matière de prévention : sensibilisation au compostage, prêt de gobelets réutilisables dans les événements communaux, animations zéro déchet dans les écoles, ... sans oublier nos traditionnelles collectes de vélos et de jouets dans les recyparcs et l'impact croissant de nos Espaces Récup qui ont permis, en 2024, de dévier 45 tonnes d'objets de la filière des déchets pour les faire entrer dans celle de la réutilisation. Je ne doute pas que toutes ces actions permettront de réduire considérablement la quantité globale de déchets produits par les habitants dans les années à venir.

Je voudrais remercier toutes les équipes du département qui ont œuvré tout au long de l'année pour obtenir ces excellents résultats et j'ai une pensée particulière pour l'équipe du Centre de Transfert qui a vécu des moments particulièrement difficiles à la suite de ce regrettable incendie.

Le cycle des déchets

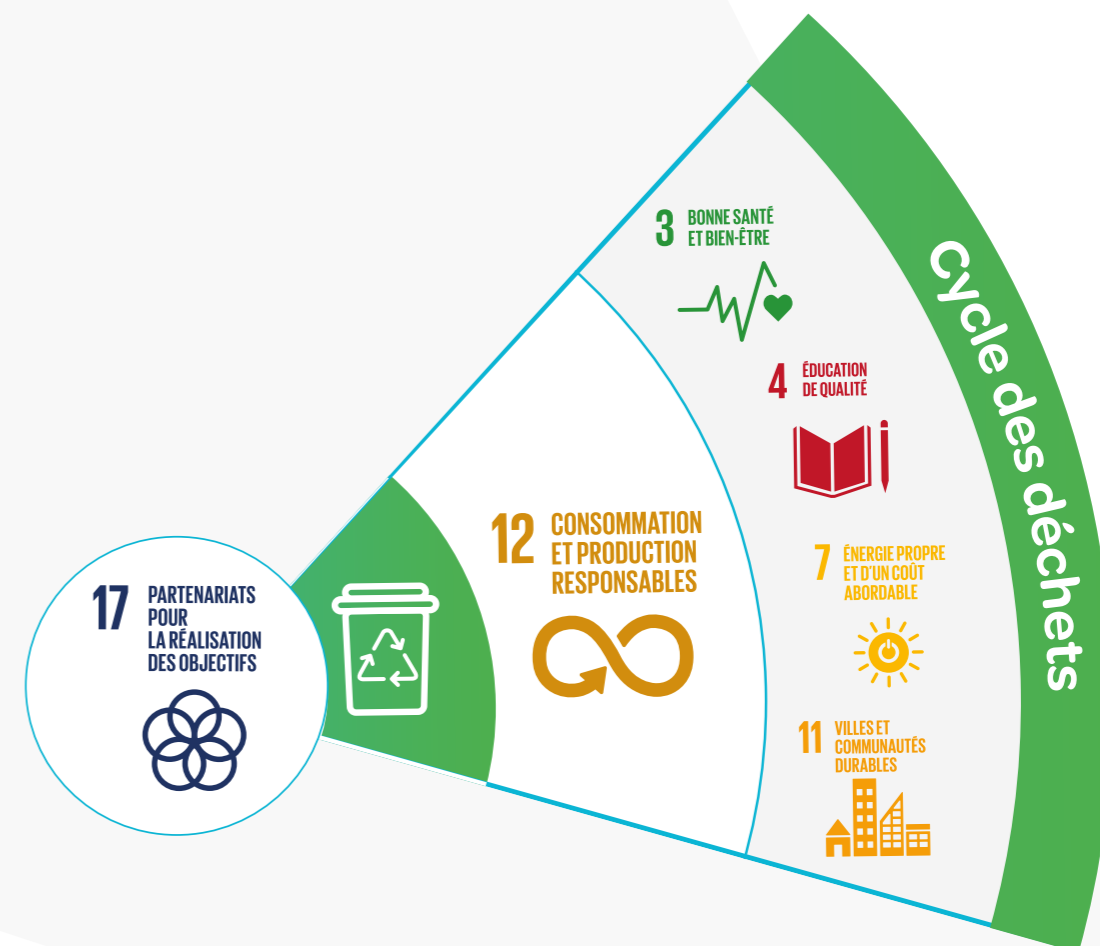




1. Collectes & recyclage

Nos *MISSIONS*

- Maîtrise d'ouvrage de la plupart des collectes de déchets en porte-à-porte (ordures ménagères résiduelles - OMR, organiques, emballages PMC, papiers-cartons, ...).
- Enlèvement d'encombrants à la demande.
- Entretien des sites de bulles/conteneurs enterrés, à verre, à OMR ou à déchets organiques.
- Acquisition et distribution des sacs poubelles d'OMR, organiques, PMC, déchets de jardins.
- Étude, mise en chantier et exploitation d'ouvrages de gestion des déchets (Unité de Valorisation Énergétique des déchets à Virginal, Centre de transfert et de prétraitement des déchets à Mont-Saint-Guibert, réseau mutualisé de 17 recyparcs, 2 plateformes de compostage).
- Sensibilisation à la gestion des déchets (prévention, tri, recyclage, ...).



Nos activités en lien avec l'ODD 12 impactent également les ODD suivants : 3,4,7,11 et 17.



Chiffres-CLÉS

Quantité* moyenne de déchets ménagers résiduels (DMR) collectés dans les 28 communes	97,67 kg/hab.an
Quantité* moyenne de déchets organiques (DO) collectés dans les 28 communes	19,20 kg/hab.an
Papiers-cartons collectés en porte-à-porte	30,17 kg/hab.an
PMC collectés en porte-à-porte	22,03 kg/hab.an
Verre collecté dans les bulles en rue et conteneurs enterrés	27,81 kg/hab.an
Déchets collectés dans nos 17 recyparcs	105.608 T
Déchets verts traités sur nos 2 plateformes de compostage	34.176 T
Quantité de compost produit (tonnes)	16.691 T
Nombre d'enlèvements d'encombrants à domicile à la demande	2.115
Nombre de points d'apport volontaire installés en Brabant wallon (pour déchets résiduels, organiques et verre)	835
Nombre d'appels sur notre numéro vert « déchets »	36.727

*y compris les quantités collectées via les conteneurs enterrés (points d'apport volontaire)

Faits-MARQUANTS

NOTRE STRATÉGIE EN MATIÈRE DE GESTION DES DÉCHETS AFIN D'ATTEINDRE L'OBJECTIF « 90/25 »

Réduction de la fréquence de collecte des déchets résiduels

Objectif : réduire la quantité de déchets résiduels à 90 kg/habitant/an tout en augmentant celle des déchets organiques à 25 kg/habitant/an.

20 communes de plus (4 communes pilotes en 2023) sont passées en 2024 au changement de fréquence de collecte des déchets résiduels à une fois toutes les 2 semaines, soit au total 24 des 26 communes qui nous confient la gestion de leurs collectes.

- Parmi ces 24 communes, les 8 dans lesquelles les déchets résiduels sont collectés en conteneurs à puce ont également diminué la fréquence de collecte des déchets organiques à toutes les 2 semaines.
- Mutualisation des coûts de collecte pour ces 24 communes
- Résultats très positifs de ce changement de fréquence de collecte : diminution des déchets résiduels de 18 kg/hab sur l'année (-16%) en moyenne sur les 24 communes et augmentation de 10 kg/hab de déchets organiques (+81%).
- Au global, sur les 26 communes pour lesquelles nous gérons la collecte, nous nous sommes considérablement rapprochés des objectifs puisque nous sommes passés sous les 100 kg/hab.an en déchets résiduels ; 99 kg/hab.an précisément, et à 20kg/hab.an de déchets organiques.

Projet MAJEUR

Projet MAJEUR

Déploiement des points d'apport volontaire ("PAV") (essentiellement comme solution complémentaire à la réduction de la fréquence de collecte)

Le déploiement des points d'apport volontaire (« PAV »), tant pour les déchets résiduels, organiques que pour le verre s'est poursuivi en 2024, notamment comme solution complémentaire au changement de fréquence de collectes.

Au total, ce sont 835 PAV, répartis sur l'ensemble des communes du Brabant wallon et Braine-le-Comte, qui étaient en service fin 2024 :

Déchets ménagers résiduels (DRM) :	Déchets organiques (DO) :	Verre :
12 conteneurs hors sol	4 conteneurs hors sol	560 bulles hors sol
58 conteneurs enterrés	39 conteneurs enterrés	162 bulles enterrées

Fin 2023, seules 10 communes proposaient des PAV enterrés pour les déchets résiduels et les déchets organiques, et uniquement pour les zones d'habitats où il n'y avait pas de collecte en porte-à-porte, principalement pour les complexes d'appartements et les lotissements.

Dans le courant de l'année 2024, 10 communes supplémentaires ont décidé de placer des PAV (enterrés et hors-sol) pour ces deux types de déchets sur leur territoire. Sur ces 20 communes au total, 17 communes ont décidé d'ouvrir l'accès à leurs habitants en complément de la collecte en porte-à-porte suite au changement de fréquence de collecte. Seules Ramillies, Wavre et Waterloo ne proposent pas ce service complémentaire pour le moment.

Augmentation de la réutilisation via nos 5 Espaces Récup'

En 2024, la quantité d'objets déposés pour réutilisation dans nos 5 Espaces Récup' a plus que doublée. Nous sommes passé à 45 tonnes. Ces objets sont triés, testés et nettoyés par notre partenaire, la « Ressourcerie Restor », puis revendus à petits prix dans leurs magasins de seconde main de Genappe et Tubize.

Notre objectif : mettre l'accent sur la réutilisation, la prolongation de la durée de vie des objets et la réduction des quantités de déchets produites.

Les 5 « Espaces récup' » sont situés dans les recyparcs de Braine-le-Château, Chaumont-Gistoux, Ittre, Nivelles et Perwez.





Projet MAJEUR

TENDRE VERS L'OBJECTIF POLLUEUR-PAYEUR EN METTANT EN PLACE UN CONTRÔLE D'ACCÈS SUR NOS 17 RECYPARCS

Dans le cadre de la stratégie financière de la gestion des déchets, plus précisément au niveau des recyparcs, en juin 2024, les principes d'un contrôle d'accès par barrière ont été discutés et les tendances définies.

Ces orientations fixaient le mécanisme des principes comme suit, une phase test à partir de septembre afin d'entrer en phase opérationnelle à partir du 2 janvier 2025.

Début septembre, ce sont 7 recyparcs qui sont entrés en phase de test, les autres ont rejoint cette dernière au fur et à mesure des travaux d'installation pour se finaliser début novembre.

Cette étape test a permis d'une part de disposer de premières statistiques sur la fréquentation, les types de véhicules et de déchets apportés, d'autre part de mieux contrôler le respect des conditions (payantes) des accès des citoyens hors zones et des professionnels, et d'autre part de prendre le système en main notamment sur le plan technique. Ces éléments ont servi à fixer les modalités du contrôle d'accès et à affiner les prévisions budgétaires liées à ce service.

→ Objectifs et avantages de ces nouvelles modalités d'accès :

- 👉 Utilisation équitable et raisonnée des recyparcs.
- 👉 Limiter la facture pour in BW et les habitants de la zone in BW.
- 👉 Quota annuel de point (inclus dans la taxe déchets) pour un usage raisonnable de nos recyparcs.
- 👉 Encouragement à une gestion responsable des déchets.
- 👉 Participation aux coûts des usagers hors zone, professionnels (PME/PMI) et assimilés (asbl,...).
- 👉 Amélioration de la mobilité dans les recyparcs.

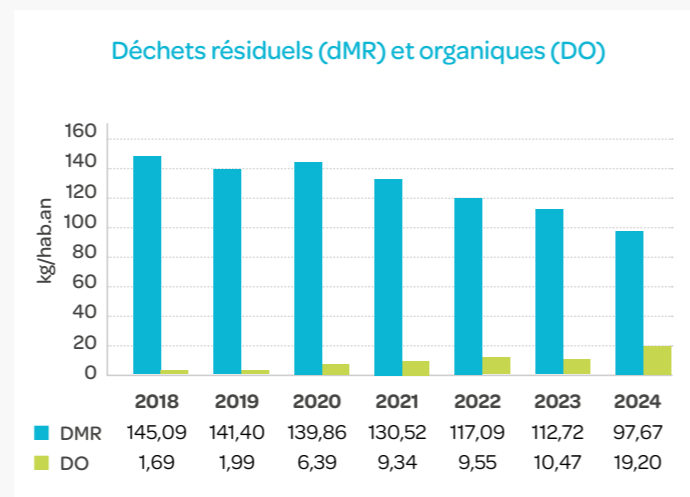
ZOOM SUR NOS ACTIVITÉS



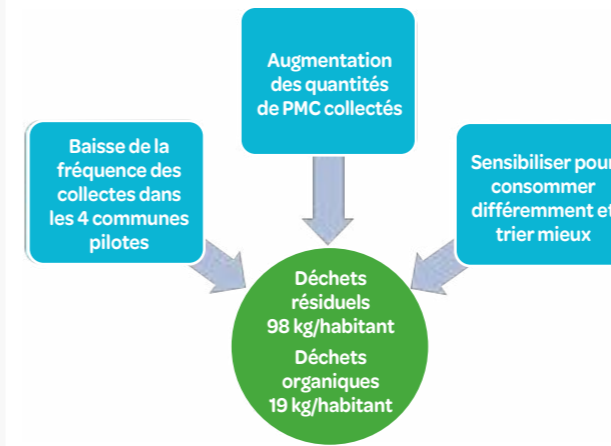
Collecter les déchets

Diminution de la quantité globale de déchets collectés

Au niveau des résultats de collectes, essentiellement grâce à la réduction de la fréquence de collecte dans 24 communes, importante diminution des quantités de déchets résiduels qui passent sous la barre de **100 kg/habitant.an** (98 kg/hab.an) en moyenne sur l'ensemble des 28 communes (Brabant wallon + Braine-le-Comte), soit une diminution de 13% par rapport à 2023. Et forte augmentation des déchets organiques, qui ont presque doublé (+83%) pour atteindre en moyenne les **19 kg/habitant/an**.



Réduction de la fréquence de collecte des déchets résiduels dans 24 communes



Les résultats obtenus dans les 24 communes qui ont réduit la fréquence de collecte des déchets résiduels à une fois toutes les 2 semaines (dont 4 déjà en 2023) sont très positifs et encourageants :

→ Les 16 communes collectées en sacs ont enregistré en moyenne une **baisse de 19%** des quantités de déchets résiduels (soit une diminution de 24 kg/habitant/an !) et presque un triplement des quantités d'organiques pour atteindre les 20 kg/hab.an (augmentation de 14 kg/habitant/an). Le passage à une fréquence de collecte des déchets résiduels toutes les 2 semaines dans les communes en sacs, tout en maintenant une collecte hebdomadaire des organiques, incite les citoyens à trier et sortir leurs déchets organiques chaque semaine.

→ Dans les 8 communes dans lesquelles les déchets résiduels sont collectés en conteneurs à puce, la modification des fréquences de collecte a eu moins d'impact puisque les quantités collectées étaient déjà très basses pour les résiduels et élevées pour les organiques (légère baisse deux fractions, respectivement de 2,5 et 1,6 kg/hab.an).

Résultats dans les 24 communes ayant réduit leur fréquence de collecte pour les déchets résiduels (et organiques pour 8 communes)

	2023	2024	
RÉSIDUELS (kg/hab.)	110 kg/hab.	92 kg/hab	- 16 %
ORGANIQUES (kg/hab.)	12 kg/hab.	22 kg/hab	+ 81%





Conteneurs à puce versus sacs

Les communes proposant le système des collectes en conteneurs à puce **atteignent déjà l'objectif des « 90/25 kg/habitant/an »** que nous nous sommes fixés pour les déchets résiduels et organiques. Dans ces communes, la quantité de déchets résiduels est même passée sous le seuil des 60 kg/habitant depuis 2022, tandis que celle des organiques est restée autour des 30 kg/habitant.

Pour les communes proposant le système de collectes en sacs, la réduction de fréquence de collecte des déchets résiduels à une fois toutes les 2 semaines a permis d'atteindre de bien meilleurs résultats qu'auparavant : 104 kg/habitant de déchets résiduels et 20 kg/habitant d'organiques. Le changement de matière du sac réglementaire pour les déchets organiques en 2023, à savoir en plastique au lieu de compostable, a certainement contribué également à l'augmentation des déchets organiques collectés (amélioration du confort d'utilisation pour les citoyens).

Distribution des sacs

Au total en 2024, nous avons distribué plus de **14,6 millions** de sacs poubelles, avec une **diminution** des sacs pour déchets résiduels de 10% et une **multiplication** par 2,5 du nombre de sacs pour les organiques, suivant logiquement les évolutions des quantités collectées de ces deux fractions. Le nombre de sacs pour les PMC a, quant à lui, très légèrement augmenté (+1,7%).

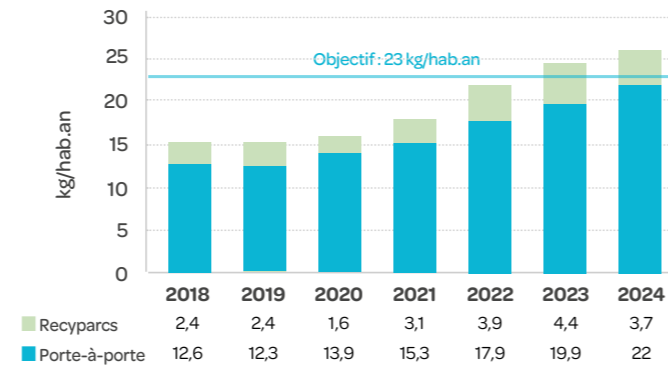


COLLECTES DES DÉCHETS D'EMBALLAGES

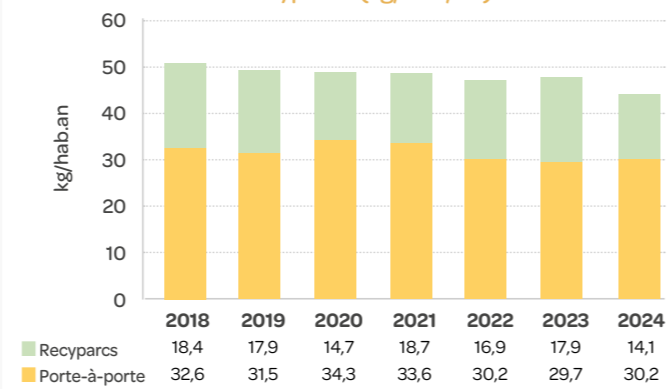
En ce qui concerne les déchets d'emballages PMC, notre objectif d'atteindre les 23 kg/habitant et par an collectés (porte-à-porte + recyparcs) avait déjà été atteint en 2023, et même dépassé. Les quantités collectées ont encore augmenté en 2024 (+6%) pour atteindre les 26 kg/hab.an.

Les quantités de papiers-cartons et de verre ont quant à elles diminué (respectivement de 7% et 4%).

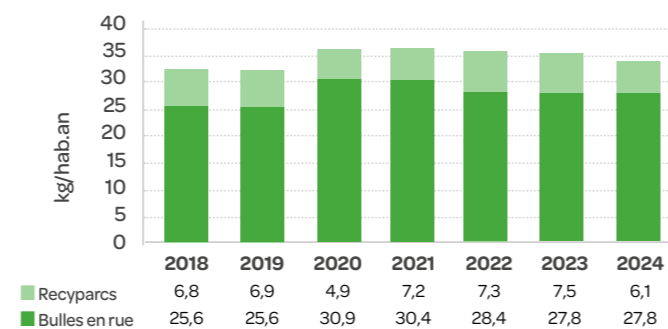
PMC collectés en porte-à-porte et sur les recyparcs (kg/hab/an)



Papiers-cartons collectés en porte-à-porte et sur les recyparcs (kg/hab/an)



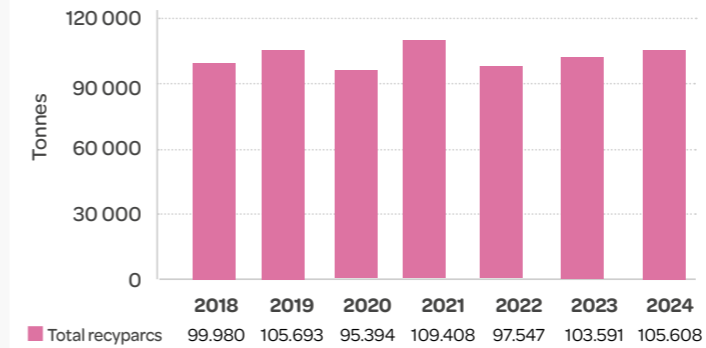
Verre collecté via les bulles en rue et sur les recyparcs (kg/hab.an)



Recyparcs

Dans les recyparcs, les quantités collectées ont à nouveau augmenté en 2024 (augmentation de +/- 2.000 tonnes, soit 2%) pour passer à 105.608 tonnes, et ce malgré l'importante diminution des quantités d'encombrants (- 1.980 tonnes, soit -12% par rapport à 2023).

Total déchets collectés sur les 17 recyparcs in BW (tonnes)



Cette variation à la hausse de la quantité totale de déchets collectés sur nos 17 recyparcs est en grande partie due aux augmentations des quantités de bois (+ 1.127 tonnes, soit +7%) et de déchets verts (+ 1.780 tonnes, soit +8%).

Concernant les agrandissement et rénovation des recyparcs, les travaux d'agrandissement et rénovation du recyparc de Rebecq ont été entamés en 2024. Ceux du recyparc de Jodoigne n'ont pas pu être commencés cette année comme prévu. Concernant les déménagements, les prochains concerneront les recyparcs de Genappe, de Rixensart et Court-Saint-Etienne.





Sensibiliser pour consommer différemment et trier mieux

Plan prévention déchets

Deux années après la mise en place de notre Plan Prévention Déchet 2023-2024, nous avons réalisé diverses actions sur les 3 thématiques choisies via un sondage réalisé auprès de nos communes : compost (webinaires, formations, campagne de sensibilisation, concours compostières), bandes dessinées, le guide de la propreté publique, les Give Box, le prêt de gobelets réutilisables, animations Zéro Déchet dans les écoles, ...

Le Plan de prévention pour les 3 années à venir (2025-2027) a été défini dans la continuité du premier, toujours sur les 3 grandes thématiques que sont le **Zéro déchet**, la **Réutilisation** et la **Propreté publique**.

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



Tri des déchets

En collaboration avec BeWaPP
- Label « Ecole plus propre »

Accompagnement de 7 écoles du Brabant wallon à la gestion globale des déchets : nous avons poursuivi notre mission de sensibilisation au tri dans les écoles en collaboration avec GoodPlanet.

En collaboration avec Fost Plus

Réalisation d'outils de communication (diffusés en radio et au cinéma) afin de sensibiliser les citoyens au tri des PMC et à la propreté aux abords des bulles à verre.

Mise à disposition de matériel de tri : les communes, les écoles ainsi que l'habitat groupé ont pu bénéficier de conteneurs 1100 litres et de corbeilles pour les papiers-cartons et PMC ainsi que des affiches de tri.

Les kits événementiels ont également été prêtés pour que le tri puisse être réalisé durant les festivités organisées pas nos communes.

Les nouveaux "Welcome pack" ont été envoyés aux communes afin qu'elles puissent informer les nouveaux citoyens sur les consignes de tri et de collecte des déchets ménagers.

En collaboration avec la COPIDEC

Dans le but de promouvoir le réemploi, organisation de collecte de vélos et de jouets dans les recyparcs.

Déclinaison des 3 vidéos (réalisées en 2023) en spots radio. Pour rappel, les thématiques abordées étaient les suivantes : la sécurité du personnel de collecte, la sécurité et la courtoisie envers le personnel des recyparcs et le respect des règles de tri afin d'éviter les incidents dans les centres de tri PMC.

Vu le contexte réglementaire relatif à l'obligation de tri de l'organique à la source à partir de janvier 2024, nous avons fait un focus sur l'organique et notamment le gaspillage alimentaire, au travers d'une brochure et de petites vidéos didactiques et pratiques sur le compost.

2. Valorisation

Centre de transfert et de prétraitement (Mont-Saint-Guibert)

Nos MISSIONS

- > Assurer le transfert des déchets résiduels collectés dans le centre et l'Est du Brabant wallon dans des semi-remorques (pouvant accueillir des volumes de déchets beaucoup plus importants) afin de rationaliser les trajets vers l'UVE de Virginal.
- > Assurer le prétraitement des encombrants (qu'ils proviennent des recyparcs, des collectes en porte-à-porte, d'enlèvements à la demande ou de services communaux). Ceux-ci doivent en effet être broyés et déferrailés avant de rejoindre Virginal pour traitement. En réalité, le broyat d'encombrants est mélangé aux déchets résiduels afin d'obtenir un produit homogène au pouvoir calorifique permettant d'optimiser les performances de l'UVE.
- > Servir de fosse tampon à l'UVE lorsque celle-ci est à l'arrêt pour raison technique afin d'éviter de devoir les transférer vers d'autres unités.
- > Servir de zones de regroupement et/ou de prétraitement pour une série d'autres matières (déchets organiques, papiers-cartons, bois, ...) avant leur transfert vers les filières de valorisation / recyclage, ...

Chiffres-CLÉS

Transfert de déchets ménagers résiduels vers notre UVE	19.919 T
Broyage et transfert d'encombrants vers notre UVE	13.420 T
Transfert de déchets organiques	4.789 T
Transfert de papier-carton	12.500 T
Transfert de bois	6.065 T
Transfert de PMC	647 T
Transfert de bâches agricoles	129 T
Récupération de métaux ferreux pour recyclage	460 T
Nombre de véhicules pesés en entrée de site	22.383
Production d'électricité des panneaux photovoltaïques	266 MWh
Injection sur le réseau	154 MWh
Consommation électrique	248 MWh
Consommation d'eau	601 m ³



Faits-MARQUANTS

> Aucun export vers d'autres UVE en 2024

Transfert des PMC et des métaux issus de nos recyparcs afin de diminuer le nombre de kilomètres parcourus et donc aussi les émissions de CO2 (9 mois d'expérience)

> Incendie survenu le 27 août 2024

Contexte :

- Origine inconnue
- Difficulté d'éteindre le feu en fosse
- Plan d'urgence provincial activé pendant 4 jours
- Gestion du traitement des eaux d'extinction via notre station d'épuration de Basse- Wavre moyennant un accord préalable de la RW

Impact humain :

- Aucun blessé mais réaffectation de 5 agents sur les 7 dans d'autres secteur d'in BW

Impact sur les flux de déchets :

- Traitement temporaire des encombrants, bois sous-traité pendant quelques semaines.
- Fin du transfert des PMC issus des recyparcs

- Fin du test de transfert des métaux issus des recyparcs
- Sous-traitance du transfert des papiers-cartons
- Les déchets ménagers résiduels ont été déversés en ligne directe à l'UVE pendant le temps de la sécurisation du centre

Depuis le mois d'octobre, seul le transfert des papier/carton est toujours sous-traité.

Impact sur le centre :

- La fosse : toiture entièrement démontée ainsi que les bardages latéraux et les deux ponts roulants. Donc perte de capacité de stockage de plus de 6000 m³
- Hall de broyage : ligne de broyage entièrement démontée et mise en sécurité du hall. Le hall n'est actuellement plus opérationnel
- Traitement des encombrants sous-traité durant quelques semaines
- Installation des panneaux photovoltaïques n'est plus fonctionnelle
- Test de résistance des éléments métalliques et du béton en cours afin d'évaluer la possibilité de reconstruction

VALORISER LE BOIS B : construction d'une centrale biomasse

Les différents accords, contrats et le pacte d'actionnaires ont été finalisés à la suite du retrait du recours. La centrale devrait être opérationnelle fin 2027.

Unité de valorisation énergétique de Virginal

Nos MISSIONS

Traiter tous les déchets résiduels et tous les déchets encombrants des habitants du Brabant wallon et de Braine-le-Comte.

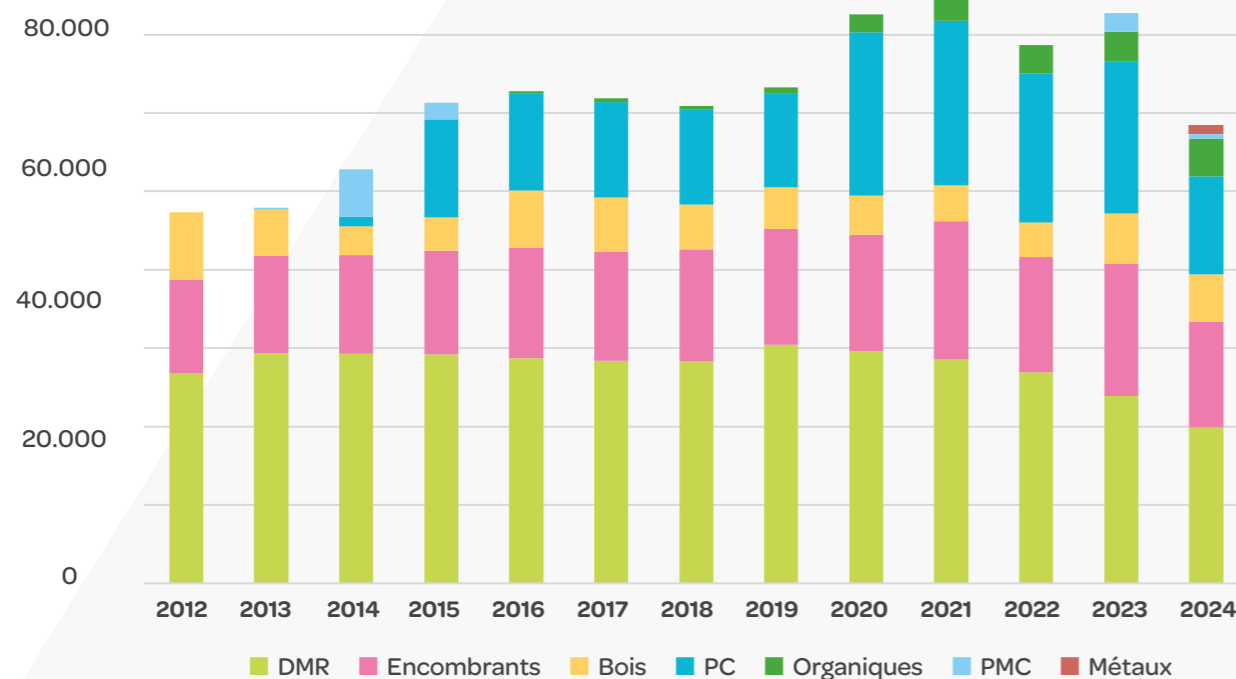
Les technologies mises en application permettent de conjuguer 3 objectifs capitaux :

- > Réduire drastiquement le volume des déchets (de ± 98%) ;
- > Transformer la chaleur produite par la combustion en énergie électrique et l'injecter sur le réseau de distribution ;
- > Traiter les émissions produites par la combustion de manière à respecter les normes légales les plus sévères et à éviter tout risque pour la population et l'environnement.

Chiffres-CLÉS

Valorisation de déchets à l'UVE	10.4673 T
Transfert de déchets vers d'autres UVE (au départ de l'UVE)	0
Electricité produite	39.948 MWh
Récupération de métaux ferreux pour recyclage	522 T
Nombre de véhicules pesés en entrée de site	18.546
Consommation de fuel	444.535 l
Consommation d'eau de distribution	34.921 m ³
Consommation de chaux vive	2.375 T
Consommation de chaux hydratée	762 T
Consommation de charbon actif	155 T
Consommation d'ammoniaque en solution	101 T

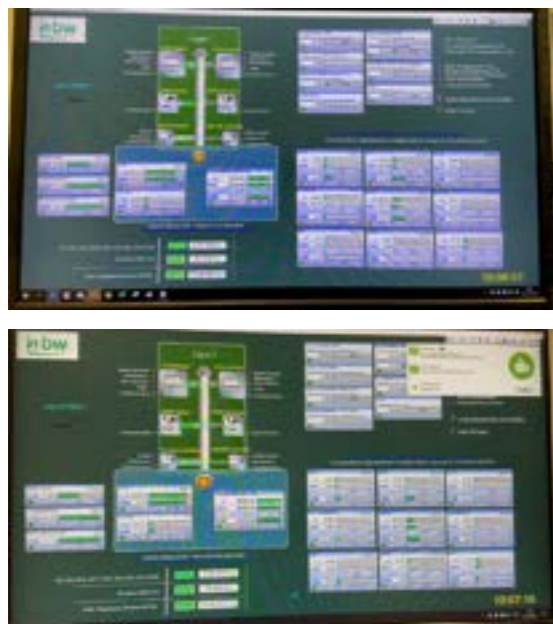
Flux entrée CDT (tonnes)





Faits-MARQUANTS

Mise en service des nouveaux analyseurs de fumées en **mars 2024**



9

INDUSTRIE,
INNOVATION ET
INFRASTRUCTURE



Avril 2024 : mise en service du nouveau système de détection et de la lutte contre incendie



Local pomperie et chambre de pompage

Mai 2024 : Signature de contrats avec des opérateurs privés pour 26.000 tonnes/an de déchets DIB à traiter sur une durée de 4 ans.

Juin 2024 : Entretien majeur du groupe turboalternateur ligne 1 et remplacement du contrôle-commande du groupe alternateur ligne 1 et ligne 2



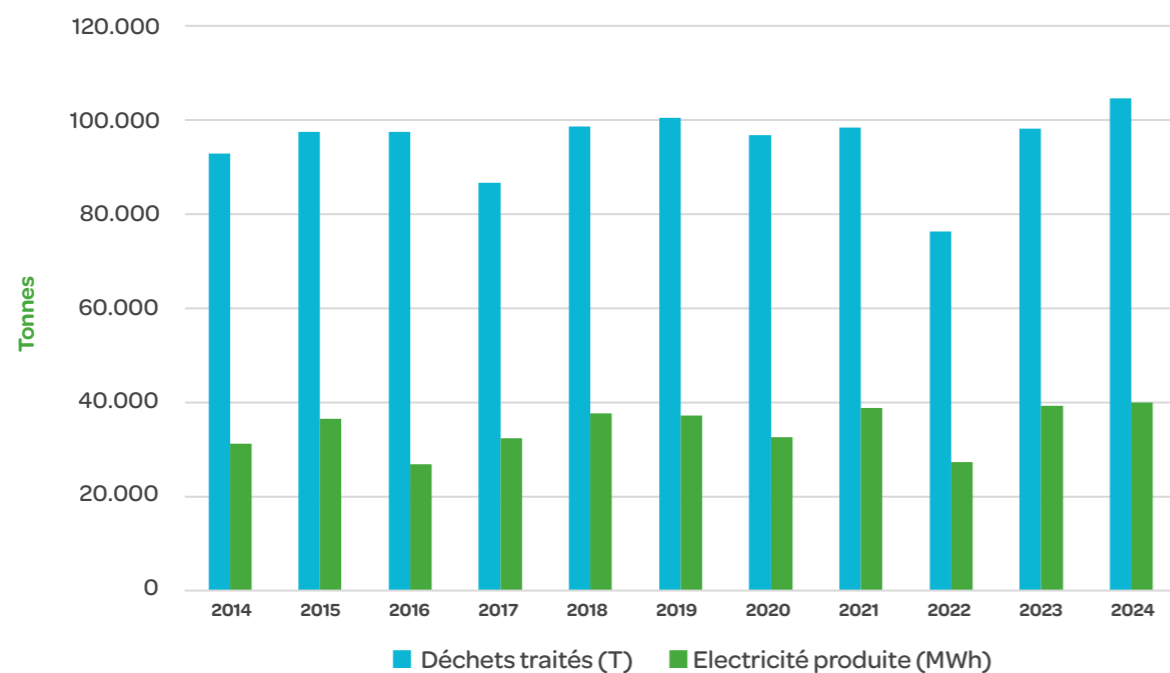


7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE



104.673 tonnes de déchets ont été valorisés à l'UVE, soit une hausse de 6% par rapport à l'année précédente. Les investissements ont permis d'augmenter les quantités traitées sur la ligne 1. La ligne 2 est toujours problématique et de nombreux arrêts sont à déplorer. Des essais sont prévus en 2025 afin d'améliorer notre production de résidus de traitement de fumées afin de diminuer nos coûts d'exploitation.

Valorisation à l'UVE



CONSTRUIRE UNE UNITÉ DE BIOMÉTHANISATION

Un marché public de type dialogue compétitif est toujours en cours. Les premières propositions confirment que sur le plan financier et les aspects techniques, construire une unité de biométhanisation sur notre site de Virginal serait opportun. Le changement de fréquence de collecte dans 24 de nos communes a engendré, comme attendu, une augmentation des déchets organiques collectés et nous devrions nous approcher des 10.000 tonnes à traiter en 2025.

Projet MAJEUR



8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



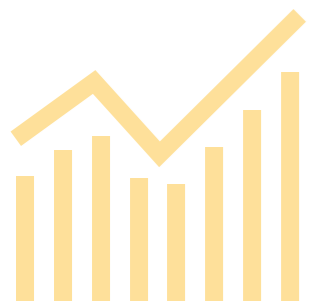
Nos MISSIONS

- > Créer, équiper et promouvoir les parcs d'activités économiques en Brabant wallon
- > Vendre des terrains équipés aux entreprises dans nos parcs d'activités économiques
- > Construire / rénover / entretenir des bâtiments et les mettre en location en vue d'offrir aux entreprises des espaces de travail de qualité
- > Accompagner les entreprises dans le développement de leur activité et leurs démarches d'aide à l'investissement, à l'emploi, à la R&D
- > Organiser des séances d'information, formations, ateliers, conférences... afin de stimuler les échanges entre entreprises
- > Gérer le crématorium du Champ de Court



Nos activités en lien avec les ODD 8 et 9 impactent également les ODD 7,11,15 et 17

Développement économique et territorial



Valérie Kessen, Directrice du département Économique

De belles avancées pour nos projets et une belle résistance des entreprises malgré les incertitudes liées au secteur immobilier !



Je tiens à adresser à toutes mes équipes, un immense merci !

Cette année a été marquée par des défis exigeants et encore une fois, vous avez démontré que rien n'est impossible avec de la détermination, de l'efficacité et un véritable esprit d'équipe !

Après encore quelques mois de travaux, 2025 verra enfin l'inauguration des travaux d'extension du crématorium avec une nouvelle salle de cérémonies de 200 personnes et une cafétéria agrandie. Ce projet a été un véritable défi en 2024 encore car l'activité devait être maintenue pour que les familles endeuillées puissent être reçues dans de bonnes conditions et que les entreprises de pompes funèbres ne fuient pas notre site. Ce sera encore le cas pour la dernière phase des travaux, pour la rénovation de l'entrée actuelle, des salles d'attente et du bloc sanitaire !

Après le placement du pont en mai, ce sont les travaux de voiries du boulevard urbain à Tubize qui sont en voie d'achèvement. La mobilité de Tubize sera donc améliorée, ainsi que l'accès à notre futur parc d'activités dont les marchés de travaux seront lancés en 2025 !

Les travaux de rénovation du bâtiment 10 de notre siège social ont été menés et la dernière phase aura lieu au premier semestre 2025 avec la rénovation de l'escalier qui permettra de finaliser la rénovation des étages supérieurs.

Les bâtiments loués par EHP à Nivelles et Le Vilar à Ottignies Louvain-la-Neuve ont été finalisés.

Au service de nos associés, le Diagnostic territorial des 27 communes du Brabant wallon, qui est un outil utile pour les communes afin d'envisager notamment leur futur Schéma de Développement Communal, est en cours depuis fin 2023 et sera déposé au Gouvernement wallon fin 2025.

Nous continuerons bien entendu de moderniser notre patrimoine au service des entreprises avec de nombreux travaux menés par nos propres équipes: installation de bornes pour véhicules électriques sur plusieurs sites, une rénovation intérieure du Monnet Innovation Center avec une nouvelle signalétique et des labos chimiques transformés en labos biotech, et bien entendu la rénovation continue de nos business centers et hall-relais.

Nos équipes et nos locataires pourront compter sur les outils de GMAO et 3P pour améliorer encore la gestion des demandes d'intervention et maintenance ; et l'outil REM pour performer la gestion administrative et financière des locations.

Même si les ventes de terrains ont été ralenties, nos réserves de terrains équipés restent limitées. C'est pourquoi nos projets de nouveaux parcs sont plus que jamais nécessaires pour rencontrer la demande des entreprises. Dans cette optique, les avancées des révisions de plan de secteur pour le PAE de la Sablière et pour le PAE Nivelles Nord C4 sont des excellentes nouvelles !

Enfin, Sur le champ voit ses bâtiments se rénover permettant d'accueillir les nombreux candidats qui nous sollicitent pour rejoindre l'écosystème. Nous sommes fiers du succès rencontré par ce projet innovant !



Chiffres-CLÉS

Hectares cédés dans les parcs d'activité économique	6.28
Nombre d'entreprises ayant acquis un terrain	11
Emplois générés par les ventes et les locations	186
Demandes de renseignements (location bâtiment, vente terrain)	230
Superficie du patrimoine immobilier in BW louée	66.957 m ²
Entités locatives par types de surface :	
• business centers	12.812 m ²
• immeubles de bureaux et bâtiments-relais	52.035 m ²
• autres bâtiments	2.110 m ²
Nombre total de locataires	113
Nouveaux locataires	11
Superficie de bureaux et entrepôts rénovés	Environ 3.270 m ²
Demandes d'intervention – régie technique des bâtiments & techniques spéciales (HVAC, électricité, ...)	3.896 dont 2.289 bat & 1.607 TS (dont 855 MIC)
Participants aux activités organisées dans le cadre de l'animation économique	188
Entreprises accompagnées dans le cadre de dossiers d'aides à l'investissement	13

Faits-MARQUANTS

ZOOM SUR NOS ACTIVITES



Être un acteur structurant du territoire en renforçant l'intercommunalité des diagnostics territoriaux wallons



Le 12 décembre 2023, le Gouvernement wallon signait avec les Agences de Développement Territorial (ADT) un accord de coopération horizontale non institutionnalisée pour réaliser des diagnostics territoriaux des communes. En Brabant wallon, in BW et la Province ont décidé d'unir leurs forces et leurs compétences pour réaliser les diagnostics des 27 communes, utiles aux nouveaux conseils communaux récemment installés pour la réalisation des plans d'aménagement ou tout autre instrument de planification.

Ce projet ambitieux alimentera les futurs Schémas de Développement Communaux (SDC) prévus par le nouveau Schéma de Développement du Territoire (SDT), adopté par le Gouvernement wallon en avril 2024. Le SDT fixe la trajectoire de l'aménagement du territoire en assurant l'optimisation spatiale à l'horizon 2050. Hormis quelques communes ayant déjà anticipé la préparation et l'élaboration d'un SDC depuis quelques mois, la grande majorité des autres initie actuellement leur démarche auprès des auteurs de projets agréés à cet égard ou la planifie dans les mois à venir.

Un Conseiller en stratégie territoriale a rejoint l'équipe d'in BW, en juillet 2024, afin de mener cette mission à bien. Les livrables sont attendus pour octobre 2025.

Une collaboration entre les Agences de Développement Territorial wallonnes est en place pour assurer une analyse méthodologique homogène et qualitative. La collaboration est naturelle entre la Province et in BW. En effet, les deux organisations collaborent dans les transitions digitale et environnementale et sont à la manœuvre de la dynamique BW 2030, avec les autres acteurs structurants du territoire.

A ce jour, la méthodologie présentée par les ADT, les thématiques envisagées, les analyses territoriales, les échelles considérées, la nature et le contenu des cartographies à produire et de manière plus générale la structuration commune à chaque diagnostic, ont été validés tant par l'actuel Cabinet ministériel compétent que par son Administration (DAL) avec laquelle nous avons collaboré depuis le début de nos travaux en 2023.

Les informations sont données aux communes pour l'établissement et l'optimisation de leur cahier des charges pour l'élaboration d'un SDC par un auteur de projet agréé et pour permettre aussi à ceux-ci d'affiner leur offre en évitant toute redondance avec le travail déjà réalisé.

Les diagnostics territoriaux offriront aux communes des outils précieux pour maîtriser leurs enjeux environnementaux et territoriaux, notamment en matière de développement économique et commercial et d'artificialisation du sol.

Enfin, nous pouvons seconder les communes qui le souhaitent dans ces thématiques d'aménagement du territoire, forts de notre expérience et des compétences de nos collaborateurs, au travers de conventions d'Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage (AMO).



Répondre aux enjeux économiques en renforçant l'attractivité du territoire

Mettre en place des projets innovants d'activités économiques

Vu la raréfaction des terrains disponibles, nous investissons continuellement dans l'extension de nos parcs d'activités ou la création de nouvelles zones. En 2024, pas moins de 149,59 ha sont en projet mais les procédures de révision des plans de secteur sont longues et incertaines. Plusieurs projets ont franchi des étapes importantes en 2024, et au début 2025, ont abouti à la rédaction du rapport annuel.

Projet
MAJEUR

PROJET DE LA SABLIERE (MONT-SAINT-GUIBERT)

Pour mémoire, le projet consiste en la création d'un Parc d'activités économiques exemplaire sur le thème de la valorisation des déchets, de l'économie circulaire et de l'autonomie énergétique.

Après la décision du 13 juillet 2023 du Gouvernement wallon par Arrêté :

- De réviser le plan de secteur de Wavre-Jodoigne-Perwez (planche 40/1) ;
- D'adopter le projet de plan en vue de l'inscription d'une zone d'activité économique industrielle, d'une zone agricole et d'une zone naturelle sur le site de la Sablière de Mont-Saint-Guibert ;
- De soumettre le projet de plan à évaluation des incidences sur l'environnement et d'approuver le projet de contenu du rapport sur les incidences environnementales.

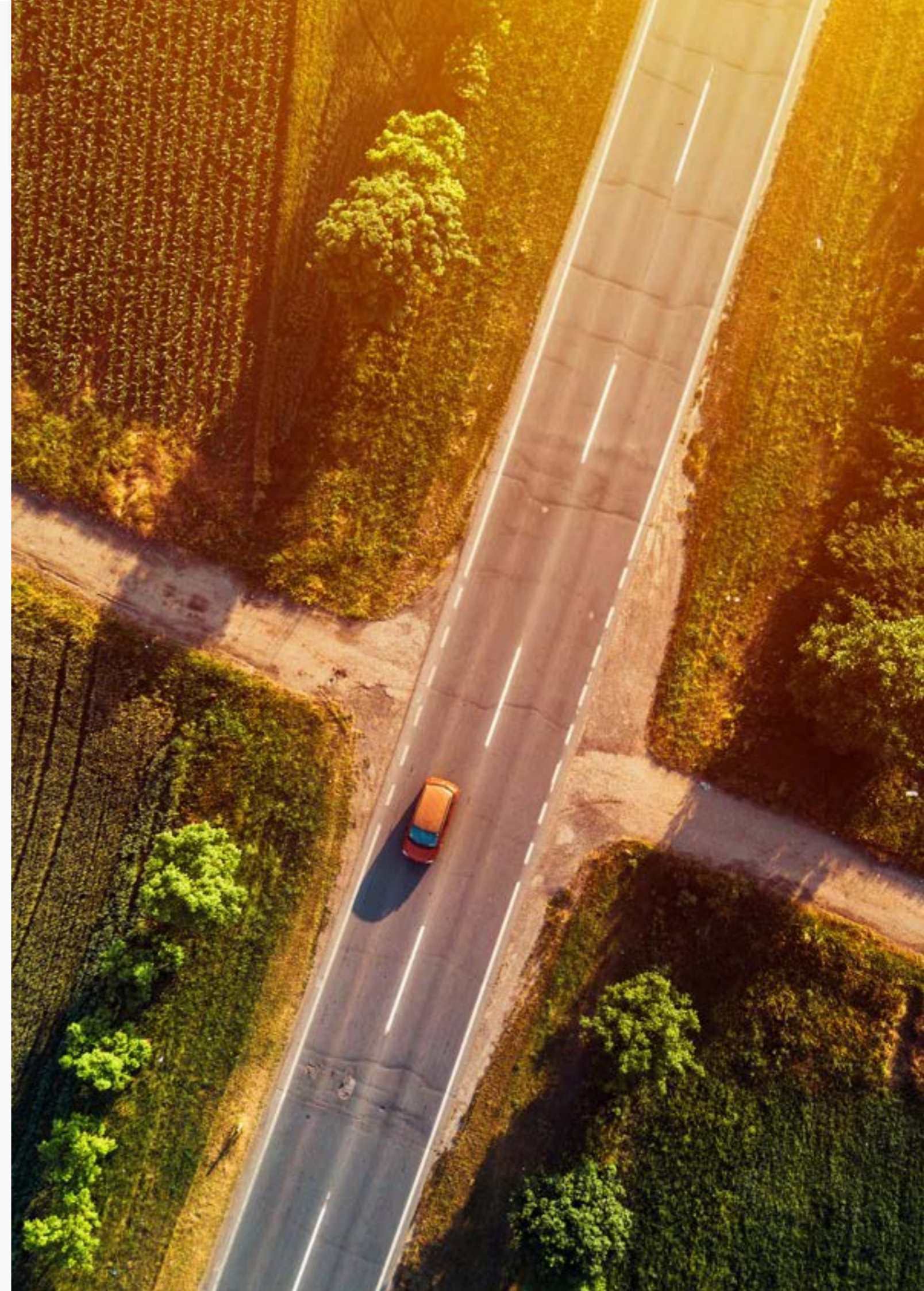
Et la décision, du 20 octobre 2023, du GW de valider le contenu du rapport sur les incidences environnementales (RIE).

Le Bureau exécutif du 18 juin 2024 a attribué le marché public de service visant la désignation d'un auteur de projet pour la réalisation de ce RIE à la srl XMU qui a débuté sa mission et finalise au moment de la rédaction du rapport annuel, la phase 1 : Analyse de la demande.

Le bureau d'études C²Project, qui a été désigné comme auteur de projet pour l'étude des travaux d'infrastructures du PAE, a dressé un avant-projet d'équipement et de voiries afin d'alimenter le futur PAE qui a été présenté aux différents acteurs et son analyse, notamment en matière d'accès, permettra également d'alimenter le RIE.

La gestion du site et les interactions avec les différents propriétaires et locataires continue tenant compte de leur projet d'extension et du nôtre. L'acteur du projet GBES vient s'ajouter à cette liste puisque les travaux devraient commencer prochainement maintenant que le recours sur le permis est levé.

Ce projet est repris sous BW 2030.





Projet MAJEUR

SUR LE CHAMP

Pour mémoire, le projet consiste à développer sur le site de la « Ferme de la Grange à la Dîme » à Mont-Saint-Guibert, le projet « Sur le Champ », un écosystème vertueux de relocalisation alimentaire de type « hub créatif agroalimentaire » au cœur du Brabant wallon.

Depuis le rachat du site, le projet « Sur le Champ » a considérablement avancé. Une toute nouvelle cabine HT a été raccordée en septembre. Après avoir obtenu le permis pour la rénovation des bâtiments, les marchés publics de travaux ont été lancés. Certains sont finalisés à l'exception des finitions de façades. Ils ont permis à Woodster et Bon. Comme d'inaugurer leurs nouveaux locaux. Les autres travaux sont en cours ou programmés pour le second trimestre 2025.

Les occupants du site sont repris ci-dessous :

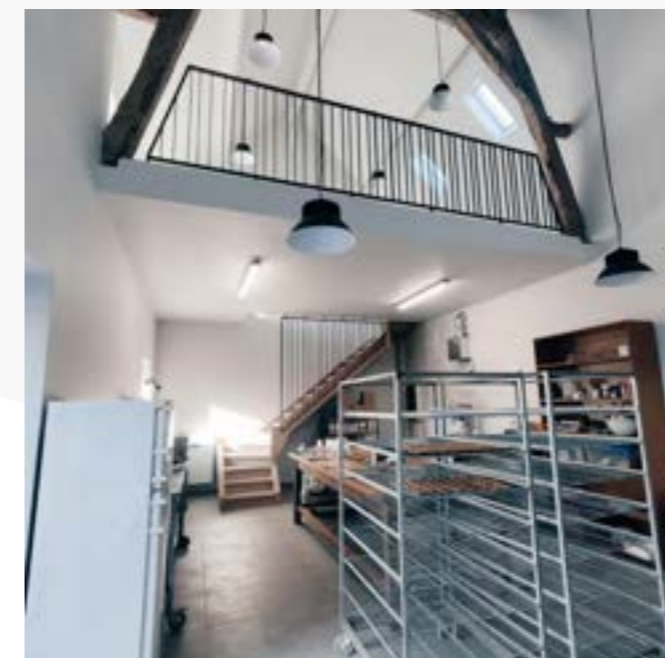
Société	Activité
Les Coins de champ	Maraîchage
Terre de fruits	Pépinière plants fruitiers
Tutti Veggies	Maraîchage
Brasserie de l'Orne	Brasserie
CIPF	Centre de recherches appliquées
Bon. Comme	Biscuiterie
Woodster	Torréfaction
Made in BW	Centre logistique – produits locaux
Les pieds sous la table	Traiteur « produits locaux »
Benhibou, le chemin du goût	Pâtisseries

D'autres candidats ont vu leur dossier accepté et les installations sont prévues pour le premier semestre 2025.

Pour rappel, nous avons obtenu plusieurs subsides via des appels à projets du Gouvernement wallon :

- 1.563.000 euros le 3 mai 2023 dans le cadre de l'appel à projets « Valorisation des biens à haute valeur patrimoniale » du Plan de relance de la Wallonie (Mme la Ministre De Bue) ;
- 493.990 euros le 14 avril 2023 dans le cadre de l'appel à projets « Relocalisation alimentaire » (Mme la Ministre Tellier) en vue de l'installation d'une laverie de légumes et de chambres froides à destination des producteurs du Brabant wallon ;
- Subside UREBA de 507.000 euros pour la rénovation des bâtiments ;
- Subsides de 24.000 euros pour des aménagements en faveur de la biodiversité à la suite de l'« Appel à projets Biodiversité Entreprises » - SPW/Cellule Sensibilisation environnement – Mme la Ministre A.C. DALCQ

Ce projet est également repris dans le portefeuille de projet BW 2030.



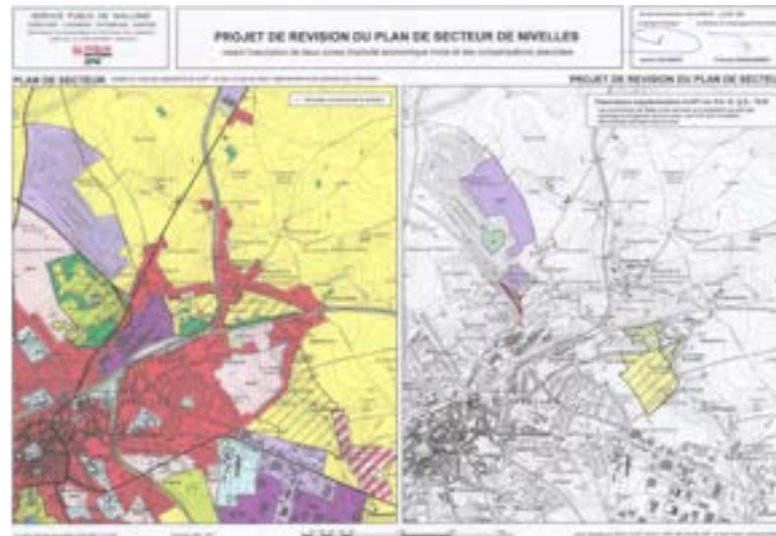


Identifier et mettre en œuvre les zones pour les nouveaux Parcs d'activités économiques

Nivelles nord c4

Le dossier de révision du plan de secteur en vue de l'inscription d'une Zone d'activités économiques mixtes (ZAEM) en lieu et place d'une zone agricole, sur une surface totale de 31,89 ha, en extension du PAE existant des « Portes de l'Europe » a été introduit auprès du Gouvernement wallon, à la suite de la Réunion d'information publique et demande d'avis des conseils et CCATM des 5 communes (Braine-l'Alleud, Seneffe, Ittre, Genappe et Tubize) et bien entendu également de la ville de Nivelles, en avril 2021.

Le 13 février 2025, soit presque 4 ans plus tard, in BW a obtenu l'arrêté provisoire de Révision du plan de secteur (publication au Moniteur le 20 février 2025).



PAE	Superficies cédées m ²	%
Nivelles Nord Portes de l'Europe	17.126	27%
Nivelles Sud extension	4.260	7%
Tubize II	35.333	56%
Vallée du Hain	733	1%
Jodoigne	5.396	9%
TOTAL	62.848	100%

Tableau 1 – Superficies privatives cédées en 2024 (hors copropriété)

Ainsi, 11 entreprises se sont installées dans nos PAE, ce qui représente 147 emplois.

La liste des nouvelles entreprises installées à la suite des ventes est annexée au rapport.

Moderniser notre parc immobilier loué aux entreprises

Soucieuse de la promotion de son patrimoine immobilier, in BW a fait réaliser une étude sur l'état des lieux du marché du bureau en Brabant wallon afin de sonder les besoins actuels. Un appel d'offres a donc été réalisé en septembre 2023. Le Bureau Jones Lang Lassalle a obtenu le marché. L'étude a été finalisée le 11 décembre 2023 et présentée au Bureau exécutif le 30 janvier 2024. Les points principaux étudiés sont :

Etat des lieux de l'offre en bureaux en BW avec un focus sur l'attractivité du BW, la certification BREEAM, les projets en cours, le taux de vacance des différents complexes de bureaux ;

- Etude de prix de location en BW ;
- Derniers grands take up en BW ;
- Description des nouveaux lieux de travail – tendances – impact télétravail et crise sanitaire ;
- Leads possibles pour un projet d'ensemble immobilier de 13.500 m² situé à Wavre.

Cette étude permet de situer de nouveaux projets dans le contexte immobilier actuel dont l'évolution a été notoire ces dernières années et de les confronter à la réalité de terrain.

in BW s'est aussi dotée de plusieurs outils digitaux pour améliorer d'autant la gestion immobilière. Une GMAO afin d'affiner la gestion des équipements techniques de nos bâtiments ainsi que le logiciel 3P (module Gestion Facilitaire) pour la maintenance des bâtiments. Ces deux outils nous permettent une gestion améliorée des plannings des équipes techniques, des suivis des interventions, des facturations des charges et travaux, etc.

Nous avons aussi investi dans le logiciel Real Estate Management (REM) d'Easi qui, couplé à notre logiciel comptable, permet de performer toute la gestion locative et financière de notre patrimoine.

Les logiciels sont maintenant opérationnels après de nombreux mois de développement et de travail assidu des collaborateurs pour structurer les données et prendre en main ces derniers.

Nous avons aussi rénové quelques bâtiments de bureaux et hall de stockage/production, profitant des vides locatifs assez réduits ces dernières années vu le taux d'occupation important de ce type de patrimoine (supérieur à 96%).

Nous continuons également la rénovation et l'équipement de nouvelles zones dans les business centers afin de répondre à la demande de création d'activité économique et d'emplois. Le taux d'occupation global des business centers est passé de 70 à 74% en 2024 ! (voir le tableau Nouvelles entreprises installées dans nos bâtiments en annexe).





Monnet Innovation Center (MIC)

Afin de positionner le Monnet Innovation Center (MIC) comme le centre de référence pour les bureaux et laboratoires au cœur du Brabant wallon, dans le Parc scientifique, in BW a souhaité se faire accompagner d'une société spécialisée dans les identités visuelles et le branding : Synthèse. Le but poursuivi de renforcer l'attractivité du MIC passant par un incontournable : redonner une image plus contemporaine, clairement identifiable.

La mission demandée est divisée en trois étapes : diagnostic identitaire ; positionnement de l'identité et création d'une identité visuelle en accord avec celle d'in BW et déclinable pour ses autres centres d'entreprise (actuels ou à venir ex : Sur le Champ) ainsi que la création d'outils de promotion graphiques personnalisés pour le Centre Monnet en lien avec le souhait du Département de disposer d'outils web (site internet) in BW plus performants pour la promotion immobilière de notre patrimoine.

Synthèse a décliné des logos pour les autres Business centers d'in BW afin de marquer les interrelations. Le projet « Sur le Champ » est également intégré dans la dynamique renforçant les écosystèmes de nos centres.

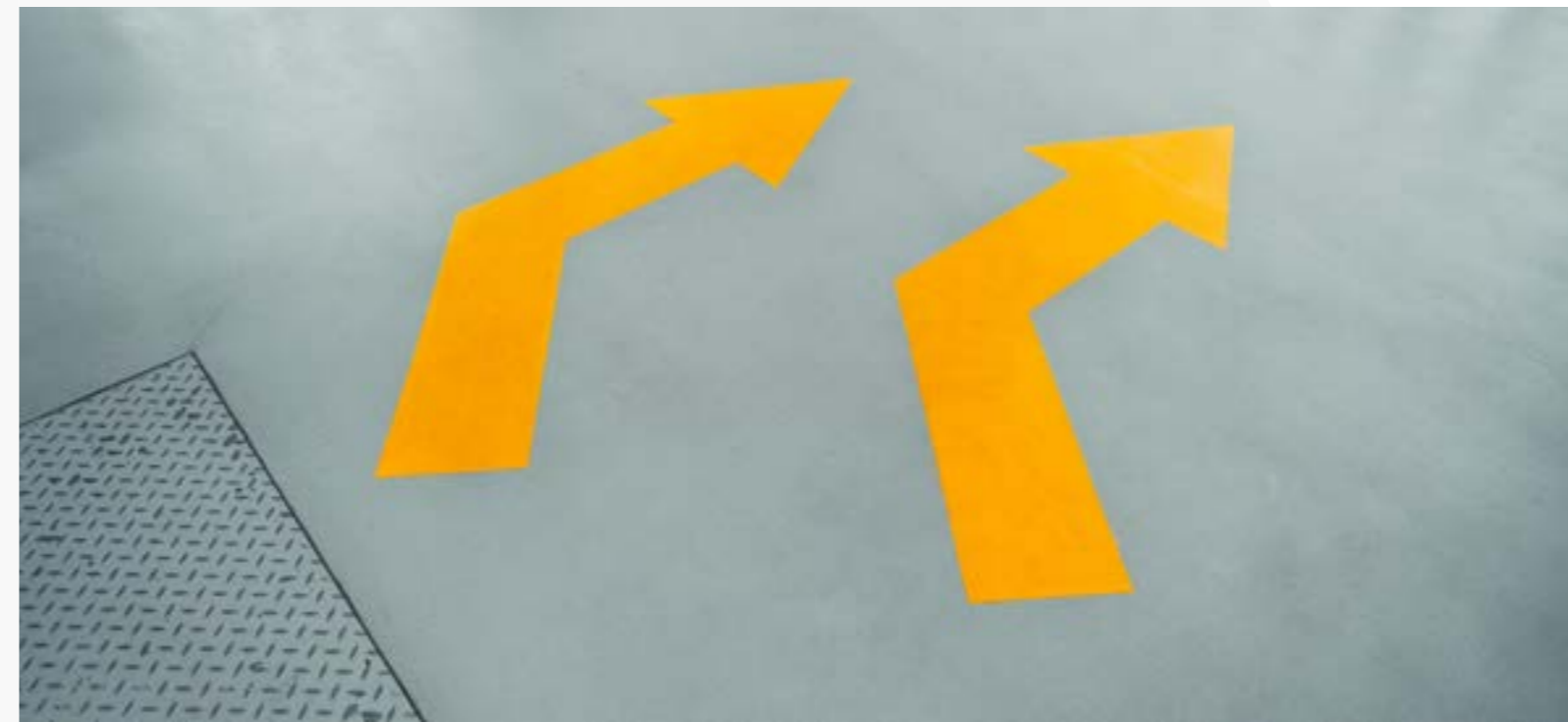
La mission s'est poursuivie afin d'asseoir cette nouvelle identité à l'interne du MIC, notamment par la mise en œuvre d'une nouvelle signalétique interne et externe.

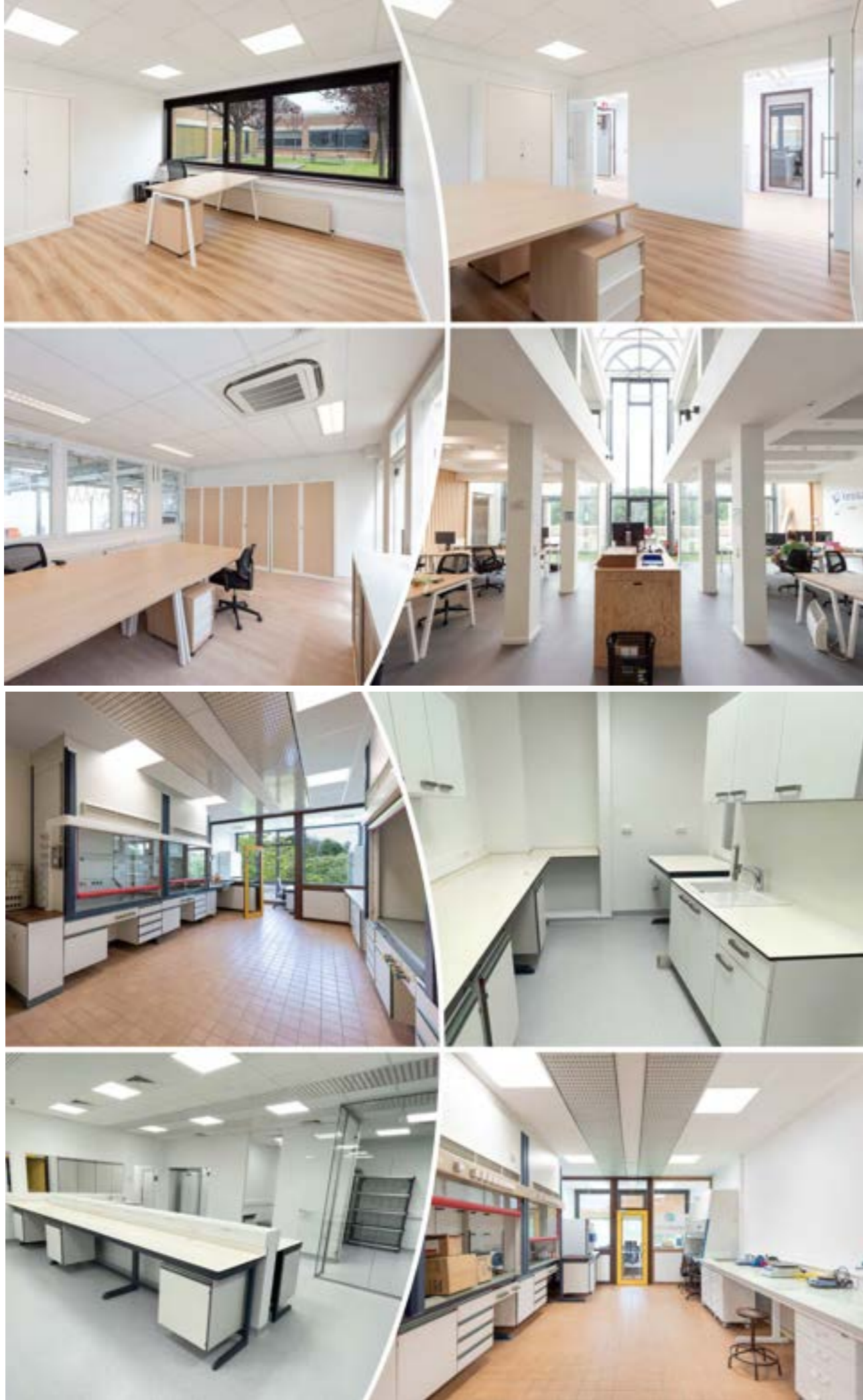
Le visiteur, et donc aussi le potentiel investisseur, pourront, tout comme le travailleur du site, tout de suite identifier les lieux, se repérer plus facilement, percevoir le caractère technologique et enfin éviter de se sentir comme dans un labyrinthe.

C'est le Bureau Quidam, désigné aux termes d'une procédure de marché de services de faible montant qui a dressé le cahier des charges des travaux de remplacement/rénovation de la signalétique du MIC. Les travaux démarreront au deuxième trimestre 2025 avec les entreprises Barabas et Ledcom.



Une partie de ces travaux sera réalisée en interne par nos équipes, comme de nombreux bureaux et laboratoires l'ont été, permettant notamment l'accueil de 2 nouvelles sociétés biotech et l'expansion de quelques locataires déjà sur site dont les activités sont en croissance.





Citons encore les actions suivantes en 2024 : sécurisation de l'accès du site, accueil d'un nouveau traiteur assurant le catering pour les locataires et le Conference center dont la promotion a aussi été performée, installation de nouvelles bornes pour véhicules électriques et cabines HT, promotion d'un intranet, renégociation de nombreux contrats de fournisseurs et de nombreuses actions d'animation sur site.

15 VIE TERRESTRE



Clabecq city business park de Tubize

Les travaux du Boulevard urbain à Tubize (entrée de ville et site) qui donneront notamment accès à la zone d'activité économique sur le site des Forges de Clabecq se sont poursuivis. Ce chantier colossal, phasé et dont le montant de commande des travaux est de 9.344.970 € HTVA a vu se réaliser une phase importante en mai 2024 avec le poussage du nouveau tablier de pont au-dessus des voies ferrées !

Ce Clabecq city business park, pour lequel le permis d'urbanisme a été obtenu début 2024, sera un parc dernière génération : installé sur un site à réaffecter, intégré dans le paysage comprenant un partage de l'espace pour tous les usagers, une gestion des abords en copropriété, des coulées vertes participant au renforcement du maillage écologique mais aussi des bassins humides pour renforcer la biodiversité. Le marché de travaux sera publié au second semestre 2025, après les dernières validations des parties prenantes et cession de la branche d'activité avec Duferco Wallonie sa pour l'acquisition des terrains.

Le service **infrastructures** a travaillé sur de nombreux autres dossiers en 2024 dont le récapitulatif se trouve en annexe. Citons ici, les travaux de rénovation et extension de l'entreprise Euro Heat Pipes à Nivelles et du théâtre Le Vilar à Ottignies Louvain-la-Neuve qui ont été finalisés permettant aux occupants d'inaugurer leurs locaux en 2024.

Dans le cadre de l'assistance maîtrise d'ouvrage assurée par le service infrastructures, nous pouvons saluer, en 2024, l'achèvement des travaux du Moulin de Saintes à Tubize (hors aménagement du centre d'interprétation à programmer encore) ainsi que la finalisation des chantiers de sécurisation des pistes cyclables à Mont-Saint-Guibert. D'autres dossiers figurent dans le récapitulatif qui se trouve en annexe.





Crématorium du Champ de Court

Réalisé totalement sur fonds propres et géré au sein du département Economique d'in BW, le Crématorium du Champ de Court est implanté dans un cadre champêtre, calme et facile d'accès depuis le 16 novembre 2011.

Afin de garantir un service de qualité aux familles endeuillées, in BW en suivi du permis unique octroyé en 2020, poursuit les travaux d'extension et rénovation :

- L'ajout d'un 4^{ème} four dont l'installation a été contrôlée en janvier 2024 ;
- L'agrandissement de la partie HoReCa pour répondre à la demande toujours croissante et intégrer un espace récréatif pour les enfants, est finalisée ;
- La création d'une nouvelle salle de cérémonie qui pourra accueillir jusqu'à 250 personnes assises est finalisée ;
- L'amélioration des accès et zone d'attente et sanitaire pour les cérémonies.

Ce sont ces travaux qui seront encore menés en 2025.

Nous sommes bien conscients que ce chantier a apporté et apporte encore certaines perturbations malgré les dispositions prises dans le cahier des charges régissant le marché des travaux, afin de limiter les nuisances. Les travaux se finaliseront en 2025, nous projetons une inauguration en automne 2025.

Les études relatives à la mise à jour du site internet ont été menées en collaboration avec le service Communication et ICT et en lien avec la refonte du site internet d'in BW.



En 2024 notre crématorium a accueilli 2.655 crémations. L'évolution du nombre de crémations depuis 2011 est donnée dans le tableau ci-dessous. L'évolution détaillée mensuellement est annexée au rapport.

Années	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Crémations	93	1.443	1.659	1.672	1.918	2.020	2.221	2.355	2.421	2.818	2.699	2.705	2.614	2.655

Figure 4 - Evolution annuelle des crémations réalisées au Champ de Court



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



Transition numérique et durable

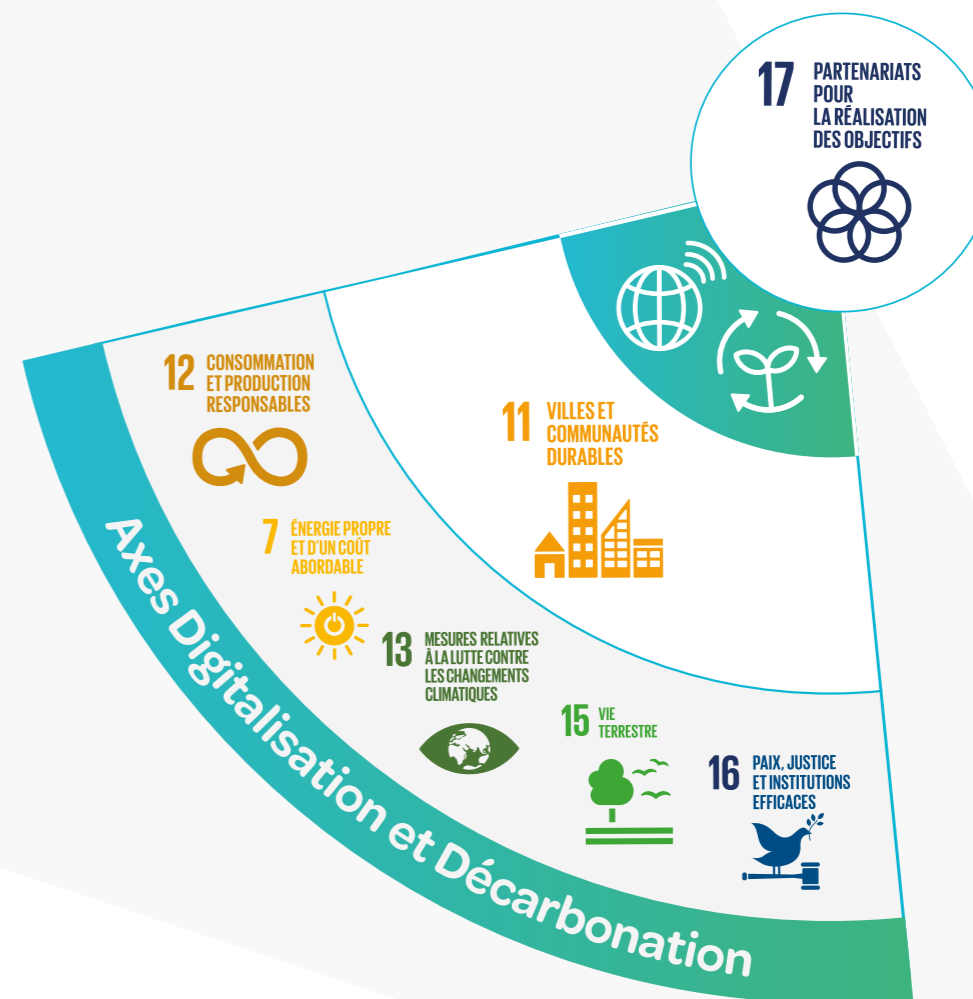
Nos MISSIONS

Pour rappel, dans notre Plan stratégique 2023-2025, nous nous sommes positionnés comme un acteur majeur du dynamisme du Brabant wallon en agissant sur deux objectifs transversaux ayant un impact majeur sur l'ODD 11 :

- > la **décarbonation** (qui a également un impact majeur sur l'ODD 7)
- > la **digitalisation** (qui a également un impact majeur sur l'ODD 16)

Au sein de ce nouveau Département créé en 2023, nos missions sont de :

- Évaluer périodiquement le bilan carbone global de l'intercommunale ;
- Évaluer périodiquement le bilan énergétique global de l'intercommunale ;
- Supporter la transition environnementale interne via des projets transversaux de décarbonation, d'efficacité énergétique et de développement des énergies renouvelables ;
- Accompagner nos associés (pouvoirs publics) dans leur transition numérique et durable ;
- Assurer la coordination du système de management et de la gestion des risques ;
- Assurer le développement et l'entretien de nos infrastructures IT et du parc applicatif interne ainsi que le support aux utilisateurs ;
- Coordonner et supporter la transition numérique interne de l'intercommunale.



Nos activités en lien avec l'ODD 11 impactent également les ODD 7,12,13,15,16. et 17

Benoit Parmentier, Directeur du département de la Transition numérique et durable

Un nouveau département moteur de la transition numérique et durable du Brabant wallon



Après avoir fait l'état des lieux du département en 2023, 2024 m'a permis de définir une ligne de conduite pour accompagner mon équipe dans la poursuite ou le lancement de projets innovants au bénéfice des communes et des citoyens.

Sur le volet durable, nous avons continué à accompagner les communes dans la mise en œuvre de leur politique locale énergie et climat (POLLEC) et plus de 120 projets mis en œuvre au sein des communes ont été accompagnés à

des degrés divers. Notre projet de thermographie aérienne des toitures s'est également clôturé par les dernières restitutions des données aux citoyens. Au total, ce n'est pas moins de 7000 ménages qui ont été sensibilisés en la matière. Mais la meilleure nouvelle de l'année est sans conteste venue de l'approbation, par le Gouvernement wallon, de notre projet de plateforme locale de rénovation énergétique (RenoBW). J'ai particulièrement hâte de pouvoir mettre sur pied cette nouvelle équipe qui accompagnera, sur le territoire des communes partenaires, les candidats dans leur parcours parfois ardu de rénovation énergétique. Nous avons par ailleurs également travaillé sur le monitoring de notre bilan carbone sur l'ensemble des départements (c'est une première). Les résultats finaux seront bientôt disponibles et nous identifierons alors les actions les plus pertinentes afin d'en réduire l'impact.

Sur le plan énergétique, nous avons produit 134% de l'électricité que nous avons consommée, ce qui nous permet de remplir pleinement nos objectifs en matière de neutralité et d'indépendance énergétiques. Nous le devons principalement à la production de notre Unité de Valorisation Énergétique à Virginal mais aussi à nos investissements dans le photovoltaïque dans nos Business Centers et sur les sites de nos stations d'épuration. Un résultat qui va encore s'améliorer considérablement dans les années à venir, grâce au lancement de plusieurs projets majeurs : hub de production d'énergies renouvelables sur les talus de la Sablière à Mont-Saint-Guibert (projet PIPER-BW), centrale biomasse pour valoriser le bois de nos recyparcs en produisant chaleur et électricité vertes, communautés d'énergie renouvelable dans nos Parcs d'Activités Economiques, logiciel de monitoring énergétique sur l'ensemble de nos installations, unité de biométhanisation des déchets verts et organiques permettant de produire du biométhane à Virginal, ...

Sur le volet numérique, notre programme interne de transformation (Digit'inBW) a véritablement pris son envol :

mise en place d'une plateforme « Human Capital Management », actions portant sur la gouvernance des données et la gestion documentaire, mise sur pied d'une cellule de « Change Management » et d'une communauté d'ambassadeurs pour accompagner notre personnel, ... C'est un long chemin que nous avons entamé mais je suis convaincu qu'in BW mènera à bien cette transition et pourra même être considérée comme un exemple à suivre, quand nous serons arrivés à bon port. Par ailleurs, notre équipe ICT est en pleine réorganisation afin de renforcer sa résilience (plusieurs départs ont fort impacté l'équipe) et son efficacité au service de l'ensemble du personnel. Ceci permettra certainement de développer des compétences internes spécifiques qui seront valorisées dans le trajet de transformation tout autant que dans les missions de support quotidiennes. Je crois profondément au potentiel de développement du groupe et au rôle important qu'il joue dans un domaine toujours plus complexe.

En matière de digitalisation externe, notre mission de référent « Smart Région » pour le Brabant wallon a été reconduite et nous avons mis l'accent sur trois thématiques : la transformation digitale des pouvoirs locaux (évaluation de leur maturité numérique, définition d'une vision globale, d'un plan d'actions et mise sur pied d'un groupe-pilote de communes), la centralisation des données (anticipation du Décret « Open Data » avec le lancement de notre portail provincial de la donnée ouverte « e-zy BW » et d'un groupe de travail rassemblant 10 communes) et l'intelligence artificielle au service des administrations communales (identification des cas d'usage pertinents, création d'un cadre cohérent et introduction d'un dossier de demande de financement auprès de « Digital Wallonia » en vue de développer un projet « Start IA »).

Enfin, pour renforcer notre culture de la gestion des risques, nous avons lancé le projet « GUARD » visant à mettre en place un processus harmonisé au sein de l'ensemble de nos départements. La démarche a été approuvée par nos instances en fin d'année. Elle inclura l'évaluation systématique des impacts et des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance de nos activités. Pour nous y préparer, nous avons rejoint une centrale d'achats lancée par la SWDE et la SPGE afin également de nous préparer à l'application de la CSRD en fonction de son périmètre à valider en 2025.

Je voudrais saluer l'engagement avec lequel toute l'équipe s'implique dans cette double transition numérique et durable. Nous menons des projets très concrets et tentons de les faire entrer dans l'ADN d'in BW afin que ces innovations soient impactantes pour nos actionnaires et que nous puissions jouer ce rôle structurant au niveau du territoire. C'est à la fois passionnant et gratifiant pour moi d'animer une telle équipe qui est complètement alignée avec les valeurs d'in BW et nos objectifs stratégiques !



Faits-MARQUANTS

- > Le lancement opérationnel de notre programme de transformation digitale "Digit'inBW";
- > L'engagement d'une coordinatrice de ce programme, en tant que PMO (Portfolio Management Officer);
- > Le recrutement d'une spécialiste en analyse des données pour renforcer le support transversal sur cette thématique en lien avec la digitalisation;
- > La reconduction de la convention Smart territoire;
- > L'approbation par le gouvernement wallon de notre de notre nouveau service local d'aide à la rénovation énergétique des logements (RenoBW);
- > La clôture d'une première phase de restitution des données de thermographie aérienne;
- > L'organisation des Vision days, des soirées thématiques dédiés aux enjeux de la digitalisation et de l'énergie sur notre territoire.

Transition durable

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



Projet MAJEUR

PIPER

L'objectif du projet PIPER (Projets Industriels de Production d'Énergie Renouvelable) consiste à développer un hub exemplaire (innovation, auto-consommation locale et participation à l'équilibrage du réseau) de production d'énergies renouvelables sur les talus de la sablière de MSG (8 ha), dont environ 6000 MWh via des panneaux PV.

Le marché public en vue d'établir un partenariat public-privé pour développer le projet a été publié en 2024. Après une première phase de sélection, 4 consortiums se sont manifestés pour introduire potentiellement une offre et recevoir le guide de soumission. Celui-ci intégrait des critères de sélection basés sur le modèle financier du projet, sa gouvernance, son degré d'innovation, son planning et son degré d'ouverture à la participation citoyenne. Deux offres ont finalement été déposées et des négociations ont permis aux candidats de préparer une offre finale (BAFO). Celle-ci est analysée en vue d'une attribution en mars 2025.

Projet MAJEUR

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE



ACCROÎTRE NOTRE POURCENTAGE D'ÉNERGIES PROPRES

Comme présenté dans le tableau de bord « Énergie », l'intercommunale atteint largement ses objectifs en termes de neutralité énergétique et d'indépendance. En effet, en 2024, elle a produit **134%** de l'électricité qu'elle a elle-même consommé malgré le fait que la production d'énergie éolienne s'est réduite à cause de conditions climatiques moins favorables. Notre ratio de production **d'électricité verte** par rapport à notre consommation est resté stable à 35%. La diminution de la production éolienne en 2024 par rapport à 2023 (-15%) a été compensée par nos investissements dans le photovoltaïque, en particulier sur les sites de nos stations d'épuration (+977 kWc) mais aussi sur des bâtiments emblématiques tels que le MIC (+954 kWc installés).

Ensuite, en termes d'indépendance énergétique, notre taux d'autoproduction (ou autosuffisance) s'établit aujourd'hui à **31%** (+ 4 points). En d'autres termes, notre consommation électrique, pour l'ensemble des services assurés par l'intercommunale, est couverte pour 31% par notre propre production. Enfin, notre taux moyen d'autoconsommation des installations photovoltaïques s'est établi à 40% (en légère baisse à la suite de l'introduction de nombreux nouveaux assets).

Pour aller plus loin, on observera que la production d'électricité s'est stabilisée en 2024 pour cumuler à 54 GWh. L'UVE contribue toujours majoritairement (74%) à la production d'électricité via la valorisation énergétique sous forme de cogénération. Pour le reste, 21% sont générés par l'éolien et le reste via des installations photovoltaïques propres (4%) et la cogénération à l'assainissement pour le solde. Comme mentionné plus haut, nos investissements dans le PV en 2024 ont généré 2,23 GWh, soit une augmentation de 173% d'électricité verte pour ce vecteur.

Du point de vue consommation électrique, celle-ci reste identique à l'an dernier puisque nous avons consommé un total de 40.65 GWh. Il faut cependant noter une baisse du prélèvement au réseau (-4%) grâce aux mesures d'efficacité énergétique mises en place dans les différents départements, ainsi qu'une hausse positive (+13%) de l'autoconsommation.



Figure 5 – Tableau de bord « Energie » 2024

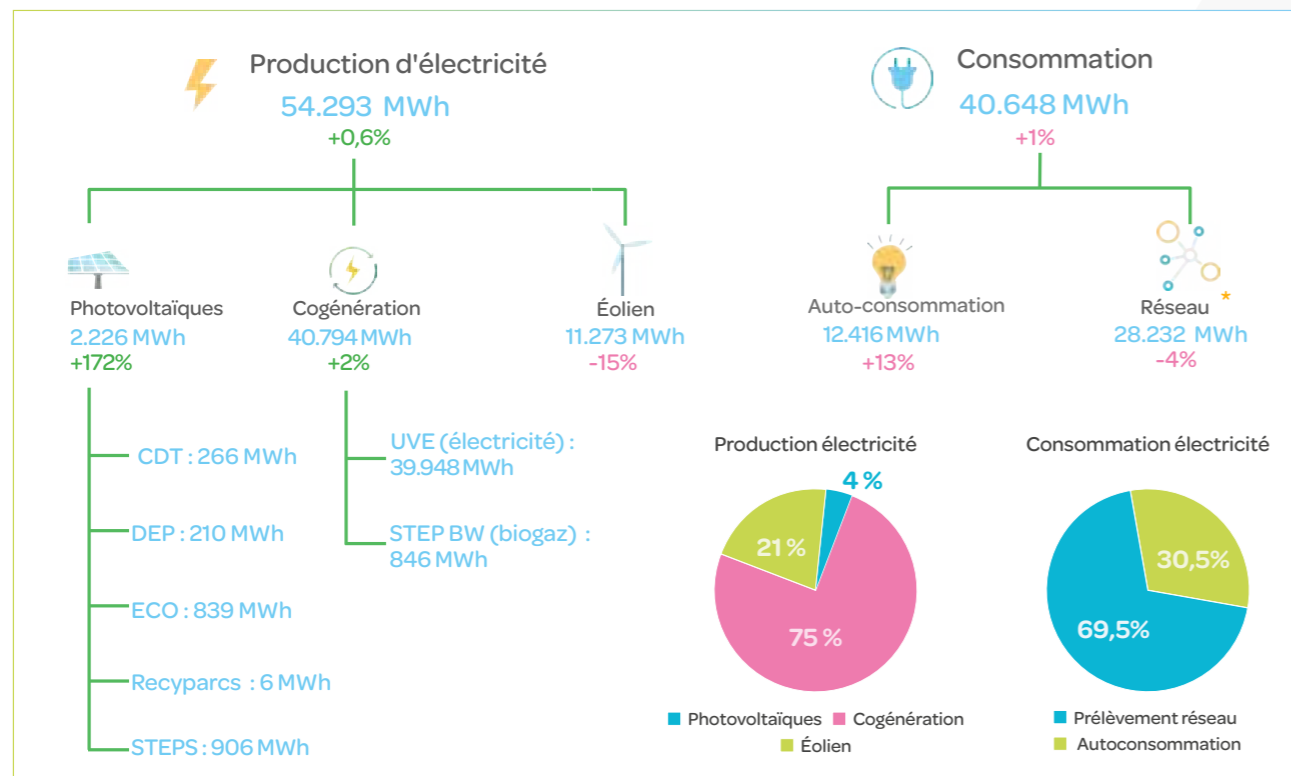
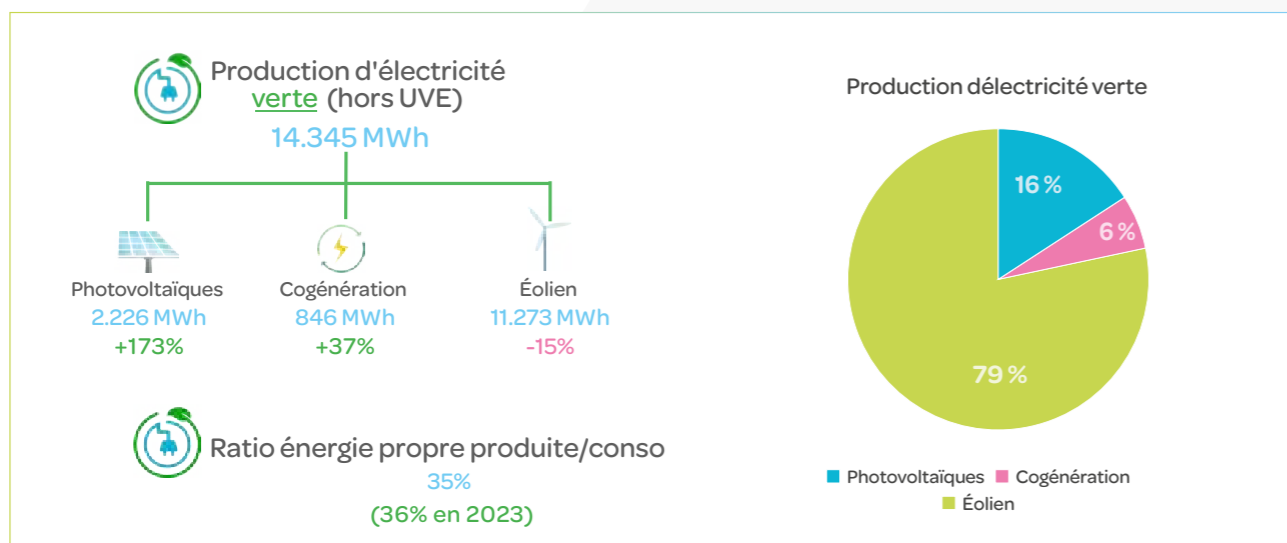


Figure 6 – Tableau de bord « Energie » 2024 – Focus sur la production d'électricité verte



L'éolien représentait 79% de notre production d'électricité verte en 2024. C'est évidemment conséquent mais avons investi de manière importante dans le PV qui atteint désormais une capacité de 2,84 MWc (16% de la production totale) sur nos différents sites. En parallèle, nous avons malheureusement perdu une capacité à la suite de l'incendie du Centre de transfert sur le toit duquel étaient installés 505 kWc de panneaux PV, ce qui explique le fait que nous n'avons pas encore atteint notre cible de 3 GWh solaires planifiés pour fin 2025.

ZOOM SUR NOS ACTIVITÉS



Projet MAJEUR

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



ACCOMPAGNEMENT DE LA POLITIQUE LOCALE ENVIRONNEMENT ET CLIMAT (POLLEC)

Le programme POLLEC, en place depuis 2012 en RW, vient soutenir les communes dans leur démarche (élaboration PAEDC, Projets, RH) de transition vers une société bas carbone. Nos deux coordinateurs supracommunaux supportent et animent le territoire et en particulier les 21 communes disposant d'un référent POLLEC subsidié. L'accompagnement des CPC communaux dans la mise en œuvre de leurs projets (+120 projets sur l'ensemble du territoire) est la mission de base d'in BW (40 réunions, onboarding de 14 nouveaux CPC, participation au recrutement, etc.). Cet accompagnement est complété par des séances de sensibilisation, de formations (12 ateliers en 2024), de communication (programme TV G1Plan, capsule vidéo, création de 6 podcasts, 8 newsletters), une aide au reporting vers l'administration et une coordination régionale (participation à 7 groupes de travail régionaux). L'équipe travaille également à l'émergence de projets supracommunaux sur le slowheating, les CER, la mobilité partagée, les réseaux de chaleur, etc. En particulier l'équipe a également été mobilisée pour développer un projet de plateforme locale de rénovation énergétique (RenoBW) pour laquelle nous avons finalement reçu l'aval du nouveau gouvernement wallon validant son cofinancement. Une équipe dédiée, qui travaillera étroitement avec les communes, sera mise en place en 2025 dans ce cadre. Elle facilitera le parcours des candidats rénovateurs afin d'atteindre progressivement le taux de 3% de rénovation espéré sur la région wallonne, en particulier pour atteindre le label PEBA en moyenne sur le territoire d'ici 2040. Enfin, l'équipe a alimenté la soirée « Vision day » dédiée à la stratégie énergétique du territoire et le potentiel des Communautés d'Energies Renouvelables



Figure 7 - Visite d'une unité légère de biométhanisation en septembre 2024



Figure 8 - Restitution thermographie aérienne, Chaumont-Gistoux, mai 2024



Projet
MAJEUR

Digit'in BW

DIGITALISATION INTERNE

Réaliser la digitalisation d'in BW est un objectif et une priorité de notre plan stratégique 2023-2025.

A la suite de la roadmap de digitalisation établie en 2023 et les premiers marchés publics lancés, le Programme Digit'inBW a pris son envol en 2024 en travaillant sur les projets fondamentaux : la mise en place d'une nouvelle plateforme RH permettant à l'ensemble du personnel de consulter les informations contractuelles (fiches de paie, contrats, etc.) liées à son profil. La plateforme, déployée début 2025, intègre également un module lié à l'évaluation, ce qui permettra de digitaliser complètement le processus et facilitera la mise à jour des informations, le suivi et les échanges entre les évaluateurs et les évalués. Afin que cette plateforme puisse être utilisée par l'ensemble du personnel, il a fallu déployer une nouvelle infrastructure IT et former le personnel sur l'usage de terminaux dédiés.

Le Programme s'appuie également sur 3 projets orientés « Données ». Le premier de ceux-ci est orienté vers la gouvernance des données et nous a permis, via une consultation des différents services internes, d'établir un cadastre des données présentes au sein de l'intercommunale. Ces données représentent une ressource essentielle qu'il est crucial de gérer efficacement (accessibilité, disponibilité, fiabilité, sécurité) et de valoriser (partages, échanges entre plateformes, etc.). Différents thèmes ont également été travaillés en ateliers pour sensibiliser certaines équipes aux métadonnées, à la qualité de la donnée, à la protection et à la sécurité des données (RGPD, etc.) et enfin aux rôles nécessaires au sein de l'entreprise pour organiser cette gouvernance des données. Un deuxième projet supporte le développement des compétences du personnel sur les outils Microsoft 365 et le déploiement d'une nouvelle gestion documentaire centralisée sur Sharepoint. Enfin, le 3ème projet est dédié au déploiement d'un datalake permettant de centraliser les actifs de données et de les exploiter dans différentes plateformes de Business Intelligence (BI).

Un autre projet dédié à la mise en place d'une plateforme EMS (Energy Management System) a été réalisé en 2024. Sur base des différents besoins métiers, cette plateforme nous permettra de mesurer les différents flux énergétiques (par exemple les consommations d'électricité), de créer des tableaux de bord de visualisation et de réaliser du contrôle de facturation. C'est une étape importante que sa mise en place afin de pouvoir aussi alimenter différents reportings (EMAS, Bilan carbone, etc.).

En parallèle, une coordination globale de ce Programme Digit'inBW a été mise en place via le déploiement d'un PMO (Portfolio Management Officer). Cette cellule est responsable du suivi du Programme, de l'organisation de sa gouvernance, du suivi des différents projets et du support aux chefs de projet, de l'amélioration continue ainsi que de la planification stratégique.

Enfin, car nous sommes persuadés que cette transformation numérique est avant tout une transformation humaine, nous avons initié un programme de « Change management » pour accompagner le personnel. Ce projet a conduit à la mise en place, en interne, d'une cellule « Change » impliquée dans les différents comités de pilotage des projets ainsi que d'une communauté d'ambassadeurs dont la mission est à la fois de sensibiliser et informer les collègues sur l'avancement du Programme mais aussi de faire remonter les besoins, risques, inquiétudes par rapport aux projets développés. Cet accompagnement s'amplifiera en 2025 afin d'engager la meilleure dynamique par rapport à l'engagement de toutes et tous dans le Programme.

in BW référent opérationnel « Smart Région » en Brabant wallon

Depuis 2020, in BW agit en tant qu'opérateur de la dynamique Smart Région au sein de la stratégie Digital Wallonia coordonnée par l'Agence du Numérique (AdN), en agissant auprès des communes qu'elle couvre actuellement, moyennant 4 missions bien identifiées et des objectifs chiffrés à atteindre. Une convention annuelle est fixée avec l'Agence du Numérique. Cette subvention de la RW, porte sur l'octroi d'un subside annuel de 150.000 € par an pour couvrir les prestations d'un ETP et la réalisation de 4 missions principales.

Les trois missions sur lesquelles nous travaillons sont :

1. **L'Animation du territoire** - Acculturation des élus et sensibilisation des communes à la transition numérique - Remontée des besoins ;
2. **L'Accompagnement des communes** dans la définition et le montage de leurs projets ;
3. La simplification de l'accès aux solutions via une **Centrale d'achats** pour un essaimage de solutions de Territoire Intelligent connecté sur le territoire ;
4. Le développement de **l'open data**.

L'objectif d'in BW est de **renforcer les synergies et de relever, ensemble, les défis sociétaux** auxquels les pouvoirs locaux sont confrontés.

En plus des ateliers de sensibilisation, animation du territoire et aide aux montages de projet, trois thématiques spécifiques ont été abordées durant l'année 2024 :

- La transformation digitale des pouvoirs locaux ;
- La centralisation des données et l'Open Data ;
- L'intelligence artificielle au service des administrations communales.

Consciente de l'ampleur de ces projets et de la réelle plus-value pour les communes de mutualiser les moyens au travers de l'intercommunalité, **in BW a souhaité renforcer son appui aux communes en cette matière.**

Chacune de ces thématiques a fait l'objet de **projets spécifiques**. Par ailleurs, notre référente Smart Région a pris part à la coordination des 3 événements « Vision days » d'in BW, organisés en lien avec la transition numérique.

1. La transformation digitale des pouvoirs locaux

Compte tenu de l'entame d'une nouvelle mandature, in BW a décidé de mettre **gratuitement** à disposition des communes une **vision digitale générique** et un **plan d'action** pouvant nourrir l'élaboration des futurs **PST**. Les objectifs du projet sont les suivants :

- Évaluer la maturité digitale des communes
- Définir une vision digitale applicable et bénéfique à toutes les communes
- Concevoir un plan d'action générique et répliquable pour initier la transformation numérique de chaque commune
- Identifier les besoins prioritaires des communes en termes d'accompagnement par in BW compte tenu des livrables du projet

Ce projet, démarré fin 2024, sera mené via un groupe pilote de 8 communes volontaires et représentatives du territoire : Beauvechain, Braine-le-Château, Genappe, Ittre, Nivelles, Ottignies-Louvain-la-Neuve, Perwez et Walhain et sera déployé ultérieurement au bénéfice des 27 communes.



LA CENTRALISATION DES DONNÉES ET L'OPEN DATA

Début septembre 2024, in BW a lancé un groupe de travail Open Data qui rassemble 10 communes volontaires : Rixensart, Tubize, Beauvechain, Braine-le-Château, Genappe, Nivelles, Ottignies-Louvain-la-Neuve, Walhain et La Hulpe.

En lançant ce groupe de travail, la volonté d'in BW est triple :

- **Anticiper de l'application du décret Open Data** : in BW souhaite anticiper l'application du décret Open Data, en offrant des services en adéquation avec les besoins des pouvoirs locaux. Cela implique notamment de mettre en place des outils pour faciliter la publication de données sous format standardisé et leur intégration dans des micro-services ou les sites internet des communes.

- **Centraliser des données territoriales** : in BW veut centraliser les données territoriales brabançonnaises sous son portail www.e-zybw.be.

L'objectif est de favoriser un partage des données entre les acteurs institutionnels wallons et de créer un écosystème générateur de valeur.

- **Fédérer les acteurs** : in BW souhaite devenir le partenaire digital incontournable du Territoire du BW pour collecter, partager et valoriser les données. Cela implique de travailler en collaboration avec les autres acteurs techniques afin de pousser les données de manière pérenne et de les valoriser.

Au-delà du travail quotidien sur la plateforme e-zybw, deux réunions spécifiques ont été organisées fin 2024, ce qui nous a permis :

1. D'établir notre mode de fonctionnement afin de fluidifier les échanges d'informations et de données

2. De comprendre le cycle de vie d'une donnée, de la remontée du besoin à la publication. Nous avons également établi les missions du Référent Open Data nommé dans chaque commune ;

3. D'établir les priorités dans le recensement et la publication des prochains jeux de données.

2. L'intelligence artificielle au service des administrations communales

Fin 2024, in BW a introduit un dossier de demande de financement pour développer un projet via le mécanisme Start IA porté par DigitalWallonia4.ai.

L'ambition d'in BW est double :

1. Identifier des cas d'usage pertinents pour in BW, les communes et les citoyens, afin d'améliorer l'efficacité des services publics et la qualité de vie ;

2. Créer un cadre cohérent pour structurer, dynamiser et coordonner les initiatives en IA sur le territoire du Brabant wallon.

Nos axes de réflexion seront les suivants :

- **Amélioration des services aux citoyens** : simplification des démarches, optimisation des interactions, amélioration de la citoyenneté agréable ;

- **Optimisation du fonctionnement communal** : automatisation des tâches répétitives, amélioration de la prise de décision.

En cas de réponse favorable, nous lancerons un appel à collaboration aux communes intéressées afin d'identifier les meilleurs cas d'usage compte tenu des contraintes inhérentes aux pouvoirs publics (souveraineté des données par exemple).





Notre Fondation Bâtisseurs d'Étoiles a pour objectifs :

- > d'aider les familles en difficulté ayant un enfant gravement malade ou porteur d'un handicap
- > de soutenir la recherche scientifique pour lutter contre les maladies orphelines et les pathologies lourdes, rares ou délicates

Certaines actions ont été menées par notre Fondation durant l'année 2024 afin de récolter des fonds permettant la réalisation de ses missions, dont notamment la **Marche caritative « Un marcheur au grand cœur »**

Une équipe de collaborateurs in BW a à nouveau répondu présente pour accompagner le 10 février 2024 le Marcheur au grand cœur pour le départ de son parcours de 1.177 km depuis notre Monnet Innovation Center (Louvain-la-Neuve) jusqu'à Palamos (Espagne) où il est arrivé le 13 mars 2024.

De manière inédite, in BW a constitué une équipe de collaborateurs qui se sont mobilisés pour participer aux **24 heures vélos de Louvain-la-Neuve** du 22 au 23 octobre 2024 dans la catégorie humanitaire avec pour objectif de récolter des fonds pour Bâtisseurs d'étoiles. Ensemble, ils ont effectué sans relâche 120 tours de 4 km soit 480 km pour arriver à la 15ème place au classement général sur 96 équipes, et 7ème dans la catégorie humanitaire sur 30 équipes.

Le rapport complet de la fondation est disponible sur son site internet : www.batisseursdetoiles.be/

Fondation Bâtisseurs d'Étoiles

Notre organisation

PROJETS MAJEURS

Niveau	n°s PS 23-25	Titre du Plan Stratégique 23-25	Projets majeurs
ACT	1.1.1.	Développer des nouveaux services aux communes	CER, égouts pilote, SDT, SDC, Digitalisation, etc
SA	1.2.2.1.	Projet de la Sablière	La Sablière
SA	1.2.2.2.	Projet Sur le Champ	Sur le Champ
ACT	1.2.5.	Créer des zones d'artisanat	Zones d'artisanat
ACT	2.1.1.	Augmenter la capacité de production d'eau	Capacité production d'eau
SA	2.1.4.1.	Atteindre l'objectif 90/25	Objectif 90/25
SA	2.1.4.2.	Tendre vers l'objectif pollueur-payeur	Pollueur-Payeur
ACT	2.2.1.	Construire une unité de biométhanisation	Biométhanisation
ACT	2.2.2.	Valoriser le bois de classe B	Bois B
ACT	2.2.3.	Poursuivre l'installation de panneaux photovoltaïques	PIPER
ACT	2.3.1.	Augmenter la performance énergétique de nos installations et bâtiments	% Energie propre
ACT	3.1.1.	Être un employeur attractif	Employeur attractif
OO	3.2.	Réaliser la digitalisation d'in BW	Digitalisation interne
OO	3.5.	Renforcer une culture de gestion des risques	Gestion risques
ACT	3.6.1.	Développer notre notoriété et favoriser l'accessibilité des services aux actionnaires	Notoriété

Assainissement des eaux usées

CHANTIERS EGOUTTAGE 2024

COMMUNE	Nom de chantier	Montant travaux exécutés € HTVA et hors voirie
BRAINE L'ALLEUD	Quartier des oiseaux	32.919
BRAINE LE CHÂTEAU	Avenue Reine Astrid et Noucelles	33.593
CHAUMONT GISTOUX	Centre de Gistoux	59.517
GENAPPE	Drève Micheline et Nantaise	187.351
HELECINE	Chaussée de Hannut	5.646
INCOURT	Rue Brombais (cjt coll. Sart Risbart)	69.830
JODOIGNE	Rue Sergent Sortet	222.975
LASNE	Chemin Odrimont 2 (DF)	11.102
ORP JAUCHE	Rue des Quilles (cjt Coll. Marilles)	1.469
OTTIGNIES LOUVAIN LA NEUVE	Rue de la Limite (DF)	20.243
RAMILLIES	Ruisseau St Jean (Cjt Coll. Huppaye)	36.175
REBECQ	Rue Docteur Colson (DF)	4.431
VILLERS LA VILLE	Quartier Saint Roch (DF)	22.999
WALHAIN	Rue Trichon	88.954
27 communes		811.840

Développement économique et territorial

Nouvelles sociétés implantées par PAE d'in BW en 2024

Nouvelles implantations	Activités	Localisation	Postes d'emplois	Superficies cédées m ² (copropriété incluse)
Terrains				
		Nivelles Sud extension		
SALES AND DREAMS SRL	Commerce de gros de vins et spiritueux		10	4.260
		Total	10	4.260
		Nivelles Nord		
CAPMARIN SRL	Logistique agroalimentaire		25	17.126
		Total	25	17.126
		Jodoigne		
A. ETIENNE SRL	Taille de pierre et stockage de tranches de pierre		2	1.599
DEWART Pascal SRL	Stockage		5	3.064
NICOLAS G. SRL	Construction		5	733
		Total	12	5.396
		Tubize II		
SIMON CONSEIL SA	Gestion d'archives, conservation, destruction sécurisée et numérisation		8	5.301
LOCA-LIFT SRL	Location d'engins élévateurs		36	2.048
IDUSTRY SRL	Réalisation et mise à disposition d'entrepôts et d'ateliers		25	10.235
AIBV SA	Contrôle technique de véhicules		24	13.139
HIBOO SRL	Distribution de linge et mobilier de maison		7	4.610
		Total	100	35.333
		Wauthier-Braine		
SAFETY IMMO SRL	Cession emprise			733
		Total		733
			Total 1	147
				62.848

Nouvelles entreprises locataires de nos bâtiments

Locations	Activités	Localisation	Postes d'emplois	Superficie en m ²
Halls-relais classiques				
		Wavre (av Fleming 32)		
TIME 2 DRIVE SRL	Automobiles achat/vente		4	835
Business Centers				
Mazerin Business Center		Genval		
FRINGLES SRL	Business coaching		1	20
Einstein Business Center		Louvain-la-Neuve		
RUCON VENTILATOREN NV	Fabrication et services dans le domaine du traitement de l'air		4	67
MF&E CONSULTING SRL	Formation et conseils - Electricité, photovoltaïque		2	24
Landas Business Center		Saintes (Tubize)		
ATS ENGINEERING SRL	Ingénierie et conseils		1	16
AUMANNI SRL	Activité de bureau et stockage		1	204
JEOFFREY JONET	Vente de livres scolaires		1	16
Monnet Innovation Center		Louvain-la-Neuve		
AGRILIFE SRL	Traiteur - Horeca		5	254
WAVENET SRL	Développement de logiciels		2	44
ARK CAPTURE SOLUTIONS SA	Technologies liées à la capture du carbone		5	86,5
VICEBIO LIMITED	Recherche et développement en biotechnologie		13	366,5
		total 2	39	1.933

Évolution des crémations au Champs de Court depuis 2011

Mois	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
JANVIER		114	160	137	196	150	215	208	220	209	255	252	261	261
FEVRIER		117	146	128	188	173	218	191	218	219	204	226	198	245
MARS		130	153	146	185	177	187	278	201	229	217	254	263	239
AVRIL		122	141	152	155	155	162	218	189	355	272	234	200	209
MAI		102	144	135	152	169	188	177	224	224	223	219	188	216
JUIN		109	135	133	148	169	200	174	211	184	210	193	211	178
JUILLET		105	119	143	162	152	155	187	214	195	194	223	182	221
AOUT		117	128	118	120	160	168	201	178	208	186	226	220	214
SEPTEMBRE		108	114	132	134	171	173	167	157	204	188	196	199	189
OCTOBRE		124	154	153	160	167	188	173	210	215	242	223	216	206
NOVEMBRE	8	166	134	138	146	182	169	189	186	302	239	202	225	211
DECEMBRE	85	129	131	157	172	195	198	192	213	274	269	257	251	266
	93	1.443	1.659	1.672	1.918	2.020	2.221	2.355	2.421	2.818	2.699	2.705	2.614	2.655

Commune / Ville	Nom du PAE / Nom du projet	Phase des études	Planifications adaptées / autorisations obtenues	Etudes, démarches, actes et travaux restants à accomplir	Phase des travaux	Date projetée d'achèvement	Dépenses exposées (acquisitions + travaux + études et frais généraux) en € TVAC *	Coûts restants à exposer (au 31/12)	Superficie opérationnelle du PAE concerné (hectares)	Superficie utile du PAE concerné (hectares)	Superficie du bâtiment	Remarques
Braine-le-Château	Lotissement résidentiel de l'Espérance	terminée	Permis Ok	Chantier	En litige	-	5.591.453,57	2.846.777,95	Périmètre: 8ha96a70ca	Périmètre: 8ha96a70ca	-	Montant des acquisitions: 639.998€ - Chantier en litige
Nivelles	PAE Nivelles nord Nivellement phase 2	terminée	Permis Ok	Approbation du DF	Terminé	avr.-23	5.523.061,75	540.695,94	85ha50a76ca	73ha00a76ca	-	subsidés DEPA 70% - Stade réception provisoire des travaux
Nivelles	PAE Nivelles sud - Entrée - sortie sur le contournement de Nivelles (voirie régionale) Travaux en partie réalisés par la DGO1 pour l'asphaltage R24, discussion en cours	Non entamé	Reconnaissance Ok	Permis	Non entamé	-	798.600	798.600	pas de superficie créée - projet de nouvel accès	pas de superficie créée - projet de nouvel accès	-	Dossier en stand-by
Nivelles	PAE Nivelles sud Hall-relais	Non entamé	Reconnaissance Ok	Permis	Non entamé	-	66.5500	665.500	pas d'application	pas d'application	900 m2	Subsidés DEPA 375.000 € - Dossier en stand-by
Nivelles	PAE Nivelles Sud Extension - Renforcement réseau électrique BT	Terminé	NA	Approbation du DF	Terminé	avr.-23	88.000	0	pas d'application	pas d'application	-	Renforcement du réseau électrique BT - Chantier terminé
Nivelles	EHP	terminée	Permis Ok	Approbation du DF	Terminé	avr.-24	16.753.250,88	141.200,72	pas d'application	pas d'application	10.000 m ²	Montant des acquisitions: 950.000€ - Stade décompte final
Tubize	Boulevard urbain (voirie accès)	terminée	Permis Ok	Chantier	En cours	déc.-25	13.151.144,06	1.729.127,50	pas d'application	pas d'application	-	Subsidés DEPA 85% - Stade exécution des travaux
Tubize	PAE Clabecq	terminée	Permis Ok	Permis	Non entamé	déc.-27	25.097.368,45	16.787.528,45	26ha60a	19ha70a	-	Montant des acquisitions: 8.309.840€ - Subsidés DEPA 85% - Stade finalisation CSCH
Court-Saint-Étienne	Crématorium Projet d'agrandissement bâtiment - four et extension du parking	terminée	Permis Ok	Chantier	En cours	sept.-25	7.597.102,50	451.235,76	pas d'application	pas d'application	parking: 1ha 50a Bâtiment: 1.200m ²	Montant des acquisitions du parking 20.634,45€ - Stade réception provisoire des parkings et exécution des travaux bâtiments
Ottignies-Louvain-la-Neuve	Parc scientifique de LLN - Monnet - P+R - pertuis sous les bretelles autoroutière	terminée	Permis Ok	Approbation du DF	En litige	déc.-21	1.003.560,75	0	pas de nouvelle superficie créée	pas de nouvelle superficie créée	-	subsidés DEPA 75% - En attente de la finalisation des travaux partie SPW-MI - Entrepreneur en litige avec SPW
Ottignies-Louvain-la-Neuve	Centre Monnet - HVAC aile Est	terminée	NA	Approbation du DF	En cours	avr.-23	2368903,32	0	pas d'application	pas d'application	pas de nouvelle superficie créée - HVAC aile Est	Chantier terminé
Ottignies-Louvain-la-Neuve	Centre Monnet - Rénovation des toitures	terminée	NA	Chantier	Chantier	juin-22	1.070.407,76	0	pas d'application	pas d'application	-	Litige avec l'entrepreneur

Commune / Ville	Nom du PAE / Nom du projet	Phase des études	Planifications adaptées / autorisations obtenues	Etudes, démarches, actes et travaux restants à accomplir	Phase des travaux	Date projetée d'achèvement	Dépenses exposées (acquisitions + travaux + études et frais généraux) en € TVAC *	Coûts restants à exposer (au 31/12)	Superficie opérationnelle du PAE concerné (hectares)	Superficie utile du PAE concerné (hectares)	Superficie du bâtiment	Remarques
Ottignies-Louvain-la-Neuve	Centre Monnet - Rénovation des cabines HT	terminée	NA	Chantier	En cours	janv.-25	837.466,16	316.366,72	pas d'application	pas d'application	-	Chantier en cours
Mont-Saint-Guibert	Echangeur N4-N25-E41	terminée	Permis Ok	Chantier	En cours	déc.-25	3.000.000	797.819,11	pas de nouvelle superficie créée	-	-	Chantier en cours
Mont-Saint-Guibert	Les Brasseries de Mont-Saint-Guibert Rénovation en bâtiments relais	En cours	Aménagement du territoire Ok	Procédure AT	Non entamé	-	4.746.500	1.996.500	pas d'application	pas de nouvelle superficie créée	8.000 m ²	Montant des acquisitions: 2.750.000€ - Discussion avec la Commune pour le devenir du site, en cours. Convention AMO (Service Aménagement du territoire) signée avec la Commune pour la réalisation d'une étude générale sur l'ensemble du site. Possibilité d'accueil d'un locataire.
Mont-Saint-Guibert	Sur Le Champs	terminée	Permis Ok	Chantier	En cours	juin-26	14.902.888	7.566.748,73	pas d'application	pas d'application	3.300m ² de bâtiments et 57ha de terrains	Montant des acquisitions: 6.262.888€ - Subsidés AWaP: 1.563.000,00€ - Plan de relance: 493.990,00€ - Stade exécution des travaux
Wavre	PAE Wavre nord - Voirie de contournement nord de Wavre	En pause	Aménagement du territoire Ok	Acquisitions	Non entamé	-	2.9518.536,87	29.218.536,87	pas de nouvelle superficie de PAE créée - voirie régionale	pas d'application	-	Permis reçu par la DGO1 subsidés DEPA - DGO1: 80/20 et acquisitions à charge de la DGO1/SOFICO
Wavre	PAE Wavre nord - Installation de mobilier de signalisation	En pause	NA	Adjudication	Non entamé	-	399.300	388.410	pas d'application	pas de nouvelle superficie de PAE créée - voirie régionale	-	Subsidés DEPA 65%
Perwez	PAE Perwez 1 - Voirie de liaison RN29 et PAE convention 80/20 avec SPW DGO1	Terminé	Aménagement du territoire Ok	Acquisitions	Abandonné	-	6.360.417,12	0	pas de nouvelle superficie de PAE créée - voirie régionale	pas d'application	-	Subsidés DEPA - DGO1: 80/20 et acquisitions à charge de la DGO1 - Projet annulé par le GW 15/10/2019 - Clôture du dossier
Jodoigne	PAE Jodoigne - Contournement de Jodoigne convention 80/20 avec SPWDGO1	terminée	Permis Ok	Chantier	En cours	juin-25	3.871.273,81	773.623,30	pas de nouvelle superficie de PAE créée - voirie régionale	pas de nouvelle superficie de PAE créée - voirie régionale	-	Subsidés DEPA - DGO1: 80/20 - Stade exécution des travaux

Projets « services aux communes »

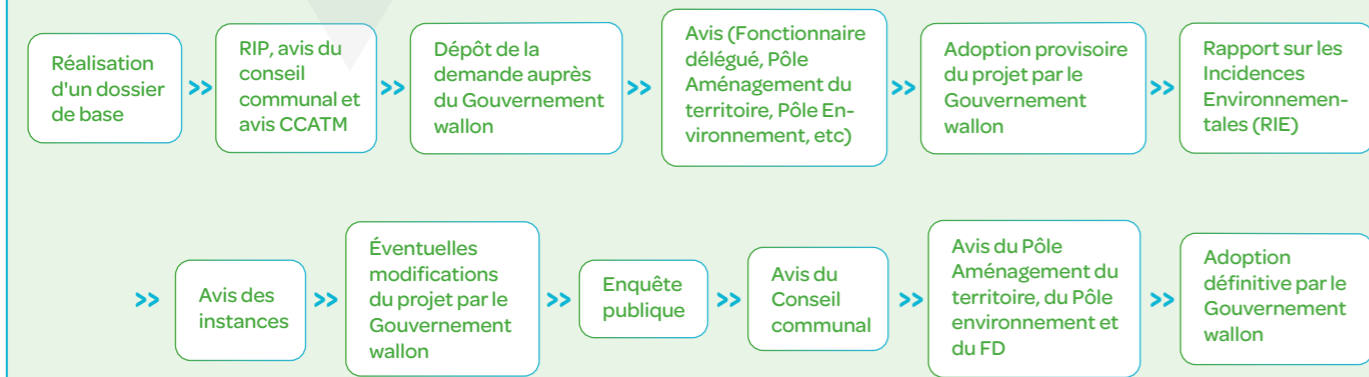
Commune / Ville	Nom du PAE / Nom du projet	Phase des études	Planifications adaptées / autorisations obtenues	Etudes, démarches, actes et travaux restants à accomplir	Phase des travaux	Date projetée d'achèvement	Coût des travaux en €TVAC* (Commande / Estimation**)	Montants facturés au 31/12	Coûts restant à exposer au 31/12	Remarques
Ittre	Extension du Pôle administratif	Terminé	Permis Ok	Chantier	En cours	mai-25	1.490.939,26 €	1.099.273,93 €	391.665,34 €	Stade exécution des travaux
La Hulpe	Transformation du site de la Poste	En cours	NA	Permis	Non entamé	-	12.100.000 €	0 €	12.100.000 €	Stade permis - recours
La Hulpe	CPAS	Abandonné	NA	Permis	Non entamé	-	-	-	-	Projet abandonné
Tubize	Boulevard Urbain	Terminé	Permis Ok	Chantier	En cours	déc.-25	1.590.092,87 €	1.912.863,37 €	619.247,75 €	Stade exécution des travaux
Tubize	Rénovation du Moulin de Saintes	Terminé	Permis Ok	Chantier	En cours	mai-25	1.666.494,62 €	1.841.056,04 €	145.200 €	Stade réception provisoire des travaux
Tubize	Zone de secours - Caserne de pompier de Tubize	Terminé	Permis Ok	Adjudication	Non entamé	sept.-26	6.644.391,65 €	0 €	6.644.391,65 €	Stade dossier de mise en adjudication
Chastre	Bâtiment administratif pour le CPAS	En cours	Permis Ok	Acquisitions	Non entamé	-	3.227.070 €	0 €	3.227.070 €	Stade avant projet
Chastre	Dépôt communal	En cours	Permis Ok	Permis	Non entamé	-	2.420.000 €	0 €	2.420.000 €	Stade permis - demande complémentaire
Mont-Saint-Guibert	Sécurisation des voiries Fonds Cattelain - Trois Burettes	Terminé	NA	Chantier	En cours	mars-25	1.633.080,03 €	1.350.628,05 €	282.451,98 €	Stade exécution des travaux
Mont-Saint-Guibert	Voiries béton	En cours	NA	Adjudication	Non entamé	-	2.420.000 €	0 €	2.420.000 €	Stade désignation auteur de projet
Ottignies-Louvain-la-Neuve	Atelier Théâtre Jean Villar - Projet de rénovation	Terminé	Permis Ok	Approbation du DF	Terminé	avr.-24	7.776.071,97 €	9.947.491,90 €	194.401,80 €	Stade réception provisoire des travaux
Ottignies-Louvain-la-Neuve	Pôle Sportif d'Excellence. Complexe sportif de Blocry	Non entamé	NA	Adjudication	Non entamé	déc.-27	9.000.000 €	0 €	9.000.000 €	Stade marché de service
Braine-l'Alleud	Zone de secours - Rénovation des toitures SIBA	Terminé	NA	Adjudication	Non entamé	sept.-25	700.000 €	0 €	700.000 €	Stade attente subsides UREBA
Ramillies	Construction de locaux scolaires PPT	Terminé	Permis Ok	Chantier	En litige	-	1.166.591,06 €	602.962,37 €	563.628,68 €	Arrêté suite à un litige avec l'entrepreneur

* Dépenses exposées par le Pouvoir adjudicateur: ne tient pas compte des possibilités de subsides, ni des honoraires, ni des acquisitions, etc

** Estimation des dépenses suite aux premières analyses



Procédure de révision du Plan de Secteur



Procédure de reconnaissance économique



Lieu (commune, nom de rue principale, localisation du périmètre, lieu-dit, quartier, village)	Nom du PAE	Objet	Superficie opérationnelle (ha)	Superficie utile (ha)	Plan de secteur	Droits sur les biens	Activités économiques projetées/existantes	Etats procédures
Mont-Saint-Guibert, Sablière	Mont-Saint-Guibert, Sablière	Révision de plan de secteur & Périmètre de reconnaissance économique	54ha30	36ha16	Zone de dépendance d'extraction	Propriétaire	Parc industriel autonome en énergie	Arrêté provisoire de révision du plan de secteur obtenu en juillet 2023, avec le projet de contenu du Rapport sur les Incidences Environnementales + Arrêté ministériel obtenu en octobre fixant le contenu du RIE => étape 6/15
Nivelles, chemin du Laid Patard	PAE Nivelles nord - Nivelles C4 (SOWAFINAL 3)	Révision de plan de secteur & Périmètre de reconnaissance avec expropriation	32ha	29ha	Zone agricole	Néant	Parc généraliste durable	Demande de révision du Plan de Secteur déposée officiellement au GW - en attente d'un arrêté provisoire et du contenu du Rapport sur les Incidences Environnementales => étape 5/15
Hélécine, le long de la E40 et de la rue Armand Dewolf (N64)	PAE Hélécine G4 (SOWAFINAL 3)	Révision de plan de secteur & Périmètre de reconnaissance avec expropriation	49ha81	36ha	Zone agricole	Néant	Parc généraliste	Révision du Plan de Secteur: élaboration du Rapport sur les Incidences Environnementales (RIE) - relecture et mise à jour phase 1 et 2 => étape 8/15
Louvain-la-Neuve, extension du parc scientifique Monnet	PAE Monnet II	Schéma d'orientation local & Périmètre de reconnaissance avec expropriation	16ha	12,8ha	Zone d'activité économique mixte	Néant	Parc scientifique durable	Schéma d'orientation local : phase 0 et 1 finalisée, objectifs d'AT et d'urbanisme + carte d'orientation des sols finalisés

Lieu (commune, nom de rue principale, localisation du périmètre, lieu-dit, quartier, village)	Nom du PAE	Objet	Superficie opérationnelle (ha)	Superficie utile (ha)	Plan de secteur	Droits sur les biens	Activités économiques projetées/existantes	Etats procédures
Villers-La-Ville, Marbais, au lieu-dit "des Trois Burettes"	PAE Marbais	Révision de plan de secteur & Périmètre de reconnaissance avec expropriation	11ha92	9,5ha	Zone agricole	Néant	Parc artisanal	Finalisation du dossier de base en 2023 + réalisation de la RIP en novembre + dépôt de la demande officiellement au Gouvernement wallon fin décembre 2023 => étape 3/15
Ittre - Fauquez	PAE Fauquez	Périmètre de reconnaissance	8,5ha	0,4ha	Zone d'activité économique industrielle + site à réamanager	Néant	Parc artisanal	Etude de faisabilité en cours
Wavre	Site RTBF/VRT	Révision de plan de secteur & Périmètre de reconnaissance économique	45ha	36ha	Zone de service public et d'équipement communautaire	Néant	Parc généraliste	Etude de faisabilité en cours (étape préalable au dossier de base) - contacts fréquents avec le propriétaire et la Ville de Wavre
Est du Brabant wallon	Croix de Hesbaye	Révision de plan de secteur & Périmètre de reconnaissance économique	13,3ha	10,5ha	zone blanche - zone agricole- zone économique industrielle	Néant	Parc artisanal	Finalisation du Master plan de Croix 1 en vue d'un réaménagement du site, en collaboration avec la commune de Ramillies, le Brabant wallon, l'APIBW et le GAL culturalité.
Tubize, Forges de Clabecq	PAE Clabecq	Périmètre de reconnaissance	26ha60	20ha	Zone industrielle - SAR	Néant	Parc généraliste	"Plan de Secteur : Zone industrielle - SAR Procédure de reconnaissance économique: arrêté de reconnaissance économique obtenu en mai 2019 Demande de permis voirie en cours en 2023
Mont-Saint-Guibert, rue de l'Ornoy 12	Les Brasseries de Mont-Saint-Guibert	Périmètre de reconnaissance	Site de 8000 m ² - Bâtiment d'accueil temporaire	Site de 8000 m ² - Bâtiment d'accueil temporaire	Zone industrielle	Biens propres, site acheté	Bâtiment d'accueil temporaire	Etude de faisabilité finalisée - AMO AT pour la Commune : seconde étude à lancer avec périmètre plus large englobant le cœur du village - programmation validée par le Collège communal fin 2023

Cycle des déchets

Tableau récapitulatif des déchets collectés

2024	Nbre habitants	DMR	DO	Encombrants	Collectes sélectives			Déchets verts	Services des travaux		Recyparcs		DMR	DO
		PàP	PàP	PàP	PC	PMC	Verre	PàP + déchets com. (sapins compris)	OM	Enc	Privés	in BW	kg/hab	kg/hab
		(en tonne)	(en tonne)	(en tonne)	(en tonne)	(en tonne)	(en tonne)	(en tonne)	(en tonne)	(en tonne)	(en tonne)	(en tonne)		
Beauvechain	7.233	522,62	237,07	0	267,62	218,44	293,38	0	0	0			72,25	32,78
Braine l'Alleud	40.461	5.146,74	293,26	0	1.230,34	919,36	1164,49	583,98	31,76	0			127,20	7,25
Braine le Chateau	10.646	1.166,95	230,66	0	238,88	211,06	254,02	224,24	54,6	0			109,61	21,67
Braine le Comte	23.443	2.630,96	470,16	0	639,02	445,72	519,32	197,94	183,2	46,84			112,23	20,06
Chastre	7.728	458,46	226,78	0	231,98	187,64	174,00	184,44	0	0			59,32	29,35
Chaumont Gistoux	11.818	721,41	339,54	0	339,36	225,88	300,45	185,94	0	0,22			61,04	28,73
Court-St-Etienne	10.854	906,71	187,66	0	263,24	195,88	266,31	195,76	87,68	14,14			83,54	17,29
Genappe	16.068	1.638,57	251,92	0	431,92	322,36	400,99	0	0	0			101,98	15,68
Grez Doiceau	14.064	868,00	453,49	0	475,80	312,68	321,49	133,02	0	0			61,72	32,24
Helecine	3.848	456,68	87,78	0	194,00	104,92	83,70	0	2,74	0			118,68	22,81
Incourt	5.662	590,26	71,66	0	102,00	172,86	220,36	0	6,46	0			104,25	12,66
Ittre	7.013	708,64	144,82	0	165,98	125,14	242,98	142,7	46,96	0			101,05	20,65
Jodoigne	14.899	1.686,22	244,58	0	514,10	335,44	369,76	144,06	157,2	0			113,18	16,42
La Hulpe	7.530	816,70	128,40	0	353,54	172,52	362,50	406,74	4,84	7,14			108,46	17,05
Lasne	14.198	1.392,44	235,39	0	519,66	321,36	382,79	0	55,9	16,4			98,07	16,58
Mont st Guibert	8.407	846,90	128,04	0	241,66	108,28	294,19	0	0	0	729,32		100,74	15,23
Nivelles	29.070	2.924,28	804,21	0	885,20	599,72	885,37	0	185,88	0			100,59	27,66
Orp Jauche	9.094	1.025,63	151,08	0	208,84	214,48	228,14	0	0	0			112,78	16,61
Ottignies LLN	31.648	2.667,38	443,74	0	879,68	641,54	934,47	0	175,14	0			84,28	14,02
Perwez	9.704	700,06	287,16	0	231,28	197,14	259,05	0	70,76	0			72,14	29,59
Ramillies	6.700	361,07	145,44	96,7	192,20	212,54	165,89	0	0	0			53,89	21,71
Rebecq	11.133	1.202,18	205,68	0	326,06	259,64	290,28	774,42	152,08	0			107,98	18,47
Rixensart	23.096	1.180,80	632,80	233,04	828,26	543,40	879,84	216,64	59	0			51,13	27,40
Tubize	28.381	3.051,09	712,62	0	658,94	641,26	531,43	1.303,96	227,9	0			107,50	25,11
Villers-la-Ville	11.114	1.157,71	174,02	0	280,40	231,64	261,92	0	0	0			104,17	15,66
Walhain	7.607	432,86	212,93	29,52	197,98	212,70	160,24	4,98	0	0			56,90	27,99
Waterloo	30.596	3.928,17	194,46	0	1.115,62	695,22	1.007,02	2434,76	175,2	238,64			128,39	6,36
Wavre	35.558	3.549,33	707,33	0	1.186,16	809,76	914	250,42	11,84	32,34			99,82	19,89
	437.573	42.738,82	8.402,68	359,26	13.199,72	9.638,58	12.168,38	7.384	1.689,14	355,72	729,32	105.617,39		
		95.936,30									106.346,71			



Soutenu par



Le Brabant wallon



Votre partenaire économique et
environnemental en Brabant wallon

in BW sc Association intercommunale
Rue de la Religion, 10 - 1400 Nivelles
Tél. : 067/21.71.11 • E-mail : direction@inbw.be • www.inbw.be
RPM Nivelles • TVA BE 0200.362.210